

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2000**



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2001

© Communautés européennes, 2001  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

*Printed in Luxembourg*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

# Table des matières

	<i>Page</i>
Préface du président . . . . .	5
<i>Executive summary</i> . . . . .	7
Principaux indicateurs de l'activité de l'Office de 1991 à 2000 . . . . .	9
<b>I. Travaux du comité de direction</b> . . . . .	11
<b>II. Relations avec les institutions et les services auteurs</b> . . . . .	15
1. Programmes de publication . . . . .	17
1.1. Généralités . . . . .	17
1.2. Commission . . . . .	17
1.3. Autres institutions . . . . .	17
1.4. Agences et autres organes . . . . .	18
2. Conventions de service . . . . .	18
3. Transparence du processus de production . . . . .	18
<b>III. Production</b> . . . . .	19
1. Journal officiel . . . . .	21
1.1. Considérations générales . . . . .	21
1.2. Production . . . . .	22
2. Consolidation de la législation communautaire . . . . .	23
3. Publications générales . . . . .	23
3.1. Orientations . . . . .	23
3.2. Production . . . . .	24
3.3. Bureau graphique . . . . .	25
4. Édition électronique . . . . .	25
4.1. Production . . . . .	25
4.2. Service intégré d'accès aux textes juridiques . . . . .	28
5. Annuaires, publications documentaires et outils d'édition . . . . .	34
5.1. IDEA — <i>Annuaire interinstitutionnel</i> . . . . .	34
5.2. Publications documentaires (tables, répertoire et catalogues) . . . . .	34
5.3. Outils d'indexation et d'édition . . . . .	35
6. Production interne de l'Office . . . . .	36
7. Coédition . . . . .	36
<b>IV. Diffusion</b> . . . . .	37
1. Généralités . . . . .	39
2. Politique de vente et résultats obtenus . . . . .	39
2.1. Résultats des ventes . . . . .	39
2.2. Bilan et perspectives . . . . .	44
3. Réseaux de distribution . . . . .	45
3.1. Bureaux de vente . . . . .	45
3.2. Copyright . . . . .	47
3.3. Diffusion gratuite . . . . .	49

<b>V. Exécution du budget</b> . . . . .	51
1. Gestion financière: consultation des marchés et gestion des contrats conclus par l'Office . . . . .	53
1.1. Introduction . . . . .	53
1.2. Activités par secteur . . . . .	54
2. Gestion du budget pour le compte des institutions . . . . .	56
3. Gestion du personnel: effectifs de l'Office et gestion du personnel, y compris le plan de formation . . . . .	57
3.1. Effectifs . . . . .	57
3.2. Dialogue social . . . . .	58
3.3. Formation . . . . .	58
3.4. Réforme administrative de la Commission: impact sur l'Office . . . . .	59
4. Exécution du budget de l'Office . . . . .	60
4.1. Infrastructures . . . . .	60
4.2. Comptabilité budgétaire. . . . .	60
4.3. Comptabilité commerciale. . . . .	61
5. Synthèse des travaux de l'auditeur interne . . . . .	62
<b>Annexe 1 — Organigramme de l'Office des publications au 16 mars 2001</b> . . . . .	67
<b>Annexe 2 — Comités et sous-comités interinstitutionnels</b> . . . . .	69
<b>Annexe 3 — Tableaux et graphiques</b> . . . . .	73
<b>Annexe 4 — Bilan et comptes des résultats</b> . . . . .	125
<b>Annexe 5 — État prévisionnel du budget général 2002 — Commentaires sur le réemploi</b> . . . . .	139
<b>Annexe 6 — Charte de l'audit interne de l'Office des publications</b> . . . . .	141

## Préface du président

**P**our l'Office des publications officielles des Communautés européennes, l'année 2000 a constitué une période charnière à plusieurs titres.

Lancée sur la base du rapport 1997 de la Cour des comptes, l'actualisation des textes fondamentaux de l'Office a fait l'objet de consultations approfondies entre les institutions. La nouvelle décision 2000/459/CE, CECA, Euratom relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Office, arrêtée et signée au plus haut niveau des institutions, est entrée en vigueur le 20 juillet 2000. La décision a été publiée au Journal officiel L 183 le 22 juillet 2000.

En milieu d'année, le directeur ayant fait valoir ses droits à la retraite, Thomas L. Cranfield a pris le relais de Lucien Emringer à la direction de l'Office. En 1998, lors de l'établissement du budget de l'année suivante, il avait été décidé de renforcer la direction de l'Office en créant le poste de directeur de la production. Cela a finalement abouti à la fin de 2000 par la nomination à ce poste de Jacques Raybaut. Les services de l'Office seront réorganisés au moment de la prise de fonctions du directeur de la production à la mi-mars 2001.

Le train de mesures issues du projet de réforme de la Commission a également eu un impact sur le mode de fonctionnement et la structure de l'Office, entre autres par la création d'une fonction d'audit interne rattaché au directeur de l'Office.

Dans la foulée de ces changements, le nouveau directeur de l'Office a lancé une réflexion de fond sur l'adéquation entre les ressources de l'Office et ses activités prioritaires, réflexion dont la finalité est d'établir un plan stratégique pour les cinq années à venir.

En ce qui concerne les activités en 2000, des ressources considérables ont continué à être investies par l'Office et les institutions pour réorganiser et faire monter en puissance la mécanique de consolidation de la législation communautaire, un des buts de cette opération étant de permettre aux pays candidats à l'adhésion de disposer des textes législatifs consolidés dans les meilleurs délais. À la fin de 2000, la production tournait à son rythme de croisière, et l'objectif de voir ces travaux terminés, pour ce qui est du volet «rattrapage», à la fin du premier semestre de 2003 paraît tout à fait réalisable.

Dès 1999, l'Office avait notamment entamé l'analyse détaillée de l'intégration des bases de données et des archives électroniques législatives et juridiques des institutions européennes. Ce projet d'intégration — piloté par un comité

interinstitutionnel, le groupe interinstitutionnel Lex — a été scindé par l'Office en deux phases. Un prototype du portail a d'abord été mis en phase de test auprès d'un cercle d'utilisateurs institutionnels à la fin de 2000. Le portail devra être ouvert au public à la fin du premier semestre de 2001 dans toutes les langues. Ensuite, une intégration des fonds documentaires ainsi qu'une rationalisation des chaînes de production devront être réalisées. L'augmentation de la consultation des services d'information juridique en ligne s'est poursuivie, passant d'une moyenne de 15 750 connections par jour, en 1999, à 29 850 par jour, en 2000.

Par contre, l'édition sur support traditionnel a accusé une baisse du nombre de titres et donc une chute en termes de volume et de recettes des ventes. L'Office devra revoir l'organisation de ses réseaux de distribution et les conditions offertes aux intervenants à la lumière de ces constatations.

Le champ d'action de l'Office continuera de s'élargir en assurant les publications des agences et organismes décentralisés et en renforçant son rôle d'intermédiaire entre le monde public, les institutions et le secteur privé par la construction de nouveaux partenariats et l'animation des réseaux de distribution. L'essor continu d'Internet contribuera largement à augmenter la capillarité des circuits de diffusion de l'information communautaire alimentés et gérés par l'Office des publications.

Les lecteurs de ce Rapport constateront que l'Office s'est lancé avec vigueur dans ce XXI<sup>e</sup> siècle, que l'année écoulée a été riche en projets et en expériences et que, à l'Office, «le futur ne manque pas d'avenir».

Grâce aux compétences professionnelles et à la grande motivation de son personnel, l'Office a toujours su s'adapter aux évolutions technologiques et répondre aux défis et aux attentes de ses clients. Je ne doute pas qu'il connaisse le même succès dans cette nouvelle phase de son évolution.



**David O'Sullivan**

*Président du comité de direction  
de l'Office des publications officielles  
des Communautés européennes*

## Executive summary

**E**n 2000, les travaux du comité de direction de l'Office des publications ont été marqués par la refonte des textes fondamentaux de l'Office qui s'est traduite par la publication au Journal officiel en juillet de la décision 2000/459/CE relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Office et par l'adoption, au début de 2001, d'une version actualisée de son propre règlement intérieur. Le comité de direction a en outre été appelé à se prononcer sur le choix du nouveau directeur de l'Office, dont l'entrée en fonctions a eu lieu en août 2000, et sur celui du directeur de la production nommé en décembre 2000 (I).

L'Office des publications a repris la gestion du programme prévisionnel de publication de la Commission. Le programme ordinaire de publication pour l'année 2001 (POP 2001), adopté par la Commission le 15 décembre 2000, comprend 1 156 projets de publication pour un montant prévisionnel de 26,3 millions d'euros (II.1.2). En matière de travaux d'édition, la Commission reste donc de loin le plus gros client de l'Office des publications. Même si en termes de volume la production assurée pour le compte des autres institutions et des agences décentralisées est moins élevée, l'Office souhaite que ces dernières adoptent la même démarche (II.1.3/4). En effet, une telle programmation permet de mieux planifier l'allocation des ressources humaines et budgétaires et l'exécution des travaux. Cet élément clé se retrouve dans les conventions de service entre l'Office et ses clients institutionnels, actuellement en cours d'élaboration (II.2). Par ailleurs, un outil de gestion du processus de production en cours de développement servira à rendre transparent l'intégralité du processus de production (II.3).

Le volume des travaux liés à la production du Journal officiel (JO) assuré par l'Office est resté quasi constant en 2000, à l'exception de ceux du Bulletin de l'OCVV (+ 9 %) et du JO C E exclusivement électronique. Le nombre de manuscrits JO livrés sous forme électronique a également progressé et atteint près de 50 % de l'ensemble des manuscrits. En 2000, les dépenses globales pour le JO L et C et le JO S s'élèvent à 73 617 855 euros par rapport à 116 515 651 euros en 1996, soit une diminution de 36,8 % (III.1/2).

La base TED (marchés publics) rencontre un franc succès, le nombre de consultations ayant progressé de 105 % en 2000 (III.1.2.2). Il en est de même du CD-ROM JO L & C dont le tirage augmente régulièrement (III.1.2.4).

Les progrès en matière de consolidation de la législation communautaire ont été considérables, la consolidation au jour le jour ayant atteint son rythme de croisière et le nombre de pages consolidées ayant quadruplé par rapport à 1999. L'objectif de compléter le rattrapage d'ici à mi-2003 pour les onze langues officielles est réaliste. L'ajout de nouvelles langues, par suite des élargissements en prévision, aura un impact non seulement sur le volume des travaux, mais également en termes techniques, financiers et de délais (III.2).

Pour les publications générales, on note une diminution en nombre de titres publiés (- 2 %) et en nombre de pages produites (- 16 %) (III.3.2).

L'intervention du bureau graphique de l'Office est régulièrement sollicitée pour les publications marquantes, la définition de chartes graphiques et les projets de création ou de modernisation des sites *web* (III.3.3).

En matière de publication électronique, l'année 2000 a permis de constater que les activités liées aux sites Internet sont en augmentation, alors que la production de CD-ROM est stable. Même si les nouveaux dossiers introduits sont moins nombreux, leurs coût, complexité et durée de traitement augmentent (III.4.1/2).

Les travaux du grand chantier de l'intégration des bases de données et des archives électroniques législatives et juridiques (CELEX, EUR-Lex, EUDOR et CURIA) des institutions européennes se

sont poursuivis tout au long de l'année 2000. Le prototype de portail unique a été mis en phase de tests en fin d'année (III.4.2). L'ouverture du portail au public est prévue pour la fin du mois de juin 2001, les étapes suivantes du projet étant l'intégration des fonds documentaires ainsi que la rationalisation des chaînes de production. La consultation des services des marchés publics et d'information juridique en ligne est en constante progression (annexe 3, graphiques 2 à 4).

Commencé en 2000, le «catalogage à la source» (avec indexations bibliographique, analytique et descriptive) permettra de constituer un catalogue complet des publications payantes et gratuites de l'Office et d'affiner la production des différents catalogues à partir de cette «base mère». Elle servira également à alimenter les systèmes bibliothécaires des institutions et autres systèmes gérés par des professionnels de l'information et de la documentation (III.5.3).

Dans le cadre de la production interne à l'Office en 2000, les ateliers ont pris en charge 285 dossiers et produit en équivalent A4 56 millions de pages en noir et blanc et 112 millions en couleur (III.6).

Le nombre de publications payantes et gratuites diffusées a diminué de 4,25 % (IV.1). En 2000, la facturation totale s'élevait à près de 15,67 millions d'euros (tous frais inclus), ce qui représente un recul de 1,35 million d'euros par rapport à 1999. Dans ce contexte, on relève la diminution des recettes d'abonnements au JO L et C qui, à elle seule, équivaut à 1,65 million d'euros ainsi que la baisse globale d'environ 12 % du nombre d'abonnements aux périodiques (JO, documents et autres, toutes séries et tous supports) (IV.2.1).

L'importance des structures d'appui à la clientèle (help-desk) a été confirmée en 2000. Ces services devront être étendus et leur financement garanti (IV.2.2).

Dix titres sont parus en coédition, et la diffusion de ces ouvrages a été assurée conjointement par l'Office et l'éditeur privé partenaire. Au total, 35 licences de reproduction ont été conclues, dont 25 pour des droits de traduction. L'Office compte développer davantage le partenariat avec des éditeurs privés et les activités du Forum des éditeurs européens (IV.3.2).

L'Office a présenté 21 dossiers à la commission consultative des achats et des marchés (CCAM) pour un montant total estimé de 95,63 millions d'euros, soit 5,35 % du montant total cumulé. En tant que rapporteur, l'Office a traité près de 20 % des dossiers, portant sur ± 50 % (915 millions d'euros) du montant cumulé (V.1.1).

Les procédures d'appel d'offres ont un taux de réponse très faible (5 à 7 offres par procédure) (V.1.1).

Le budget que l'Office gère pour le compte des institutions est de l'ordre de 112 millions d'euros (V.2).

Les effectifs de l'Office sont passés de 525, en 1999, à 522, en 2000 (V.3.1).

Dans le cadre de la réforme administrative de la Commission, l'Office a mis en place une fonction d'audit interne. Une charte d'audit interne a été développée, et un plan d'audit interne pour 2001 a été défini (V.3.4, V.5 et annexe 6).

Les travaux de rénovation du bâtiment Mercier ne progressent pas comme prévu initialement. La présence avérée d'amiante dans certaines parties du bâtiment nécessitera une gestion extrêmement rigoureuse de ce chantier (V.4.1).

En 2000, les dépenses liées au budget de fonctionnement de l'Office s'élevaient à 55,88 millions d'euros (exécution de 98,78 %) (V.4.1).



## Principaux indicateurs de l'activité de l'Office de 1991 à 2000

Domaine	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 1999/2000 (en %)	Variation 1991/2000 <sup>(1)</sup> (en %)
<b>Production</b>												
<i>Publication traditionnelle</i>												
Nombre de pages du JO L	189 792	198 252	194 796	240 896	198 736	215 688	220 012	232 368	227 876	240 520	+ 5,55	+ 26,73
Nombre de pages du JO C	127 392	155 400	151 652	189 216	152 120	246 996	247 000	285 586	230 811	225 602	- 2,26	+ 77,09
Nombre d'équivalent pages JO CE	—	—	—	—	—	—	—	—	2 500	38 258	+ 1 430,32	—
Nombre de pages OCVV/OHMI	—	—	—	—	—	2 288	14 783	61 330	67 646	72 558	+ 7,26	+ 3 071,24
Nombre de publications générales	3 945	3 980	4 170	4 604	4 802	7 017	8 483	7 290	7 066	6 920	- 2,07	+ 75,41
<i>Publication multimédia</i>												
Multimédia — Nombre de projets clôturés	—	—	—	—	—	—	23	90	80	151	+ 88,75	+ 556,52
CELEX — Nombre de documents visualisés	—	—	( <sup>(1)</sup> )	( <sup>(1)</sup> )	( <sup>(1)</sup> )	5 153 136	7 856 822	13 980 997	15 395 174	19 988 609	+ 29,84	+ 287,89
EUDOR — Commandes externes: nombre de pages livrées	—	—	—	—	—	—	89 575	127 800	529 860	289 950	- 45,28	+ 223,70
EUR-Lex — Nombre de JO/pages sommaires consultés par jour (moyenne)	—	—	—	—	—	—	—	50 000	100 000	150 000	+ 50,00	+ 200,00
Nombre d'avis publiés au JOS	36 578	52 695	67 192	96 340	127 770	140 576	155 186	163 395	162 861	161 221	- 1,01	+ 340,76
<b>Diffusion</b>												
Ventes facturées (écus/euros)	10 833 446	14 651 676	15 700 943	19 829 781	20 559 426	22 891 125	22 217 383	21 928 454	17 015 754	15 668 318	- 7,92	+ 43,96
Nombre d'abonnements payants	53 904	60 517	61 738	67 370	67 458	60 987	58 134	50 452	46 463	40 874	- 12,03	- 24,17
Nombre d'exemplaires diffusés (millions)	40,6	57,3	44,6	56,8	48,9	63,3	86,7	65,4	53,2	55,3	+ 3,95	+ 36,21
Nombre d'adresses gérées	—	—	—	393 503	601 628	769 376	881 714	988 073	1 020 919	1 025 469	+ 0,45	+ 160,60
<b>Fonctionnement de l'Office</b>												
Dépenses budgétaires de l'Office (écus/euros)	33 994 225	39 643 878	42 279 005	43 905 401	52 446 281	53 044 454	54 086 680	53 863 229	54 947 546	55 882 256	+ 1,70	+ 64,39
Effectifs	428	428	463	465	525	525	525	525	525	522	- 0,57	+ 21,96
Prestations facturées (écus/euros) <sup>(2)</sup>	81 754 728	99 495 330	106 584 969	117 417 566	127 710 566	151 395 557	139 043 264	123 082 802	107 822 632	95 592 820	- 11,34	+ 16,93

(<sup>(1)</sup>) La période de référence diverge en fonction de la date de début des valeurs.

(<sup>(2)</sup>) Les prestations facturées concernent les dépenses de publication gérées pour le compte des institutions.

(<sup>(3)</sup>) Utilisation calculée en heures de connexion.



## **I. Travaux du comité de direction**



L'Office des publications est un organisme interinstitutionnel régi par un comité de direction composé des secrétaires généraux des institutions et du greffier de la Cour de justice. Pour des questions liées à la gestion du personnel, le président peut inviter le directeur général du personnel et de l'administration de la Commission à participer aux travaux du comité. L'Office a pour mission de réaliser l'ensemble des opérations éditoriales qui permettent aux institutions et aux organes de l'Union européenne de remplir leurs obligations en matière de publication.

Le comité de direction a eu, au cours de l'exercice 2000, la composition suivante:

- M. Julian Priestley, secrétaire général du Parlement;
- M. Javier Solana Madariaga, secrétaire général du Conseil, haut représentant, et M. Pierre de Boissieu, secrétaire général adjoint;
- M. Carlo Trojan, secrétaire général de la Commission et président en exercice du comité de direction, jusqu'au 31 mai 2000; M. David O'Sullivan, secrétaire général de la Commission et président en exercice du comité de direction, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000;
- M. Horst Reichenbach, directeur général du personnel et de l'administration de la Commission;
- M. Roger Grass, greffier de la Cour de justice;
- M. Édouard Ruppert, secrétaire général de la Cour des comptes;
- M. Patrick Venturini, secrétaire général du Comité économique et social;
- M. Vincenzo Falcone, secrétaire général du Comité des régions.

Le comité de direction s'est réuni les 22 février, 11 mai et 11 juillet (titulaires), les 8 février, 28 mars et 17 octobre (suppléants). En outre, vingt dossiers ont été soumis en 2000 au comité de direction par la voie de la procédure écrite.

Si l'avant-projet de budget 2001 (58 763 600 euros) proposé par le comité de direction à l'autorité budgétaire était marqué par un faible accroissement par rapport à l'exercice 2000 (+ 3,87 %), ce qui revenait en fait à une croissance zéro, compte tenu de l'évolution du coût de la vie, le comité de direction a noté avec satisfaction que sa demande de renforcement des structures du personnel d'encadrement et de conversion d'un certain nombre de postes vers des catégories supérieures a été satisfaite. Il entend poursuivre cette politique en 2001 dans le cadre de l'élaboration de l'APB 2002.

Les relations avec le personnel de l'Office ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du comité de direction au long de cette année de transition. Comme par le passé, le président du comité de direction a invité les représentants de l'Office au sein du comité local du personnel (CLP) en ouverture de la réunion du 28 mars 2000. Les thèmes abordés furent, entre autres, le personnel d'encadrement de l'Office, l'avant-projet de budget 2001, la transformation de postes, la situation des emplois et la formation.

Le comité de direction ayant conclu ses travaux relatifs à la reformulation des textes fondamentaux portant création de l'Office, la décision a été adoptée par les différentes institutions et publiée au Journal officiel [décision 2000/459/CE, CECA, Euratom (JO L 183 du 22.7.2000, p. 12)]. Les travaux de refonte du règlement intérieur du comité de direction ont progressé au cours du second semestre de 2000 et ont conduit à l'adoption d'un nouveau règlement lors de la réunion du 6 février 2001. Un processus de réflexion sur la refonte des règles de fonctionnement de l'Office est en cours au sein de l'Office.

En juillet 2000, le directeur de l'Office, M. Lucien Emringer, ayant fait valoir ses droits à la retraite, les membres titulaires du comité de direction ont choisi pour lui succéder M. Thomas L. Cranfield, à l'unanimité des voix. Ce choix a été entériné par la Commission. La procédure de sélection d'un directeur de la production a pu aboutir au mois de décembre 2000 à la nomination à ce poste de M. Jacques Raybaut. L'organigramme de l'Office au 16 mars 2001 est joint à l'annexe 1.

Le comité de direction ne se limite pas à prendre les décisions relatives à la gestion courante de l'Office des publications. Il est régulièrement appelé à analyser les progrès des grands chantiers

entrepris par l'Office, le plus souvent avec le concours étroit des institutions réunies en comités et sous-comités interinstitutionnels ad hoc dont les missions et compositions sont énumérées à l'annexe 2.

Le comité de direction suit également toutes les questions pouvant influencer sur le fonctionnement de l'Office. Pour ne citer que les plus importants des sujets traités: la construction du portail unique d'accès aux textes juridiques, la consolidation du droit communautaire, les traités consolidés, l'accès des handicapés aux documents officiels, les projets CD-ROM JO L & C et Eurovoc, l'impact de la réforme de la Commission et de la refonte du règlement financier sur l'Office, la reconnaissance juridique du Journal officiel en format électronique.

## **II. Relations avec les institutions et les services auteurs**

- 1. Programmes de publication**
- 2. Conventions de service**
- 3. Transparence du processus de production**





# 1. Programmes de publication

## 1.1. Généralités

En 2000, l'Office des publications a lancé une campagne de sensibilisation auprès des services des institutions et agences, visant à les encourager à définir, avec précision et sur la base d'un plan d'information et de communication adapté à leurs missions spécifiques, une stratégie éditoriale et à élaborer un programme de publication. Un tel programme permet de disposer d'une meilleure planification et d'une maîtrise tant des moyens budgétaires requis que des ressources à mettre en œuvre pour son exécution. La mise en place, dans les services, de structures de coordination en matière de publication est également de nature à faciliter la collaboration entre l'Office et ses clients. Plusieurs institutions ou directions générales ou agences ont déjà créé de telles structures de coordination.

## 1.2. Commission

Déjà par le passé, l'Office était, en tant que maison d'édition des institutions, étroitement associé aux travaux concernant le programme ordinaire de publication (POP) de la Commission. Lors de l'établissement du POP 2001, l'Office a repris la gestion de la base de données, créée pour le POP 2000 par le secrétariat général, dans laquelle les directions générales et services encodent les publications qu'ils envisagent de réaliser <sup>(1)</sup>, et il y a apporté des améliorations sur le plan des fonctionnalités et de la convivialité. Grâce à la gestion directe de la base, l'Office a pu fournir des avis sur les aspects techniques, de commercialisation et de diffusion.

Le 15 décembre 2000, après avoir été approuvé par consultation interservices lancée par le secrétariat général, le POP 2001 a été adopté par la Commission. Il représentait 1 156 projets de publications pour un montant prévisionnel de 26 330 024 euros. Ce programme de la Commission confirme nettement les tendances déjà esquissées précédemment, à savoir:

- la prise en compte de l'intérêt du public comme paramètre fondamental du programme;
- l'exploitation de toutes les potentialités techniques en matière de publications;
- un recours affirmé à l'archivage électronique et à la production à la demande (PAD) pour les publications de type «rapport, étude, données factuelles, informations techniques, etc.». Encore inexploité en 1999, ce nouveau mode de publication devrait représenter près de 50 % du POP 2001.

Une opération de consultation des services de la Commission sera lancée au printemps 2001 en collaboration avec le secrétariat général pour identifier les aspects de la procédure d'établissement du programme qui pourraient encore être améliorés.

La procédure d'élaboration du POP 2002 devrait être lancée plus tôt dans l'année en cours.

## 1.3. Autres institutions

Le Conseil est en train d'élaborer un programme de publication. Les services compétents de l'Office sont en contact avec cette institution.

<sup>(1)</sup> L'adoption du POP par la Commission, avant le début de l'exercice budgétaire, conditionne en principe la réalisation de toute publication, comme prescrit par les règles internes sur l'exécution du budget général des CE, en conformité avec la décision de la Commission du 17 juillet 1974.

D'autres institutions et agences élaborent également un programme annuel de publication. L'Office examinera ensemble avec ces organes l'utilité de mettre en place un mécanisme de coordination dès ce stade.

## 1.4. Agences et autres organes

L'Office a organisé les 18 et 19 janvier 2001 une réunion de contact avec les agences et les organismes décentralisés. Cette réunion s'est révélée très fructueuse et a débouché sur la décision d'accroître les contacts en vue de l'élaboration des programmes de publication de plusieurs agences.

## 2. Conventions de service

Plusieurs institutions/agences/directions générales ont accueilli favorablement la proposition de l'Office de conclure des conventions de service, destinées à définir les critères de la collaboration entre leurs services en matière d'édition. Ces conventions — dont certaines sont déjà en cours d'élaboration — préciseront les obligations des uns et des autres pour garantir le déroulement optimal des travaux. L'Office retient de ses contacts au dernier trimestre de 2001 qu'il est urgent de réduire les délais de publication en réorganisant les circuits administratifs et que, en 2000, les retards de paiement des fournisseurs pour certains services auteurs ont atteint un niveau critique pour l'Office et la renommée des institutions, tout en créant des grandes difficultés de trésorerie chez certains fournisseurs.

## 3. Transparence du processus de production

L'Office s'est engagé à rendre transparente l'intégralité du processus de production, depuis l'introduction d'une demande d'édition jusqu'à la diffusion du produit fini. Un tel outil de gestion est en cours de développement. Il permettra de situer avec précision la phase dans laquelle se trouve un projet d'édition. Les données agrégées de ce tableau de bord seront mises à disposition des services auteurs.

## **III. Production**

- 1. Journal officiel**
- 2. Consolidation de la législation communautaire**
- 3. Publications générales**
- 4. Édition électronique**
- 5. Annuaire, publications documentaires et outils d'édition**
- 6. Production interne de l'Office**
- 7. Coédition**



# 1. Journal officiel

## 1.1. Considérations générales

L'an 2000 a été une période de stabilisation, aussi bien des volumes (voir annexe 3, tableaux 1 à 3, et graphique 1) que des systèmes de production.

Ainsi, le volume global des JO L et C est en progression de 1 % et le nombre d'avis de marché en régression de 1,6 %, mais en progression de 11 % hors avis Japon - États-Unis (voir point 1.2.2).

Des efforts importants ont encore été consacrés à améliorer le nouveau système de publication des avis de marché public (SEI-JOS) mis en route en fin d'année 1999. Le système de publication des documents budgétaires (SEI-BUD) s'est vu doté d'un complément (SEI-AMD) pour la création et la gestion des amendements parlementaires dont la mise au point n'est pas totalement achevée. Depuis le 15 novembre 1999, l'utilisation de LegisWrite et Greffe 2000, pour respectivement la création et la transmission des documents sous forme électronique, est devenue obligatoire à la Commission pour l'ensemble des dossiers COM, législatifs et non législatifs, de type non classifié, à transmettre aux autres institutions et à l'Office des publications. Les chaînes de production sont alimentées à partir de cette source.

La progression des manuscrits électroniques est à relever. Pour l'ensemble des JO L et C, ils représentent maintenant 49 % de l'ensemble des manuscrits contre 42 % en 1999. La décision du Conseil, d'utiliser cette technique, va encore renforcer cette tendance en 2001.

L'Office a développé un convertisseur permettant de restituer en format de travail (Word LegisWrite) les textes publiés au Journal officiel. Un service de commande via Europa-plus fait l'objet de tests auprès de quelques directions générales pilotes.

Par rapport à 1996, les dépenses globales pour le JO L et C et le JO S en 2000 ont diminué de 36,8 % (73 617 855 euros contre 116 515 651 euros en 1996). Le tableau figurant ci-après résume l'évolution des dépenses de l'ensemble des institutions par rapport à une base 100 en 1996:

	2000	1999	1998	1997	1996
<i>Dépenses globales</i>					
JOS	56	58	72	95	100
JO L et C	68	81	86	87	100
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>71</b>	<b>80</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<i>Dépenses unitaires</i>					
Par avis JOS	49	50	63	86	100
Par page JO L et C	82	81	86 <sup>(1)</sup>	102 <sup>(1)</sup>	116 <sup>(1)</sup>

(<sup>1</sup>) Avec la correction due au changement de présentation en 1999.

Des retards de facturation affectent les chiffres de 2000 pour le JO L et C. Comme ils portent sur des pages à faible coût, l'indice des dépenses globales devrait être plus élevé et l'indice du coût à la page plus bas.

## 1.2. Production

### 1.2.1. Journal officiel L et C

- a) **JO L et C:** la pagination du JO L augmente de 5 % alors que celle du JO C s'est encore contractée de 2 % environ, soit sensiblement moins qu'en 1999 (- 14 %).

Les «Questions écrites» du Parlement européen sont désormais publiées sous forme exclusivement électronique dans le JO C E, ce qui représente en 2000 l'équivalent de 38 258 pages, toutes versions linguistiques confondues.

- b) **Documents budgétaires:** l'Office a assuré la publication des avant-projet et projet de budget dont le nombre de pages toutes langues confondues (onze langues) s'élève respectivement à 22 858 (2 078 par langue) et 17 776 (1 616 par langue). Pour la première fois en 2000, la Commission a présenté un budget établi sur la base des *activités*, qui répartit les dépenses du budget par domaine politique.

- c) **Organismes décentralisés:** 81 595 marques ont été publiées dans le Bulletin officiel de l'OHMI, en progression de 3,5 % par rapport à 1999.

Le Journal officiel de l'OHMI et le Bulletin de l'OCVV enregistrent, pour leur part, respectivement, une diminution de 2,4 % et une progression de 9 %.

### 1.2.2. JO S et marchés publics

L'arrêt de la publication au JO S des avis américains et japonais en juin 1999 fausse l'image de l'évolution de l'activité puisque le nombre total d'avis reste quasi constant, alors que le nombre d'avis en provenance de l'Union européenne a augmenté en moyenne de 11 % environ, avec une répartition inégale selon les pays (voir annexe 3, tableau 4).

La part des notices envoyées au Journal officiel sous forme entièrement électronique augmente, notamment par l'intervention d'organismes intermédiaires «concentrateurs» mandatés par les entités adjudicatrices pour diffuser leurs avis de marché.

Le succès de la base TED ne se dément pas: le nombre moyen de consultations avec réponses abouties est passé de 70 641 par jour, en 1999, à 144 917 par jour, en 2000, soit une progression de 105 % (voir annexe 3, graphique 2).

### 1.2.3. CD-ROM JO S

Le CD-ROM JO S n'a pas été modifié en 2000. De même que la base TED, il sera adapté en 2001, notamment pour mieux tenir compte des souhaits des utilisateurs et accroître la rapidité et la qualité des réponses.

### 1.2.4. CD-ROM JO L & C

Les améliorations techniques sur le CD-ROM JO L & C ont porté principalement sur la fonction de recherche (mémorisation des requêtes, amélioration de la qualité de l'indexation du contenu par le moteur de recherche). Le tirage augmente régulièrement et se situe à plus de 8 700 exemplaires par mois, toutes versions linguistiques confondues.

Bien que très serré, le calendrier de production a été respecté. En cas de retard, un dispositif est mis en place dans le site *EUR-Lex* pour augmenter la période de rétention au-delà des 45 jours, jusqu'à

l'expédition du CD-ROM aux abonnés. Ce dispositif a été utilisé pour la «collection 2000», dont la production a nécessité un délai additionnel étant donné que 3 CD-ROM sont requis, sauf pour la version anglaise qui tient sur 2 CD-ROM.

### 1.2.5. Autres CD-ROM JO

Les documents douaniers (TARIC, nomenclature combinée) ont été publiés sur CD-ROM en même temps que sur papier, ce qui a permis de réduire les tirages papier. La publication du Bulletin des marques (OHMI) sur CD-ROM s'est poursuivie sans changement.

## 2. Consolidation de la législation communautaire

Un nouveau contrat couvrant la production des textes consolidés a été mis en route à partir de juin 2000 avec une production qui a débuté en septembre en parallèle avec l'ancienne production.

Des efforts considérables ont été investis dans la conduite de ces deux chaînes de production dont l'ancienne a été arrêtée en fin d'année, et dans le développement d'outils informatiques de gestion et de diffusion, qui ne sont pas encore totalement disponibles.

Production	Familles	Actes	Pages
1998	65	513	6 512
1999	180	950	35 800
2000	1 030	2 950	140 000

En matière de diffusion, au 31 décembre 2000, plus de 1 000 familles consolidées étaient accessibles dans *EUR-Lex* contre 415 à la fin de 1999.

La fin du rattrapage de la consolidation de la législation en vigueur peut être envisagée au plus tard pour la mi-2003.

Pour l'avenir cependant, les élargissements en prévision pourraient représenter un défi majeur puisqu'il faudrait recommencer la consolidation du passé pour les nouvelles langues à chaque élargissement. Si les problèmes techniques sont résolus, les aspects financiers et de délais sont loin d'être négligeables.

## 3. Publications générales

### 3.1. Orientations

La modernisation des méthodes de travail du service a été poursuivie en 2000, avec pour priorité le développement d'un système de suivi de la production, qui enregistre et gère chaque événement et intervenant pendant les différentes étapes du processus de production d'une publication. Une première phase de tests a été menée en vue d'une intégration des systèmes éditoriaux existants,

notamment les procédures de «transferts électroniques de fichiers» entre les auteurs, les correcteurs et les imprimeurs. Dans cette chaîne de production, un nombre important de fichiers électroniques (3 600) a été traité et corrigé automatiquement par logiciel, permettant de garantir une conformité optimale de l'orthographe avec le *Code de rédaction interinstitutionnel*. En réduisant ainsi le nombre de corrections au niveau des épreuves, une économie d'échelle a pu être faite sur le nombre de missions auprès des imprimeurs. Ainsi, le Rapport général de l'Union européenne a été produit avec une présence minimale des correcteurs chez les imprimeurs.

Pour les besoins internes du service même, des séances de formation spécifique ont été organisées (voir chapitre V, point 3.3.2).

Le site Internet du *Code de rédaction interinstitutionnel* a fait l'objet de mises à jour régulières dans les onze langues, ce qui permet aux utilisateurs d'y trouver les dernières modifications ou réformes des règles linguistiques. La mise à jour de la version papier peut aussi se faire directement à partir du site, une version PDF consolidée étant désormais disponible en ligne.

Un nouveau système d'édition a été utilisé pour la production de l'*Annuaire interinstitutionnel* (voir point 5.1).

## 3.2. Production

Le volume des travaux réalisés en 2000 a encore diminué par rapport à l'exercice précédent (– 2 % en nombre d'ouvrages publiés et – 16 % en nombre total de pages produites) (voir annexe 3, tableaux 5 et 6). On compte que 95 % des travaux d'impression sont réalisés par des entreprises privées à la suite des procédures d'appel d'offres.

On constate une diminution significative des pages non corrigées, principalement dans les services de la Commission et du Parlement européen.

Les publications régulières les plus importantes ont été les suivantes:

- *Rapport général sur l'activité de l'Union européenne* et *Bulletin de l'Union européenne* avec ses suppléments;
- rapports annuels des principales directions générales de la Commission, des agences et des organes de l'Union européenne;
- publications d'Eurostat: la mise en œuvre d'un nouveau type de contrat spécifique a permis d'assurer une production de meilleure qualité dans des délais très serrés. Plusieurs produits combinés ont été réalisés (papier, PDF et CD-ROM).

Parmi les publications marquantes (notamment du point de vue des délais de production), on doit citer:

- *The Barcelona process; 5 years later* (DG Relations extérieures);
- *EU mine actions* (DG Relations extérieures);
- *Campagne publicitaire Air passenger rights* (DG Énergie et transports), affiches pour les aéroports;
- *Brochure de présentation du Parlement européen*;
- *Recueil des traités*, livraison des dernières versions linguistiques.

Le nombre de documents officiels (COM final, avis du CES, avis du CdR) publiés par langue a augmenté: 1 124 en 2000 contre 960 en 1999.



### 3.3. Bureau graphique

Le bureau de conception graphique est intervenu dans la plupart des publications marquantes mentionnées, mais également dans l'élaboration des différentes publications clés de la nouvelle DG Énergie et transports, les publications sur la libéralisation du gaz et de l'électricité, les affiches pour la campagne de santé et sécurité au travail (Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail de Bilbao), la conception graphique du Rapport annuel d'activité de l'OHMI ainsi que dans la préparation de tous les panneaux pour les diverses foires (Francfort, Londres, Paris, etc.).

Le bureau de conception graphique intervient également dans la création de chartes graphiques et dans la modernisation de la présentation des sites *web*.

## 4. Édition électronique

### 4.1. Production

#### 4.1.1. Orientations générales

L'orientation des services auteurs vers la publication électronique se confirme, en particulier pour les sites Internet, alors que la production des CD-ROM est stable, voire en diminution.

Les services auteurs consultent de plus en plus l'Office pour la réalisation de projets multimédias sophistiqués, d'où l'importance du conseil et des études préalables dans les activités de l'Office (plus du tiers des ressources internes).

L'Office reste engagé dans la réalisation de plusieurs sites Internet de type «portail» qui préfigurent les nouvelles tendances en matière de diffusion sur Internet (site Eurostat, site eEurope, site JAI).

Les services auteurs se tournent de plus en plus vers l'Office pour obtenir un «service intégré» pour la réalisation de leurs projets de publications multimédias. Les avancées dans le domaine des outils et des méthodes pour la publication multimédia répondent également à cette attente.

L'Office suit étroitement les discussions en cours au sein de la Commission sur la modernisation du site Europa visant à promouvoir une approche thématique et conviviale d'accès à l'information européenne.

Le travail se poursuit sur l'adaptation du cadre contractuel et l'organisation de la sous-traitance: cinq nouveaux lots pour la publication multimédia sont dorénavant disponibles, le reliquat des lots prioritaires devant être publié en 2001.

#### 4.1.2. Production

##### 4.1.2.1. Analyse de la production

Le nombre de nouveaux dossiers de publications multimédias introduits continue de diminuer (94 en 2000 contre 115 en 1999 et 153 en 1998). Par contre, les autres indicateurs d'activités sont en nette augmentation, comme le nombre de dossiers ouverts, le nombre total de livrables, la durée de traitement et la complexité des dossiers. Le budget engagé est en forte augmentation (2000: 5,4 millions d'euros; 1999: 2,6 millions d'euros; 1998: 2,2 millions d'euros). Le client principal de l'Office demeure la Commission, en particulier Eurostat.

La part des sites Internet est en constante augmentation (65 % du budget engagé par les institutions). Le montant moyen par dossier ouvert est de 22 000 euros en 2000 contre 12 000 euros en 1999.

Les indicateurs analytiques d'activités intégrant le nombre de dossiers, la charge administrative, le nombre de livrables, la complexité technique et la charge de gestion des projets se révèlent complexes à élaborer et à interpréter.

Les tableaux suivants sont repris à l'annexe 3:

- Tableau 9 — Édition électronique: répartition des produits par institution ordonnatrice
- Tableau 10 — Édition électronique: évolution du nombre de dossiers par institution ordonnatrice
- Tableau 11 — Édition électronique: nombre de dossiers traités

#### **4.1.2.2. Outils, services et méthodes**

##### *Vade-mecum de la publication multimédia*

Ce vade-mecum complète le *Code de rédaction interinstitutionnel* et devra intégrer les *guides pour les fournisseurs d'information* élaborés par certaines institutions (c'est-à-dire Commission, Parlement) pour leur propre site.

Une première version du vade-mecum a été approuvée par le comité interinstitutionnel «Publications multimédias — Outils et méthodes». Les travaux se poursuivent. Une implémentation modulaire est prévue, permettant de référencer facilement le vade-mecum.

##### *Système éditorial pour la publication multimédia*

Le projet visant à la mise en place d'outils et de services (conseil + formation + outils + support + sous-traitance) pour publier plus efficacement sur Internet (voir *web-publishing*, *web content management*) rencontre beaucoup d'intérêt auprès des services auteurs. L'Office considère que, dans ce domaine, il sera de plus en plus important d'établir et de maintenir des contacts et des voies de coopération avec les directions informatiques pour garantir une meilleure réactivité par rapport aux évolutions extrêmement rapides du marché du multimédia.

Le site même de l'Office est dorénavant géré par un outil de *web-publishing* (Dynabase). Plusieurs projets sont en cours avec des services auteurs (site eEurope, Europa II, site JAI, etc.) où l'utilisation de ces outils est fortement pressentie et permettra de développer des approches thématiques, d'augmenter l'interactivité et de permettre la personnalisation des sites en fonction des thèmes et de l'audience.

La construction d'un système éditorial intégrant les différentes phases d'élaboration des publications (rédaction, traduction, correction, révision, etc.) basé sur les techniques de *workflow* est également à l'étude avec les services concernés (direction informatique, service de traduction, etc.).

##### *Outils pour la production optimale de fichiers PDF*

Les travaux ont porté sur les éléments suivants:

- la rédaction d'un guide pour une production optimale des fichiers PDF. Ce projet de document a été approuvé par le comité interinstitutionnel «Publications multimédias — Outils et méthodes». Les représentants des institutions demandent qu'il soit complété et rendu plus modulaire;

- la conception d'une boîte à outils permettant de vérifier la qualité des documents PDF;
- l'expérimentation de cette boîte à outils sur les documents PDF chargés sur le site *EUR-Lex*, d'abord pour le Journal officiel, puis pour les actes préparatoires livrés par Greffe 2000 et les textes consolidés.

#### *Moteurs de recherche pour les publications multimédias «hors ligne»*

À la suite de la recommandation du comité de direction de rechercher une harmonisation des outils de recherche dans les produits «hors ligne» et d'éviter la profusion des solutions techniques, une étude a été conduite sur l'état de l'art et du marché en matière de techniques d'indexation et de recherche pour les publications multimédias «hors ligne» (principalement les CD-ROM).

À la suite de l'étude du marché, le prototypage de plusieurs solutions techniques identifiées est en cours. Les institutions seront associées à la validation de l'étude et des recommandations.

#### *Gestion de la qualité*

L'amélioration des procédures de réception qualitative s'est poursuivie par le renforcement des procédures auprès des services auteurs, des prestataires et leur audit par l'Office.

Le développement d'outils pour assister les services auteurs dans le respect des critères qualitatifs est en cours (boîtes à outils PDF, vade-mecum de la publication multimédia, etc.).

#### *CIRCA — Communication and information resource centre administrator*

Une nouvelle version de CIRCA — projet géré par Eurostat, la direction informatique, la DG Entreprise et l'Office et piloté par un comité directeur et un comité technique — a été mise en production en 2000. L'Office a participé en particulier sur les aspects suivants:

- le conseil en matière de copyright, de prise de licences et de vente;
- la validation des termes de référence de l'étude de marché visant à étudier l'opportunité et le coût du remplacement de CIRCA par un outil du marché;
- la définition des fonctions à incorporer dans les versions ultérieures du service CIRCA.

Pour sa part, l'Office utilise CIRCA dans la gestion des activités suivantes:

- Forum européen des éditeurs;
- groupe interinstitutionnel Lex;
- Forum *EUR-Lex*;
- comité interinstitutionnel «Publications multimédias — Outils et méthodes»;
- groupe interinstitutionnel Eurolook.

Plusieurs forums CIRCA sont également utilisés pour coordonner certains projets techniques entre les services auteurs, l'Office et les prestataires.

## 4.2. Service intégré d'accès aux textes juridiques

### 4.2.1. Le portail d'accès aux textes juridiques

#### 4.2.1.1. Le programme de travail 2000

Sur la base des travaux menés en 1999, des propositions du groupe interinstitutionnel Lex (GIL) et d'une première maquette, un prototype du portail unique d'accès aux textes juridiques a été développé et ouvert aux institutions en décembre 2000. Il est prévu de l'ouvrir au public sur Internet en juin 2001. Ce prototype permet un accès intégré aux documents législatifs et juridiques contenus actuellement dans CELEX, EUR-Lex, EUDOR et CURIA. Les institutions y accèdent via Europa-team ou par accès nominatif contrôlé sur Internet. Le portail préfigure l'architecture du futur service intégré.

Les travaux ont porté essentiellement sur les points suivants:

- la conception du portail, du modèle général des pages, la définition des différentes sections du site, les fonctions de recherche, l'architecture cible (*front office*, guichet, *back office*);
- l'identification et la rédaction des textes de vulgarisation sur le droit de l'Union et l'établissement des liens vers les autres sites juridiques des institutions;
- l'activation des fonctions de recherche et la gestion des réponses par l'intégration avec le guichet;
- la mise en œuvre du guichet qui fournit l'interface avec les fonctions de recherche et d'accès aux documents stockés dans les répertoires (CELEX, EUDOR, EUR-Lex, CURIA);
- la préparation de l'intégration des différents composants du futur service intégré dans l'infrastructure du centre de calcul de la Commission.

Les représentants des institutions ont été sollicités dans les différentes phases du projet pour valider les propositions et transmettre leurs commentaires sur les maquettes et les prototypes développés par l'Office.

#### 4.2.1.2. Perspectives pour 2001

Le programme de travail pour 2001 (voir schéma directeur du service intégré présenté au GIL) portera essentiellement sur l'ouverture au public du service intégré d'accès aux textes législatifs et juridiques.

Les travaux porteront essentiellement sur:

- l'incorporation homogène de la politique de tarification (voir gratuit/payant) dans les sites de diffusion (portail, EUR-Lex, CELEX, EUR-OP, Europa, etc.), en particulier pour ce qui concerne l'accès aux documents de la législation en préparation et en vigueur;
- la finalisation du portail (aspects graphiques, ergonomiques, textes explicatifs, multilinguisme, etc.);
- la mise à disposition de mécanismes homogènes (voir *EU document locator*, UDL, guichet) pour le référencement des documents législatifs contenus dans les différents composants du service intégré;
- le début de la rationalisation des chaînes de production (voir *back office*) et la migration d'EUDOR vers la nouvelle base contractuelle.

En 2001, tous les travaux sur les aspects techniques ou de couverture des fonds documentaires électroniques CELEX, EUR-Lex et EUDOR, détaillés ci-après, seront subordonnés aux impératifs prioritaires de l'intégration de ces bases de données dans le cadre du projet «Portail unique», qui sera transformé à terme en un «service intégré».

## 4.2.2. Fonds documentaires électroniques

### 4.2.2.1. CELEX

#### *Le programme de travail 2000*

Au printemps 2000, la base de production CELEX a été transférée vers une plate-forme Doris/Oracle afin de rationaliser l'ensemble des chaînes de traitement et d'établir des formats d'échange avec les différents prestataires (XML).

Les bases de diffusion continueront à être hébergées par le data-centre de la Commission, mais la base de production a été migrée en automne 2000 vers les machines localisées à l'Office.

En décembre 2000, après plusieurs mois de préparation, la structure de production CELEX a été élargie de façon à pouvoir accueillir les données d'autres chaînes de production. Cette mise en commun des systèmes de production facilitera et accélérera le chargement des bases de diffusion CELEX et permettra une mise à jour quotidienne.

En 2000, d'autres développements ont porté sur les points suivants:

- l'amélioration de l'option de recherche avancée «Expert», rendue accessible au monde extérieur dès le début de 2000. Au cours de l'année, cette interface a été considérablement améliorée par des contacts bilatéraux avec un groupe d'utilisateurs spécialisés;
- l'amélioration de l'assistance aux utilisateurs de CELEX: élaboration d'un nouveau guide d'assistance pour CELEX Expert (disponible en ligne sous format PDF), offrant aux utilisateurs une introduction sur les fonctionnalités de recherche avancée, sessions de formation CELEX;
- le renforcement du contrôle qualité de CELEX et amélioration des performances. Un plan d'action portant sur une organisation plus rigoureuse et des prestations améliorées sera soumis pour approbation au comité de direction de l'Office en 2001.

#### *Les indicateurs*

Le nombre de consultations de la base de données a continué d'augmenter. Le nombre de documents visualisés s'est établi à près de 20 millions en 2000 contre 15 millions en 1999, 14 millions en 1998 et 8 millions en 1997 (voir annexe 3, graphique 3). Le nombre de sessions par consultation directe a progressé de près de 2 millions, passant de 2 251 500 en 1999 à 4 090 747 en 2000. CELEX demeure l'un des services intranet les plus utilisés de la Commission européenne.

Les dépenses relatives à CELEX engagées par l'Office en 2000 se sont élevées à 2 028 473 euros (production: 966 674 euros; documentation: 48 950 euros; licences de logiciels: 361 700 euros; développement: 651 149 euros).

**Unités documentaires chargées en 1999 et en 2000**

Secteur	1999	2000
Traités	374	0
Droit dérivé	4 100	4 196
Droit complémentaire	83	148
Accords internationaux	214	293
Travaux préparatoires de la Commission	802	1 033
Travaux préparatoires du Conseil	67	67
Travaux préparatoires du Parlement	646	7
Comité économique et social	166	131
Comité des régions	68	53
Cour de justice	663	736
Cour des comptes	6	1
Mesures nationales d'exécution	100	25
Questions parlementaires	3 009	2 023
Rectificatifs, etc.	358	291
<b>Total</b>	<b>10 656</b>	<b>9 004</b>

*Perspectives pour 2001*

Une opération d'amélioration du contenu et de la qualité de la base ainsi que de son accessibilité a été lancée. Cette révision du contenu de certains secteurs de la base et l'extension de la couverture ont démarré en 2000 et se poursuivront tout au long de 2001.

- Acquis de Schengen

Les actes qui constituent l'acquis de Schengen, dont la liste a été publiée au JO L 239 du 22.9.2000, figurent désormais dans CELEX. Ces actes appartiennent au secteur 4 de CELEX.

- Actes adoptés par les institutions de l'AELE

Un nouveau secteur E a été créé dans CELEX pour accueillir les actes adoptés par les institutions de l'AELE et publiés au Journal officiel dans le cadre de l'accord EEE.

- Travaux pour couvrir l'intégralité du Journal officiel, série C

Au début de 2001, il est prévu d'étendre la couverture à l'intégralité du Journal officiel, série C. Les documents concernés par cette extension seront classés dans un nouveau secteur C sans analyse juridique.

- Création d'un nouveau secteur O

Démarrés en 2000, les travaux de l'Office pour intégrer les textes consolidés dans CELEX se poursuivront en 2001.

- Améliorations en ce qui concerne les actes rectificatifs

Une nouvelle méthodologie a été mise en place pour éviter toute confusion quant à la (aux) version(s) linguistique(s) concernée(s) par un acte rectificatif.

- Classification des documents CELEX

En novembre 2000, à la suite de l'extension de la couverture et de la création de nouveaux secteurs, l'Office a entièrement revu la classification des documents CELEX afin de mieux coller à la réalité. Les nouveaux types de documents créés par le traité d'Amsterdam, les documents publiés au JO C et ceux concernant l'AELE auront désormais leur classification propre. La mise en œuvre de cette nouvelle classification s'échelonne jusqu'à la fin du premier semestre de 2001.

- Alimentation des mesures nationales d'exécution dans CELEX

Le secrétariat général de la Commission et l'Office ont collaboré en vue d'organiser l'alimentation du secteur 7 de CELEX (mesures nationales d'exécution), temporairement bloquée depuis avril 1999. Les références aux mesures nationales d'exécution seront extraites de la base Asmodee II du secrétariat général de la Commission et chargées dans CELEX à partir de janvier 2001.

#### **4.2.2.2. EUDOR**

L'archive EUDOR contient des copies électroniques des documents papier. Le format est en TIF et permet une livraison en format fax ou une impression en noir et blanc analogue au papier original. Les documents en format TIF peuvent également être livrés par courrier électronique ou mis à la disposition des utilisateurs sur un serveur de transfert de fichiers.

##### *Le programme de travail 2000*

En 2000, un appel d'offres a été lancé pour établir des nouveaux contrats et en même temps augmenter les possibilités de l'archive. Cet appel d'offres a abouti à la conclusion de deux contrats. Comme dans le passé, le premier contrat concerne la numérisation avec production du format TIF. Le deuxième contrat concerne l'archivage et la diffusion des documents électroniques dans tous les formats, y compris notamment PDF, SGML et XML. En même temps, EUDOR sera incorporé dans le service intégré. Le nouvel EUDOR sera opérationnel à partir de juin 2001.

En ce qui concerne les travaux effectués en 2000, il faut noter que, après le rattrapage des JO historiques, l'Office a effectué une opération de rattrapage de documents COM à partir de 1990. Par conséquent, tous les JO L et les JO C parus depuis 1952 et tous les documents COM parus depuis 1990 sont disponibles pour le public via EUDOR (voir annexe 3, tableau 7).

Depuis août 2000, les documents d'Eurostat ne sont plus digitalisés. Par ailleurs, la numérisation des *Recueils de la jurisprudence* du passé a été terminée et l'archivage est en cours.

##### *Les indicateurs*

En étudiant les statistiques, on peut constater une diminution du nombre de pages chargées dans l'archive due à l'arrêt de grandes opérations de rattrapage des documents historiques. De même, le nombre de commandes et de pages commandées a diminué. Ce fait est probablement lié à une plus grande disponibilité des textes en format PDF (JO en format PDF et actes préparatoires de la Commission livrés en format PDF par Greffe 2000).

##### *Perspectives pour 2001*

Le programme de travail pour 2001 portera essentiellement sur la migration de l'archive EUDOR actuelle vers la nouvelle base technique qui deviendra entièrement opérationnelle en juin 2001.

Les travaux porteront également sur:

- le chargement dans l'archive de tous les formats disponibles pour chacun des documents, y compris récupération du passé (c'est-à-dire JO PDF depuis janvier 1998, actes préparatoires, textes consolidés); le remplacement d'EUDOR par le portail commun devra permettre la prise de commande électronique et le paiement en ligne avec authentification des utilisateurs;

- la gestion et l'alimentation des données bibliographiques, relatives aux documents archivés dans EUDOR, seront assurées par une nouvelle application documentaire;
- après la migration des documents et des données bibliographiques, la qualité et l'exhaustivité des données bibliographiques pourront être validées dans la nouvelle architecture.

#### **4.2.2.3. EUR-Lex**

##### *Le programme de travail 2000*

Les évolutions du service EUR-Lex, conduites dans la perspective de l'intégration avec le service intégré, ont porté sur les points suivants:

- Amélioration de la fonction de recherche

Le mécanisme mis en place sur le CD-ROM JO L & C pour mémoriser les dernières requêtes de l'utilisateur a également été implémenté dans la fonction de recherche en ligne.

- Augmentation de la fréquence de mise à jour

Pour les documents autres que les JO quotidiens, la mise à jour du site EUR-Lex est dorénavant hebdomadaire. Elle est effectuée sur la base des extractions CELEX (législation en préparation, législation en vigueur) et des textes consolidés.

- Législation en vigueur et textes consolidés

Les textes consolidés sont accessibles par le biais de la rubrique «Législation en vigueur» du site EUR-Lex, y compris les fonctions de recherche, d'accès par numéro et les mécanismes de référencement (c'est-à-dire UDL).

- Restructuration de la section «Actes préparatoires»

La section «Actes préparatoires» a été restructurée conformément aux recommandations du GIL et aux travaux en cours sur le portail du service intégré. Une section «Législation en préparation» permet l'accès aux propositions législatives des institutions. Seules les propositions législatives de la Commission sont livrées à EUR-Lex par le biais du service «Grefte 2000». Une nouvelle section intitulée «Documents d'intérêt public» a été créée; elle comporte les documents livrés par la Commission tels que livres blancs, livres verts, documents de travail, rapports et communications non législatives.

- Expédition des sommaires par courrier électronique sur la base d'abonnement

Un prototype est opérationnel depuis juin 2000 à la grande satisfaction des utilisateurs pilotes. L'ouverture opérationnelle de ce service dépend de la décision concernant son caractère gratuit ou payant. Des actions sont en cours pour fiabiliser le prototype avant son ouverture en grandeur réelle prévue pour 2001.

- Amélioration de l'ergonomie

L'ergonomie du site a été améliorée pour ce qui concerne la visibilité des documents disponibles ou non disponibles dans le site en fonction de leur date de parution, de leur numéro, de leur version linguistique et de leur format.



- Traités consolidés — Édition 1999

La version française des traités consolidés — édition 1999 — a été chargée dans le site. La livraison des autres versions linguistiques n'est pas intervenue à la suite des retards dans la validation des textes pour l'édition «papier». Le chargement est prévu dans le courant de 2001, tout comme la production du CD-ROM multilingue des traités consolidés.

- Accessibilité des documents officiels par les personnes souffrant d'une déficience visuelle

À la suite d'une initiative de la DG Emploi et affaires sociales de la Commission et des demandes des institutions pour favoriser l'accès des handicapés aux documents officiels, une édition des traités consolidés en langue française adaptée pour les personnes malvoyantes a été réalisée. Les enseignements tirés de cette première version linguistique seront utilisés pour les autres versions. Un rapport de recommandations sera produit en 2001 pour la généralisation au site *EUR-Lex* et au service intégré. Ces recommandations pourront être étendues à l'ensemble des sites des institutions, en particulier Europa. Le comité de direction de l'Office sera consulté à ce propos.

### *Les indicateurs*

*EUR-Lex* figure toujours dans les 10 sites les plus consultés des institutions européennes. La stabilité du service est haute. Le taux de disponibilité des documents est voisin de 100 %.

À l'annexe 3, le lecteur trouvera les tableaux sur les indicateurs de fréquentation des sites *EUR-Lex* (voir tableau 12) et «JO en ligne pour les institutions» (voir tableau 13), les ratios d'accès aux pages du site *EUR-Lex* par version linguistique (voir tableau 14) et les indicateurs du «service lecteurs» *EUR-Lex* (voir tableau 15), de même qu'un graphique sur les indices de fréquentation hebdomadaires d'*EUR-Lex* jusqu'à la mi-février 2001 (voir graphique 4).

### *Perspectives pour 2001*

Le programme de travail pour 2001 portera essentiellement sur l'incorporation d'*EUR-Lex* dans le service intégré d'accès aux textes juridiques.

Les améliorations prévues porteront sur:

- le chargement de toutes les versions linguistiques des traités consolidés (édition standard et adaptée pour les malvoyants), y compris production du CD-ROM multilingue des traités consolidés; la mise à jour à la suite du traité de Nice est également à prévoir;
- l'adaptation de l'accès aux documents de la législation en préparation et en vigueur en fonction de la politique de tarification (gratuit/payant);
- l'intégration du site «JO en ligne pour les institutions» avec le portail;
- l'envoi des sommaires, voire des documents, par courrier électronique sur la base d'abonnement (gratuit ou payant);
- l'incorporation des recommandations améliorant l'accessibilité des documents officiels aux handicapés (voir WAI — *web accessibility initiative*);
- l'amélioration de la couverture des documents préparatoires en provenance des autres institutions (positions communes, actes préparatoires, etc.);
- l'augmentation de l'éventail des formats disponibles (natif, présentation, révisable, etc.) pour les différents types de documents; l'ouverture de ce service concerne d'abord les institutions et, éventuellement, les utilisateurs extérieurs en fonction de la politique de diffusion et de tarification décidée par les institutions.

## 5. Annuaires, publications documentaires et outils d'édition

### 5.1. IDEA — *Annuaire interinstitutionnel*

Le site IDEA, base électronique des organigrammes interinstitutionnels, rendu compatible avec les autres applications interinstitutionnelles sur Europa, se présente depuis l'année 2000 avec une charte graphique complètement revue. Le nombre d'utilisateurs internes et externes reste stable et se situe à un niveau élevé d'environ 1 000 visites par jour. Grâce à une navigation plus aisée, les utilisateurs disposent d'un produit plus performant et attrayant. Une moyenne de 20 courriers électroniques par jour adressés à la boîte d'IDEA montre clairement l'intérêt d'une population située dans les milieux universitaires et les petites et moyennes entreprises (PME).

L'*Annuaire interinstitutionnel* a été produit pour la première fois entièrement avec le nouveau système d'édition dans les onze langues. La modernisation de cette chaîne éditoriale permet, d'une part, de mettre à jour les onze versions de la base télématique IDEA une fois par semaine et, d'autre part, d'être compatible avec les systèmes de dernière génération utilisés par les prestataires de l'Office.

### 5.2. Publications documentaires (tables, répertoire et catalogues)

En 2000, les 34<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> éditions du «Répertoire de la législation communautaire en vigueur» ont été produites en onze langues.

Un catalogue cumulatif des publications (en onze langues) a été publié.

Le catalogue des documents COM est paru sous la forme de onze listes mensuelles et de une édition annuelle (juillet 1999-juin 2000).

#### Indexation de la production 2000

	Cumulatif au 31 décembre 2000	Notices traitées en 2000
Notices JO	1 006 597	103 466
Notices de publications	76 882	8 815
Notices d'autres documents	184 702	9 790

#### 5.2.1. Minicatalogue

Le minicatalogue a été publié en dix versions linguistiques.

## 5.3. Outils d'indexation et d'édition

### 5.3.1. Thésaurus Eurovoc

La quatrième édition du thésaurus Eurovoc, outil d'indexation des documents communautaires, est en préparation: le réseau de collecte des contributions et la structure de coordination ont été mis en place. Depuis le dernier trimestre de 2000, la version 3.1 du thésaurus est diffusée via Internet sur le site Europa.

### 5.3.2. Archive électronique (ARCEL)

L'archive ARCEL contient des documents en format Formex, basé sur SGML, format donnant accès aux structures des documents. Les JO en format Formex constituent la source pour la consolidation. Les références extraites des documents alimentent également la chaîne de production des documents secondaires en ProCAT. Finalement, Formex est converti en format caractère pour exportation via CELEX et LegisWrite.

Tous les documents publiés dans les JO L et JO C de 2000 en Formex V3 ont été vérifiés, validés et archivés (131 390 documents en 2000, contre 70 994 en 1999).

### 5.3.3. Base des références ProCAT et identifiants

L'an 2000 a été marqué par le changement complet de la production des documents secondaires, à savoir les titres, références et données bibliographiques. Le système ProCAT, en place depuis la fin de 2000, intègre les bases de production des références antérieures. Les travaux avec le système ProCAT commenceront avec les documents publiés en janvier 2001. Par la suite, un rattrapage et la migration des références historiques sont prévus.

Pour les documents CELEX, ProCAT contient l'information sur la disponibilité et le format des documents primaires, les données de catalogage, l'indexation bibliographique, les descripteurs Eurovoc et le résultat de l'analyse juridique. Avec le système ProCAT, l'Office a lancé le «catalogage à la source», qui permettra également l'importation directe des données dans les systèmes bibliothécaires des institutions européennes ainsi que l'exportation vers d'autres professionnels de l'information et de la documentation. Ce système était vivement souhaité par les bibliothèques européennes réunies dans Eurolib.

La révision du numéro de catalogue a été entamée en 2000. Un effort de systématisation a été entrepris en ce qui concerne l'attribution des numéros ISSN (numéros d'identification des publications en série: périodiques, annuaires et collections), en développant la coopération avec le centre ISDS à Paris. L'attribution de codes éditeurs spécifiques à chaque service auteur a été déterminée dans le numéro ISBN (numéro d'identification des livres) avec la coopération de l'Agence bibliographique internationale.

En 2000, environ 3 000 nouvelles entrées au catalogue ont été effectuées (y compris les périodiques, mais sans compter le Journal officiel et les documents COM).

### 5.3.4. DBREF

La base de références DBREF contient les titres des documents et les données de leur localisation dans l'archive EUDOR. En 2000, 170 640 titres ont été ajoutés. Le 31 décembre 2000, DBREF contenait 2 943 603 titres (voir annexe 3, tableau 8).

## 6. Production interne de l'Office

En 2000, les ateliers d'imprimerie de l'Office ont pris en charge 285 dossiers (contre 236 en 1999). Le volume des travaux se situait à 56 millions de pages équivalent A4 en noir et blanc et à 112 millions de pages équivalent A4 en couleur.

Dans le secteur «*Light press on demand*» (LOD), les chiffres de production sont en baisse, mais le nombre de dossiers de type «publications à la demande» (PAD) est en augmentation.

Sur décision du comité de direction, la commercialisation des microfiches JO a été arrêtée au 31 décembre 1999. Leur confection et commercialisation ont été confiées par voie de licence à un éditeur privé. La section «Micromation» continue la production des microfiches des documents COM/CES ainsi que l'exécution des commandes de microfiches JO antérieures à l'an 2000. Ainsi, pendant l'exercice en revue, 942 564 microfiches ont été réceptionnées, 10 342 fiches mères ont été produites et 646 337 microfiches ont été diffusées.

## 7. Coédition

Il y a lieu de rappeler qu'une coédition est un ouvrage publié conjointement par l'Office et un éditeur privé. Le partenariat est régi par voie de contrat ad hoc. Les travaux de production de l'ouvrage sont attribués à l'un ou à l'autre coéditeur, sous réserve que ces travaux soient effectués à moindre coût pour les institutions.

Les droits de propriété intellectuelle appartiennent obligatoirement aux institutions. Il s'agit donc d'une publication officielle qui est ensuite vendue en parallèle par le réseau de vente de l'Office et par celui du coéditeur.

En 2000, dix coéditions sont parues, contre sept en 1999. Cinq contrats de coédition (sept en 1999) ont été signés et quatre (trois en 1999) étaient en négociation au 31 décembre 2000.

## **IV. Diffusion**

- 1. Généralités**
- 2. Politique de vente et résultats obtenus**
- 3. Réseaux de distribution**



# 1. Généralités

Le nombre total de publications payantes et gratuites diffusées a diminué de 4,25 %. Les chiffres sont repris dans le tableau figurant ci-après, ventilés par catégorie de produits.

## Volume de diffusion par catégorie de produits

	Nombre d'exemplaires diffusés			Évolution 1999/2000 (en %)
	1998	1999	2000	
JO papier	17 096 558	13 023 516	10 761 306	- 17,37
JO sur CD-ROM	924 298	1 464 912	1 357 339	- 7,34
Documents COM, CES, CdR	1 450 344	1 324 341	1 561 436	+ 17,90
Autres publications papier	37 060 821	34 075 093	34 171 987	+ 0,28
Autres publications CD-ROM	65 597	268 197	174 446	- 34,96
<b>Total</b>	<b>56 597 618</b>	<b>50 156 059</b>	<b>48 026 514</b>	<b>- 4,25</b>

Dans la gestion des fichiers d'adresses, la réorganisation des directions générales de la Commission a généré une charge supplémentaire de travail due aux nombreux changements concernant les responsables des *mailing lists* et des codes ordonnateurs.

En 2001, l'état des publications en stock a atteint près de 33 millions d'exemplaires. Les détails de l'évolution des activités de diffusion et de stockage sont repris à l'annexe 3 (voir tableau 16).

## 2. Politique de vente et résultats obtenus

### 2.1. Résultats des ventes

#### 2.1.1. Généralités

En 2000, la facturation totale a été de 15 630 956 euros (à l'exclusion des frais administratifs de gestion qui ont totalisé 37 362 euros). Correspondant aux prévisions, ce total marque néanmoins un recul de 1 320 060 euros par rapport à 1999. Ce chiffre d'affaires correspond à celui de 1993, le maximum ayant été atteint en 1996 (22 891 125 euros).

Par contre, grâce aux efforts pour encaisser plus rapidement, le montant total encaissé en 2000 s'élève à 20 241 258 euros.

Les pertes sont dues essentiellement à la diminution du nombre d'abonnés payants au JO séries L et C et à l'abandon des microfiches.

La comparaison des données sur les abonnés payants au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 est reprise dans le tableau figurant ci-après (les chiffres réels doivent tenir compte des retards de renouvellement et des autres fluctuations saisonnières ainsi que des remises spéciales accordées).

## Évolution du nombre d'abonnés au JO et des recettes

	Variation 1999/2000	
	Nombre d'abonnés	Recettes (en euros)
JO L et C (papier)	- 1 742	- 1 112 093
JO L et C (microfiches)	- 898	- 517 248
CD-ROM JO L & C	+ 1 290	+ 139 320
JO C (concours)	- 1 506	- 33 885
CD-ROM JO S (2 x)	- 568	- 86 904
CD-ROM JO S (5 x)	- 114	- 42 066

La diminution totale estimée du nombre d'abonnements au JO L et C conduira à une réduction des recettes de 1 652 876 euros. Cette réduction sera aggravée par des pertes dans d'autres domaines, comme les abonnements aux documents COM, CES et CdR (environ 180 000 euros) et presque tous les abonnements autres que le Journal officiel, pour les mêmes raisons:

- la gratuité sur Internet;
- les prix à la vente des produits électroniques moins élevés que ceux des produits papier.

L'édition papier des JO L et C voit le nombre d'abonnés diminuer moins fortement pour les versions allemandes et françaises, dont les lecteurs sont probablement plus sensibles à l'argument de la source officielle faisant foi (toujours réputée comme étant le papier) et à la question de la valeur juridique de la publication électronique. Le CD-ROM confirme son rôle de support de transition entre l'édition papier et l'édition en ligne. On constate une baisse du nombre d'abonnés au CD-ROM JO S et une augmentation très sensible du nombre d'abonnés au CD-ROM JO L & C, sauf pour la version finnoise.

Les utilisateurs d'EUR-Lex et de l'information gratuite n'étant pas identifiés, le report précis d'abonnés vers ces services et vers ceux rendus par le secteur privé (par exemple les preneurs de licence) n'est pas possible.

Au final, les pertes en termes de recettes sont atténuées en raison de l'augmentation des revenus découlant essentiellement de la facturation des data-shops d'Eurostat (+ 454 253 euros), des licences des bases de données (+ 126 490 euros, surtout Eurostat et la base TED) et de la vente d'abonnements *flat fee* pour CELEX (+ 62 575 euros).

Pour 2001, la perte de revenus continuera probablement à un rythme moins soutenu, vu que l'impact de l'abandon des microfiches ne rentrera plus en ligne de compte. À la fin du premier trimestre, dès que les données des renouvellements d'abonnement seront disponibles, l'Office sera en mesure d'établir des prévisions pour 2001. L'éventuel effet d'une réorientation plus marquée des activités des bureaux de vente ne sera pas perceptible avant 2002.

### 2.1.2. Gestion des stocks et traitement des commandes

En 2000, 18 444 articles commerciaux, toutes langues et tous supports confondus, ont été créés (dont 9 230 relatifs au Journal officiel), soit une diminution de 3 % par rapport aux 19 011 articles créés en 1999 (dont 10 218 relatifs au Journal officiel).

### 2.1.3. Facturation

Le nombre total de factures et de notes de crédits envoyées en 2000 a été respectivement de 7 493 et de 689 (total: 8 182, soit -28 % par rapport à 1999) pour un total de 15 630 956 euros



(- 7,8 % par rapport à 1999). La tendance vers la gratuité s'est poursuivie à un rythme moins soutenu, le cas du JO S étant exceptionnel étant donné l'arrêt de la production papier et la gratuité de l'accès à TED, et malgré l'abandon des microfiches du Journal officiel.

En *document delivery*, le volume total de facturation s'est élevé à 1 295 557 euros (864 585 euros en 1999), avec une nette prédominance des data-shops d'Eurostat avec 1 212 194 euros (757 941 euros en 1999) et donc seulement 83 000 euros de recettes «*document delivery*» autres que les data-shops.

## 2.1.4. Publications

### 2.1.4.1. Périodiques

Le nombre d'abonnements aux JO (toutes séries et tous supports), aux périodiques autres que le JO et aux documents a subi une baisse globale de  $\pm 12$  % (voir tableau ci-après).

#### Évolution des abonnements

Publication	1998	1999	2000	Évolution 1999/2000 (en %)
Journal officiel:				
— séries L et C (papier)	13 420	11 801	10 059	- 14,76
— séries L et C (microfiches)	1 078	898	0	- 100,00
— séries L et C (CD-ROM)	769	1 052	2 342	+ 122,62
— série C (concours)	6 281	5 703	4 197	- 26,41
— série S (CD-ROM)	8 573	9 377	8 491	- 9,45
Publications autres que le JO	19 452	16 703	15 052	- 9,88
Documents	879	929	733	- 21,10
<b>Total</b>	<b>50 452</b>	<b>46 463</b>	<b>40 874</b>	<b>- 12,04</b>

#### a) *Journal officiel*

Le lecteur trouvera le détail de l'évolution par langue des abonnements aux séries L et C du Journal officiel (papier et CD-ROM) et de celle au CD-ROM JO S dans les tableaux 17 et 18 de l'annexe 3.

#### b) *Autres publications*

Globalement, le nombre d'abonnements aux périodiques autres que le Journal officiel a baissé de près de 10 % et celui d'abonnements aux documents de quelque 21 % (voir annexe 3, tableaux 19 et 20).

### 2.1.4.2. Nouveaux produits et meilleures ventes

Le nombre de nouveaux titres de monographies ajoutés au catalogue «produits» pendant l'année 2000 a été de 1 481, soit une augmentation de 2 % par rapport à 1999 (voir annexe 3, tableau 21). Le nombre de nouveaux titres de périodiques autres que le JO était de 205, contre 192 en 1999 (voir annexe 3, tableau 22).

Les 15 titres sur support papier les mieux vendus en 2000 sont repris ci-après, respectivement, par nombre d'exemplaires et par chiffre d'affaires net.

**Les quinze publications les mieux vendues par nombre d'exemplaires**

Classement	Titre	Quantité	Montant (en euros)
1	Union européenne — Traités consolidés (volume I)	5 564	48 178
2	Qui fait quoi dans l'Union européenne? — Annuaire interinstitutionnel 2000	5 389	59 665
3	La grille communautaire de classement des carcasses de gros bovins	5 257	1 051
4	Eurostat yearbook 2000	4 797	73 940
5	Union européenne — Traités consolidés (volume II)	3 537	17 477
6	Rapport général sur l'activité de l'Union européenne — 1999	3 428	52 128
7	Chiffres clés de l'éducation 1999	2 321	32 175
8	La grille communautaire de classement des carcasses d'ovins	2 302	460
9	Fonds structurels et Fonds de cohésion 2000-2006 — Commentaires et règlements	2 052	7 798
10	Panorama des entreprises européennes 1999	1 850	37 000
11	La grille communautaire de classement des agneaux légers	1 758	352
12	Fiches techniques du Parlement européen 1999	1 521	8 530
13	Eurostat yearbook 1998 — A statistical eye on Europe — 1987-1997	1 321	17 986
14	EudraLex — Volume 4 — Good manufacturing practices — Medicinal products for human use	1 266	11 180
15	Notre avenir pour objectif — Actions pour l'environnement	1 217	4 868

**Les quinze publications les mieux vendues par chiffre d'affaires net**

Classement	Titre	Quantité	Montant (en euros)
1	Eurostat yearbook 2000	4 797	73 940
2	Qui fait quoi dans l'Union européenne? — Annuaire interinstitutionnel 2000	5 389	59 665
3	Rapport général sur l'activité de l'Union européenne — 1999	3 428	52 128
4	Union européenne — Traités consolidés (volume I)	5 564	48 178
5	Panorama des entreprises européennes 1999	1 850	37 000
6	Évaluer les programmes socio-économiques — Collection MEANS	674	32 208
7	Chiffres clés de l'éducation 1999	2 321	32 175
8	Regions: Statistical yearbook 1999 (brochure + CD-ROM)	977	29 272
9	Regions: Statistical yearbook 2000 (brochure + CD-ROM)	927	22 608
10	Répertoire de la législation communautaire en vigueur — 34 <sup>e</sup> édition	431	18 964
11	Répertoire de la législation communautaire en vigueur — 35 <sup>e</sup> édition	411	18 084
12	Eurostat yearbook 1998 — A statistical eye on Europe — 1987-1997	1 321	17 986
13	Union européenne — Traités consolidés (volume II)	3 537	17 477
14	EudraLex — Volume 2 — Notice to applicants — Medicinal products for human use	419	11 816
15	EudraLex — Volume 3 — Guidelines — Medicinal products for human use	234	11 419

### 2.1.5. Produits hors ligne

La facturation des produits hors ligne a progressé de 2,56 % en 2000 (voir annexe 3, tableau 23).

Le succès du CD-ROM JO L & C et de quelques autres produits a contribué à renverser la tendance à la diminution des montants facturés, et ce malgré la tendance à la baisse des prix unitaires.

#### Les dix publications hors ligne les mieux vendues par nombre d'exemplaires

Classement	Titre	Quantité	Montant (en euros)
1	Eurostat yearbook 2000	877	27 211
2	JO L et C — Collection 1999	286	27 593
3	Europe in figures: Discover the economic and social aspects of the EU	252	7 598
4	Comext (toutes éditions confondues)	228	117 806
5	European customs inventory of chemical substances (ECICS)	177	23 718
6	Nomenclature combinée (JO L 278 de 1999)	171	4 583
7	Panorama of EU industry (éditions Value et Pro)	162	35 175
8	JO L et C — Collection 1998	149	14 376
9	Iuclid CD-ROM 2000 — Public data on high-volume chemicals	79	7 939
10	Cedefop — Glossarium on vocational training terms	76	942

#### Les dix publications hors ligne les mieux vendues par chiffre d'affaires net

Classement	Titre	Quantité	Montant (en euros)
1	Comext (toutes éditions confondues)	228	117 806
2	Panorama of EU industry (éditions Value et Pro)	162	35 175
3	JO L et C — Collection 1999	286	27 593
4	Eurostat yearbook 2000	877	27 211
5	European customs inventory of chemical substances (ECICS)	177	23 718
6	JO L et C — Collection 1998	149	14 376
7	Europroms (version 2.01) — European production and market statistics	8	10 720
8	Iuclid CD-ROM 2000 — Public data on high-volume chemicals	79	7 939
9	Europe in figures: Discover the economic and social aspects of the EU	252	7 598
10	Nomenclature combinée (JO L 278 de 1999)	171	4 583

## **2.1.6. Bases de données**

### **2.1.6.1. Développements et évolution de la clientèle**

Au 31 décembre 2000, seulement deux bases de données étaient commercialisées (CELEX et EUDOR).

En 2000, l'Office gérait directement 1 930 contrats (1 585 en 1999) (voir annexe 3, tableau 24). La facturation des licences de «bases de données» s'élevait à 967 007 euros, contre 840 517 en 1999, soit une progression de 15 % (voir annexe 3, tableau 25).

### **2.1.6.2. Facturation des produits en ligne**

À l'annexe 3, le tableau 26 reprend, pour chaque base commercialisée, le détail de la facturation «directe» (par l'Office aux clients) et des *gateways* (par l'Office aux *gateways*) pour la consommation de leurs clients. L'augmentation de la consultation de CELEX en ligne, en particulier pour la modalité *flat fee*, continue d'apporter la preuve que cette base dispose toujours de son noyau d'utilisateurs très fidèles, qui apprécient la valeur ajoutée professionnelle, et ce malgré les possibilités gratuites disponibles.

## **2.2. Bilan et perspectives**

Pendant l'année 2000, la tendance à la gratuité s'est confirmée de manière toujours plus souple. Des gains sensibles dans la facturation, en particulier pour les data-shops d'Eurostat, ont permis de «tempérer» une bonne partie des pertes de revenus. L'année 2001 continuera d'être difficile en termes de recettes, car les tendances de base restent les mêmes.

Même les ventes des produits hors ligne, qui avaient résisté pendant quelques années à la concurrence de produits gratuits sur Internet, tel le CD-ROM JO S, sont à la baisse. Il s'agit clairement d'un support de transition. Pendant une période de transition, ces abonnés avaient adopté une stratégie multisupports. Cette approche est d'autant plus justifiée pour le Journal officiel que seule la version papier est, pour l'instant, considérée comme faisant foi. La pression sur les budgets des abonnés, le début d'une acceptation de fait de la version électronique et la fiabilité accrue des services d'édition dématérialisée font que probablement de plus en plus d'abonnés décideront d'abandonner et le papier et les produits hors ligne.

Le choix de l'abonnement CELEX *flat fee* comme alternative électronique professionnelle par une partie de la clientèle des éditions papier témoigne de leur attachement à des produits et à des services payants de qualité.

L'apport des structures d'appui à la clientèle (help-desk) demeure indispensable pour surmonter les difficultés rencontrées par les clients et répondre aux questions des utilisateurs (voir aussi chapitre IV, point 3.1.9).

## 3. Réseaux de distribution

### 3.1. Bureaux de vente

#### 3.1.1. Publications traditionnelles et électroniques

Au cours de l'année 2000, le réseau des bureaux de vente généraux s'est implanté également en Argentine et au Brésil. Par contre, les bureaux en Russie et en Thaïlande ont cessé leurs activités.

Au 31 décembre 2000, les réseaux étaient composés de:

- 49 agents officiels généraux dans le monde (34 en Europe, dont 19 dans l'Union européenne);
- 16 *gateways*;
- 20 agents spécialisés hors ligne, en plus des agents généraux;
- 27 agents spécialisés en *document delivery*;
- 17 data-shops d'Eurostat.

La réunion annuelle des bureaux de vente généraux dans l'Union européenne a eu lieu à Luxembourg, les 21 et 22 septembre 2000. Les points essentiels abordés ont été les suivants:

- évolution générale de l'Office et de l'activité éditoriale des institutions;
- analyse de l'impact de cette évolution sur les ventes;
- modalités de collaboration;
- développements des applications informatiques pour la prise de commandes et la gestion commerciale;
- catalogues.

Les travaux sur le site de commerce électronique se sont poursuivis pour améliorer le service.

#### 3.1.2. Agents de *document delivery*

À la fin de 2000, 27 contrats ont été conclus. Le réseau couvre presque tout le territoire de l'Union européenne, sauf le Portugal et la Finlande, ainsi que plusieurs pays tiers, notamment les États-Unis et le Canada, sans oublier des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, tels que la Bulgarie et la Hongrie.

Les 2 et 3 octobre 2000, la deuxième réunion d'information/de formation a été organisée à l'attention des membres du réseau. Par souci de synergie, les membres du réseau *gateway* ont également participé à cette réunion.

Le réseau externe et délocalisé étant presque complet, le service de *document delivery* presté directement par des fonctionnaires de l'Office s'est limité à des cas exceptionnels.

#### 3.1.3. Foires et expositions

En 2000, l'Office a participé à 15 manifestations, soit directement soit en étant représenté par des tiers (voir annexe 3, tableaux 27 et 28).

La majorité des foires a vu la participation d'autres services ensemble avec l'Office. La conséquence directe est une présence plus importante des institutions ainsi qu'une réduction des coûts pour tous les partenaires.

La participation à ces manifestations, qui, selon les cas, rencontre des préoccupations d'ordre directement commercial ou participe de la volonté de visibilité et de présence des institutions, connaît des difficultés de financement croissantes.

### 3.1.4. Actions de promotion

L'Office a diffusé un total de 384 460 catalogues de plusieurs types (voir annexe 3, tableau 29):

- publications: 234 050 exemplaires, dont le catalogue général (63 000 exemplaires), les publications clés (165 650 exemplaires), le catalogue Eurostat (4 000 exemplaires) et la liste des publications du Cedefop de Thessalonique (1 400 exemplaires);
- documents (mensuel): 10 475 exemplaires par mois;
- autres catalogues, à savoir la brochure des bureaux de vente (2 900 exemplaires) et le répertoire des bases de données (9 800 exemplaires).

En 2000, 13 dépliants publicitaires ont été produits et diffusés à environ 75 000 destinataires.

### 3.1.5. Opérations de marketing

Au cours de l'année 2000, l'Office a réalisé deux enquêtes de marketing.

La première, pour la Cour de justice, concernait l'analyse des fonctionnalités et des choix techniques souhaitables pour le «Recueil de la jurisprudence» historique et courant sur support DVD ou CD-ROM, ainsi qu'une évaluation du potentiel des ventes. L'enquête s'est déroulée auprès de nos bureaux de vente. Les résultats ont été analysés et un rapport a été transmis à la Cour pour prise de décision de sa part.

La deuxième campagne portait sur la production d'une nouvelle carte politique de l'UE. Comme dans le cas précédent, une enquête a été faite auprès de notre réseau de vente. Les résultats ont permis de préciser au service auteur les attentes des futurs utilisateurs de cette carte sur le plan qualitatif (format, qualité du support, etc.) et sur le plan commercial (prix, cibles à atteindre, type de promotion).

Il est à noter qu'une des priorités de l'Office pour l'avenir est de développer la fonction «marketing» et d'encourager les services auteurs de l'UE à y recourir pour mieux orienter leur politique de production et de diffusion.

### 3.1.6. EUR-OP News

En 2000, l'impression d'*EUR-OP News* s'est maintenue à 303 500 copies par numéro pour l'ensemble des 11 versions linguistiques. À la fin de l'année, le nombre d'exemplaires envoyés était de 296 272, contre 295 280 exemplaires en 1999.

Les trois principales méthodes de diffusion d'*EUR-OP News* à large échelle restent: a) les abonnements, b) l'envoi de grandes quantités aux bureaux de vente et c) les livraisons pour des foires du livre et autres événements où l'Office est représenté.

*EUR-OP News* est disponible en 11 langues sur le site de l'Office (<http://www.eur-op.eu.int>) depuis octobre 1998.

*EUR-OP News* constitue un outil d'information sur les publications apprécié du public. En 2001, le format sera remanié notamment pour réduire les coûts de production et de diffusion.

### 3.1.7. L'Office des publications sur Internet

Les informations mises à disposition par l'Office sur Internet rencontrent toujours un succès certain: 11 000 connections par jour ont été enregistrées. Le site public de l'Office sera remodelé en 2001.

### 3.1.8. Actions d'information et de formation

Dans les Info-Point Europe à Luxembourg, le nombre de demandes traitées (visiteurs et appels téléphoniques confondus) a été comme suit:

— place d'Armes	5 290	(1999: 4 163)
— rue Mercier	3 004 <sup>(1)</sup>	(1999: 3 167)
<b>Total</b>	<b>8 294</b>	<b>(1999: 7 330)</b>

### 3.1.9. Support à la clientèle

Les cours de formation des utilisateurs de bases de données assurés par l'Office ont été abandonnés, et cette activité, certes en diminution à la suite des améliorations des interfaces utilisateurs, est désormais assurée par les agents commerciaux suivant la demande.

En 2000, le nombre d'interventions du help-desk pour les produits en ligne et hors ligne se situe à 17 010, contre 13 117 en 1999 et 7 621 en 1998. Le nombre d'interventions du help-desk a ainsi augmenté de 30 % (+ 72 % en 1999).

Les interventions relatives aux produits hors ligne ont néanmoins diminué de 51 %, car l'année 1999 avait été exceptionnelle avec des modifications majeures dans l'interface de certains produits, ce qui ne s'est pas reproduit en 2000. Par contre, l'augmentation de l'ordre de 70 % dans la catégorie en ligne a porté essentiellement sur *EUR-Lex*, *EUDOR*, les preneurs de licence et *CELEX* (introduction d'une nouvelle interface expert en 2000). L'apport de ce service continue d'être très apprécié par les clients et les auteurs.

Les besoins, notamment en matière de couverture linguistique et de délais de réponse, liés à la mise en œuvre du «Code de bonne conduite administrative», entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2000, influenceront de façon sensible la réflexion en cours sur l'architecture et le renforcement du service help-desk.

## 3.2. Copyright

### 3.2.1. Licences de reproduction

La simplification apportée par les nouvelles règles de copyright applicables au Journal officiel, introduites pendant le premier semestre de 1999, a fait diminuer le nombre de demandes d'autorisation de reproduction.

Le nombre de demandes touchant différents aspects du copyright des publications communautaires a diminué en 2000 par rapport à l'année précédente: de 660 demandes adressées au service en 1999, ce chiffre est passé à 576 demandes en 2000 (- 13 %). Il convient cependant de souligner que la nature des demandes (et celle des réponses données) a changé: les demandes ont concerné

<sup>(1)</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, l'Info-Point Europe n'est ouvert au public qu'en matinée. Les discussions concernant le financement de l'Info-Point Europe de la place d'Armes se poursuivent.

davantage du matériel communautaire disponible sur les différents sites *web* des institutions, et, très souvent, les réponses se sont limitées à confirmer que ce matériel peut être reproduit moyennant mention de la source.

Force est de constater que l'activité «copyright» se développe de plus en plus en une prestation de conseil à l'égard des services auteurs et du public et donne de moins en moins lieu à la conclusion de licences, voire à l'octroi d'autorisations faisant l'objet de paiement de droits de reproduction. Par conséquent, les paiements fixes et royalties perdent leur rôle d'indicateur principal de l'activité «gestion de copyright».

Le nombre de licences conclues a été de 35, dont 25 licences de traduction (53 et 23 en 1999, respectivement).

### **3.2.2. Forum des éditeurs européens**

L'Office s'attache à développer davantage le partenariat avec des éditeurs privés par l'intermédiaire du Forum des éditeurs et à en améliorer les résultats.

Au 31 décembre 2000, le Forum comptait 319 membres «*Full Member*» (maisons d'édition): soit une augmentation de 21 % par rapport à 1999.

En 2000, deux licences type «Forum» ont été conclues avec un éditeur privé pour le compte de la DG Société de l'information.

Pendant l'année 2000, deux réunions du Forum ont été organisées: le 20 juin à Bruxelles, en présence du commissaire Reding et de représentants de la Fédération européenne des éditeurs (présentations: DG Énergie et transports, Éducation et culture, Société de l'information, Emploi et affaires sociales et Environnement de la Commission, Parlement européen, Banque centrale européenne, Chadwyck-Healey Ltd, Factiva/Reuters et Butterworths), et le 19 octobre à la Foire du livre à Francfort, en présence du directeur de l'Office et de Michael Gill, président de la Fédération européenne des éditeurs (présentations: DG Affaires économiques et financières de la Commission, Observatoire européen des drogues et des toxicomanies de Lisbonne, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin, Eurostat).

Par ailleurs, une enquête a été lancée en décembre 2000 auprès des membres du Forum afin d'évaluer ses activités et, plus précisément, l'organisation de ses travaux et de ses réunions semestrielles. L'analyse des résultats de cette enquête actuellement en cours pourrait influencer le cadre de la prochaine réunion du Forum prévue à Bruxelles au début du mois de mai 2001.

Chaque année, à l'occasion de la Foire du livre de Francfort, l'Office édite un catalogue qui reprend une sélection de publications sur des thèmes européens produites par les membres du Forum. L'édition 2000 du catalogue reprend près de 200 titres en allemand, en anglais et en français, provenant de 45 éditeurs allemands, autrichiens, belges, britanniques, danois, espagnols, français, italiens et néerlandais.

Deux Bulletins ont été publiés en 2000. Les informations portaient notamment sur le déroulement des activités du Forum — réunions, catalogue, etc. — et sur les manuscrits offerts pour licence ainsi que sur les appels à partenariat entre éditeurs. Outil indispensable au Forum, le site *web* devrait connaître une légère restructuration en 2001 afin d'en accroître l'interactivité.

L'offre en manuscrits attractifs demeure le point principal à améliorer dans l'ensemble du dispositif «Forum». Celui-ci a été ouvert à des organismes non purement communautaires. Dans ce contexte, l'EIPA (European Institute of Public Administration) a conclu en 2000 un contrat «Forum» avec un éditeur britannique pour la publication d'un de ses titres.



La restructuration du programme ordinaire de publication de la Commission, qui inclut désormais l'archivage électronique et la production à la demande des rapports, études, etc., prévoit également la disponibilité de cette matière pour les initiatives relevant de la mécanique du Forum. L'exercice 2001 devrait donc offrir aux éditeurs un plus grand volume de textes utilisables.

Les efforts seront poursuivis pour associer davantage l'ensemble des institutions et organes de l'Union à ce dispositif complémentaire de diffusion, axé sur la subsidiarité et sur l'adaptation aux attentes des différents marchés et lectorats.

### 3.2.3. Paiements fixes et royalties

En 2000, les paiements fixes et royalties (y inclus la facturation dans le contexte du Forum des éditeurs européen) ont donné lieu à une facturation pour un montant de 160 329 euros (148 535 euros en 1999), soit une augmentation de 8 %.

## 3.3. Diffusion gratuite

### 3.3.1. Diffusion aux relais d'information

À la fin de 2000, le nombre de relais desservis par l'Office se répartissait comme suit (entre parenthèses, l'évolution par rapport à 1999):

- a) Relais recevant journallement des publications:
  - centres de documentation complets: 306 (+ 10)
  - centres de documentation spécialisés: 196 (+ 6)
  - Info-Point Europe: 145 (+ 22)
  - bibliothèques dépositaires: 94 (+ 3)
  - bibliothèques dépositaires réduites: 11 (- 1)
  - carrefours d'initiatives rurales: 130 (+ 12)
  - euro-info-centres: 302 (+ 16)
- b) Relais ne recevant qu'une sélection de publications:
  - centres de référence européenne: 158 (- 7)
  - centres d'initiative urbaine locale (CIUL): 17 (- 1)
  - réseau Epicor du Parlement européen: 152 (=)
  - bibliothèques publiques de quatre pays de l'Union européenne:
    - 1) Danemark: 25 (=)
    - 2) Espagne: 39 (=)
    - 3) Suède: 272 (- 4)
    - 4) Royaume-Uni: 226 (+ 3)

Les changements répétés de responsabilités pendant tout l'exercice dans le domaine de la diffusion de l'information à la Commission ont engendré des incertitudes auprès des partenaires et ont grevé le bon fonctionnement opérationnel.

### **3.3.2. Commandes des fonctionnaires des institutions**

La nature de cette prestation a évolué, car les interlocuteurs dans les directions générales jouent désormais leur rôle de concentrateurs et passent directement commande des publications pour leurs services. Certaines demandes sont aussi réorientées vers Internet, et les demandes pour des Journaux officiels récents ne sont presque plus traitées, grâce au service «JO en ligne pour les institutions».

Le nombre moyen de commandes par jour se situe désormais à 17 (– 42 % par rapport à 1999).

### **3.3.3. Diffusion gratuite du JO L et C**

La diminution des abonnements papier gratuits à l'intérieur des institutions s'est poursuivie (– 2 152 abonnements en 2000). Il reste 1 259 abonnements au 31 décembre 2000 (délégations, centres de documentation, Conseil, membres du CES et du Comité consultatif CECA). Avec la généralisation des accès à l'électronique, la plupart de ces abonnements seront appelés à disparaître pour autant que les institutions continuent de s'engager en ce sens.

En 2000, les institutions ont demandé 757 abonnements gratuits supplémentaires au CD-ROM JO L & C (sur un total de 2 263) en remplacement d'abonnements papier gratuits.

Pour tous les relais, la décision a été prise en comité de direction de substituer à partir du 1<sup>er</sup> mars 2000 l'envoi de l'édition papier par celui de l'édition sur CD-ROM. En parallèle, les relais souhaitant continuer à recevoir également l'édition papier se sont vu offrir une ristourne directe de 50 %.

Ce changement abrupt de pratique a suscité un grand mécontentement parmi une certaine clientèle, notamment allemande et britannique, et devra servir d'exemple à éviter à l'avenir.

## **V. Exécution du budget**

- 1. Gestion financière: consultation des marchés et gestion des contrats conclus par l'Office**
- 2. Gestion du budget pour le compte des institutions**
- 3. Gestion du personnel: effectifs de l'Office et gestion du personnel, y compris le plan de formation**
- 4. Exécution du budget de l'Office**
- 5. Synthèse des travaux de l'auditeur interne**



# 1. Gestion financière: consultation des marchés et gestion des contrats conclus par l'Office

## 1.1. Introduction

En 2000, l'Office a présenté 21 dossiers à la commission consultative des achats et des marchés (CCAM) (montant total estimé de 95,63 millions d'euros, soit 5,35 % du montant total cumulé). En tant que rapporteur, l'Office a traité 19,39 % des dossiers (141 sur 727), portant sur 51,19 % du montant cumulé (914 955 786 euros sur 1 787 124 442 euros).

Le nombre d'offres exploitées dans le cadre des procédures d'appel d'offres a augmenté de 3 par procédure et s'élève maintenant à 5-7 offres par procédure, un taux de réponse qui reste très faible.

Parmi les nouveaux contrats que l'Office a conclus en 2000, il faut relever le contrat-cadre concernant la réalisation des publications multimédias, les services techniques dans le domaine de la consolidation, la codification et la refonte des actes communautaires, ainsi que l'archivage et la dissémination depuis l'archive documentaire EUDOR de documents électroniques.

En 2000, les consultations du marché ont abouti à la mise en place de nouveaux contrats pour la manutention dans les opérations de stockage et de diffusion dans les locaux de l'Office et les transports urgents et par véhicule complet.

Les contrats concernant cinq nouveaux lots pour la réalisation de publications multimédias sont disponibles depuis le troisième trimestre de 2000:

- lot 1: étude et expertise en publication multimédia;
- lot 2: traitement de fichiers électroniques;
- lot 3: création et traitement de publications en format de présentation (en particulier format PDF);
- lot 5: expédition expresse de publications multimédias par télétransmission;
- lot 6: publications multimédias sans programmation spécifique.

Un nouvel ensemble de lots pour la réalisation de publications multimédias est en cours d'élaboration. Il sera publié en 2001 conformément aux priorités définies avec les institutions. Les prestations concernent la réalisation de publications multimédias audiovisuelles, de publications multimédias cartographiques, de sites Internet à valeur ajoutée, de portails, de fonctions de recherche, de rédactionnel pour le multimédia, etc.

Un appel d'offres a également été lancé en vue du renouvellement du contrat couvrant le transport et l'affranchissement des abonnements au Journal officiel dans les États membres. Cet appel d'offres devrait aboutir en 2001.

Un appel d'offres a été lancé pour compléter le CD-ROM JO L & C par des fonctions d'indexation thématique. Cette consultation du marché s'est révélée infructueuse en raison de la faiblesse des offres reçues. Une nouvelle consultation du marché sera organisée en 2001 avec pour objectif de produire le CD-ROM JO L & C thématique à partir de 2002.

Un appel d'offres lancé pour les travaux dans le domaine documentaire (indexations bibliographiques — ProCAT) a abouti à la conclusion d'un contrat. Le travail y relatif a commencé à la fin de novembre 2000. Ce contrat n'est plus basé sur des prestations en régie, mais sur des livrables,

des prestations clairement spécifiées et contrôlables. Cette pratique est en cours d'application dans d'autres domaines. En outre, les logiciels pour les travaux ne sont plus fournis par l'Office comme dans le passé, mais la responsabilité incombe maintenant au contractant.

Pour les travaux de validation et de correction de l'archive électronique, il est prévu de passer de la facturation «en régie» vers une facturation basée sur des livrables. Un appel d'offres à cet effet est en préparation. Le début des travaux basés sur ce nouveau principe est prévu pour septembre 2001.

En automne 2000, l'Office a lancé le projet de définition d'un cahier des charges pour démarrer la refonte de tout le système de suivi de fabrication des publications. Ce projet inclut, entre autres, le remplacement de l'application *planning* ainsi que la mise en place d'un tableau de bord destiné au personnel d'encadrement de l'Office.

En matière de publication électronique, l'organisation de la sous-traitance, notamment la coordination des activités avec les prestataires, a été renforcée, en particulier pour le suivi de l'avancement des travaux, la gestion de la qualité, la validation des prestations et la recherche de synergie entre les projets.

Par ailleurs, l'Office a été consulté par plusieurs directions générales pour valider les termes de référence de leurs consultations de marché dans les domaines de la publication électronique. À chaque occasion, le recours aux services de l'Office et à ses contrats-cadres a été recommandé.

## 1.2. Activités par secteur

### 1.2.1. Journal officiel et produits annexes

#### Détail de la facturation JO

Produit	Factures		
	traitées	payées	redressées
Édition papier	470 (- 48,2 %)	449 (- 38,7 %)	21 (+ 52,4 %)
Produits divers	1 649 (- 4,9 %)	1 561 (+ 9,0 %)	88 (+ 85,0 %)
<b>Total</b>	<b>2 119</b>	<b>2 010</b>	<b>109</b>

NB: Les pourcentages indiquent les variations par rapport à 1999.

Les tableaux détaillés sur les prestations facturées, la répartition des pages produites par institution et les pages facturées (reports de production 1999 et production 2000) par institution sont repris à l'annexe 3 (voir tableaux 30, 31 et 32).

### 1.2.2. Publications autres que le Journal officiel

Les publications de ce type transitent par la section «Planning». La ventilation par type de publication des dossiers ouverts est reprise à l'annexe 3 (voir tableau 33).

Les 2 812 factures contrôlées correspondent à un montant total de 22 016 570 euros. Les 207 notes de crédits obtenues portent sur 302 589,51 euros. Le total des factures couvrant les travaux propres de l'Office des publications s'élève à 397 682 euros.

Il y a lieu de souligner que les délais de liquidation de certaines factures sont de l'avis de l'Office inacceptables. Ainsi, en l'an 2000, l'Office a dû envoyer un rappel aux services auteurs/ordonnateurs pour 257 factures (9 % du total des factures) dont le paiement n'avait toujours pas été effectué après 90 jours suivant leur présentation. Cette situation est préjudiciable pour les bonnes relations entre l'Office et ses contractants et pour la renommée des institutions.

### Activités relatives à la gestion administrative et financière des publications

Travaux	1999	2000
Appels d'offres:	15	7
— avis de marché publiés au JO S	15	7
— firmes consultées	504	265
— offres exploitées	182	56
Nouveaux contrats (y compris les contrats imputables au JO)	17	17
Rapports CCAM/avis	9	5
Devis/estimations	2 625	2 426
Bons de commande	2 628	2 426
Factures	2 621	2 812
Notes de crédit	129	207
Révision des prix	0	27

### Répartition des factures entre institutions, agences et autres organes

Institution, agence ou organe	Montant (en euros)	%
<i>Institutions</i>		
Commission	13 902 029	63,14
Parlement européen	2 128 462	9,67
Conseil	423 543	1,92
Cour de justice	1 030 715	4,68
Cour des comptes	—	—
Comité économique et social	—	—
Comité des régions	—	—
<i>Sous-total</i>	17 484 749	79,42
<i>Agences et autres organes</i>		
OHMI	3 181 511	14,45
Cedefop	535 984	2,43
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail	223 384	1,01
Agence européenne pour l'environnement	195 315	0,89
Écoles européennes	121 067	0,55
OEDT	90 374	0,41
OCVV	59 449	0,27
Fondation européenne pour la formation	50 543	0,23
EMEA	47 670	0,22
Banque centrale européenne	17 751	0,08
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail	8 773	0,04
<i>Sous-total</i>	4 531 821	20,58
<b>Total</b>	<b>22 016 570</b>	<b>100,00</b>

### 1.2.3. Contrats de prestations et de fournitures imputables à l'Office

Le tableau figurant ci-après donne un aperçu de l'activité relative aux prestations et aux fournitures imputables au budget de l'Office des publications.

#### Activité relative aux prestations et aux fournitures imputables au budget de l'Office des publications

Travaux	1999	2000
Demandes d'acquisitions	544	489
Appels d'offres:	16	18
— avis de marché publiés au JO S	9	10
— firmes consultées	202	295
— offres exploitées	33	57
Nouveaux contrats et conventions spécifiques	82	80 <sup>(1)</sup>
Rapports CCAM	13	15
Devis/demandes de prix	832	796
Demandes d'engagement	1 196	1 001
Bons de commande	1 274	1 179
Factures/notes de crédit	4 683	3 837
Révision des prix	29	41
Ordres de recouvrement	320	220
Attestations d'exonération de TVA	1 098	1 048

(<sup>1</sup>) Et 86 avenants.

## 2. Gestion du budget pour le compte des institutions

Outre la gestion de son budget propre et de la comptabilité commerciale, l'Office des publications est intervenu pour le compte des institutions dans le paiement de quelque 112 millions d'euros au cours de l'exercice 2000.

Il s'agit de paiements effectués:

	<i>(en millions d'euros)</i>
— par le biais du fonds de roulement du JO:	73,77
— par le biais d'une subdélégation sur la ligne «Affranchissement» de la Commission:	2,00
— par le biais d'une subdélégation sur la ligne B5-6000 d'Eurostat:	0,20
— sur la ligne A0-3430 («Consolidation») de la Commission:	8,66
— comme avance pour les institutions, puis refacturés en 2000 dans le cadre de la diffusion gratuite:	6,58
— par les institutions pour des publications pour lesquelles l'Office a assuré le contrôle technique et a donné le «bon à payer»:	20,78
<b>Total</b>	<b>111,99</b>



À partir de l'exercice 2001, l'Office des publications est ordonnateur délégué pour le budget du Supplément au Journal officiel (ligne B5-304), qui représente à lui seul un volume de crédits de 24 millions d'euros par an.

## 3. Gestion du personnel: effectifs de l'Office et gestion du personnel, y compris le plan de formation

### 3.1. Effectifs

#### 3.1.1. Fonctionnaires

Au titre du budget 2000, l'Office des publications a obtenu une série d'adaptations de son tableau des effectifs, et notamment:

- la transformation d'un poste A 2 en un poste A 1;
- la transformation de six postes B en cinq postes A;
- la transformation de huit postes D en six postes C.

De ce fait, le nombre total de postes inscrits au tableau des effectifs est passé de 525 à 522 (voir annexe 3, tableau 34).

En 2000, 33 fonctionnaires sont arrivés à l'Office par voie de recrutement, de mutation et de transfert individuel [pour les détails de ces mouvements ainsi que des autres procédures administratives (départs, promotions, etc.), voir annexe 3, tableau 35].

#### 3.1.2. Temporaires

Pour couvrir certaines langues pour lesquelles les listes de réserve se sont avérées insuffisantes, 18 contrats d'agents temporaires ont été octroyés ou reconduits au cours de l'année.

#### 3.1.3. Auxiliaires

Pour couvrir des besoins ponctuels dans le domaine de la correction et des absences de durée moyenne parmi le personnel de commis et de secrétariat (par exemple pour congé de maternité), l'Office a octroyé un total de 20 nouveaux contrats d'auxiliaires au cours de l'exercice.

À la fin de l'année, il restait 12 agents auxiliaires, dont 8 de la catégorie B, 3 de la catégorie C et 1 de la catégorie D.

#### 3.1.4. Correcteurs d'appoint et correcteurs *free lance*

En application de son code de bonne conduite, l'Office des publications a recours à des contrats d'intérimaires et d'auxiliaires pour du personnel d'appoint intra-muros ainsi qu'à des correcteurs *free lance* extra-muros pour renforcer ses équipes de fabrication et de correction.

Le crédit initial inscrit au budget 2000 sur le poste 1174 couvrant les honoraires des correcteurs d'appoint et des correcteurs *free lance* s'élevait à 1 730 000 euros.

La consommation totale des crédits dépensés pour renforcer les équipes de correction et de fabrication de l'Office s'est élevée à 1 717 145 euros.

Pendant l'année 2000, l'Office a examiné 220 candidatures; 136 candidats ont participé aux tests de correcteurs d'appoint et 19 ont réussi. Le taux de réussite s'élève donc à 13,97 %.

En application du code de bonne conduite «Recours aux correcteurs d'appoint et correcteurs *free lance* à l'Office des publications», le groupe paritaire de suivi, composé de deux membres désignés par l'administration et de deux membres désignés par le comité du personnel, s'est réuni une fois au cours de l'année 2000. En outre, les membres du comité du personnel ont été régulièrement informés des mouvements de personnel.

Pendant l'année 2000, l'Office a eu recours à un total de 317,25 hommes/mois (intérimaires et auxiliaires).

Pendant cette même période de référence, les travaux effectués pour la Cour de justice se sont élevés à 54,5 hommes/mois, toutes langues confondues, en plus des travaux de correction «à la page».

## 3.2. Dialogue social

Le dialogue social s'est poursuivi en 2000 sur les bases précédentes de rencontres régulières avec les représentants de l'Office au sein du comité local du personnel (CLP); les membres du bureau du CLP y sont également invités.

Ces mêmes élus de l'Office ont eu la possibilité de présenter leur point de vue en ouverture de la réunion du comité de direction du 28 mars 2000.

Globalement, les sujets de préoccupation sont identiques à ceux des années antérieures: recrutement, budget, formation et taux de dépendance vis-à-vis des sociétés prestataires de services.

Les travaux de rénovation du bâtiment Mercier sont également une source de difficultés et d'inquiétude. À cet égard, il est important de rappeler la volonté de l'Office de mettre en œuvre ses engagements en matière de transparence et de circulation de l'information.

À l'occasion de son départ, M. Emringer a pu également évoquer avec les représentants des organisations syndicales et professionnelles (OSP) l'avenir du site de Luxembourg et l'évolution des missions de l'Office.

Dès son arrivée, M. Cranfield a tenu, à son tour, à rencontrer les OSP pour leur faire part de ses premières impressions et leur exposer les perspectives dans lesquelles il envisageait de programmer son action à la tête de l'Office.

L'Office entend poursuivre un dialogue social constructif et efficace avec les représentants de son personnel.

## 3.3. Formation

### 3.3.1. Plan de formation

La mise en œuvre du plan de formation 2000 a demandé le lancement de trois appels d'offres pour établir des formations répondant aux besoins spécifiques de l'Office.

Un nouveau plan de formation couvrant la seule année 2001 a été élaboré pendant l'exercice 2000, afin de permettre la prise en compte, dès 2002, de toute nouvelle priorité éventuellement identifiée par la direction au cours de 2001.

### **3.3.2. Participation aux formations en 2000**

En 2000, 471 fonctionnaires ont participé à 1 685 actions de formation, ce qui signifie que près de 90 % de l'effectif a ainsi suivi au moins un cours de formation. Cette forte participation est due notamment à la migration du courrier électronique vers Outlook.

Les formations les plus fréquentées étaient les formations informatiques (1 017), les cours linguistiques (241) et les formations du domaine éditorial (151).

Dans le cadre des programmes de cours de langues interinstitutionnels, cinq cours de langues bihebdomadaires et un cours intensif ont pu être organisés dans les locaux de l'Office.

Sur son propre budget, l'Office a organisé 54 actions répondant spécifiquement à ses besoins, avec une participation de 432 personnes.

L'Office a engagé pour ces actions un montant de 70 983,71 euros. Le déroulement du plan 2000 a pu être réalisé en grande partie. Toutefois, les nouvelles actions ont subi un retard de démarrage, ce qui explique l'exécution budgétaire plus faible que d'habitude.

## **3.4. Réforme administrative de la Commission: impact sur l'Office**

La réforme de la Commission comporte quatre grands volets:

- développer une culture axée sur le service;
- améliorer la fixation des priorités, l'affectation et l'utilisation des ressources;
- valoriser les ressources humaines;
- redéfinir l'audit, la gestion et le contrôle financier.

Le premier volet est au cœur des préoccupations de l'Office, qui est au service tant des institutions que du public. Les mesures proposées n'impliquent aucun changement radical à l'Office, mais renforceront sans doute les meilleures pratiques actuelles et mettront en lumière des lacunes dans l'approche aux citoyens.

Dans le cadre de la réforme, le deuxième volet concerne essentiellement une amélioration de la planification et de la programmation du travail de la Commission, afin de mieux traduire ses objectifs politiques en actions concrètes et d'y allouer les ressources nécessaires. Cela aura l'avantage de permettre à l'Office de mieux cerner les prestations auxquelles les services de la Commission feront appel et d'améliorer la planification de leur exécution.

Quant à l'affectation des ressources, l'Office n'a pas participé au Peer Group Review que les directions générales de la Commission ont effectué (elles étaient invitées à identifier les activités qu'elles abandonneraient au cas où elles disposeraient de 5 à 15 % de ressources en moins). Toutefois, comme mesure générale de bonne gestion, l'Office entend passer en revue le fonctionnement de tous ses services et d'en faire rapport au comité de direction avant le début de la procédure budgétaire 2002, afin que le comité puisse prendre ses décisions budgétaires en connaissance de cause. Par ailleurs, priorité sera donnée à l'organisation, dans les domaines où cela s'avère nécessaire, de concours spécifiques pour les métiers de l'Office.

Dans le cadre de la réforme des circuits financiers, la Commission a mis l'accent sur la suppression du contrôle ex ante dans la gestion financière.

Par le biais de la réforme du *règlement financier*, la Commission entend supprimer la fonction de contrôleur financier et son visa ex ante centralisé et rendre le directeur de l'Office directement responsable pour la mise en place dans sa direction générale de contrôles internes suffisants pour protéger les intérêts de l'Union.

Pour ce faire, chaque direction générale a été invitée à mettre sur pied un service d'audit interne et à appliquer des standards minimaux communs aux contrôles (voir chapitre V, point 5, et annexe 6). L'Office a mis cela en place dès décembre 2000.

En conclusion, même si ces vagues de réforme n'ont qu'un impact indirect sur l'Office, du fait notamment de la redéfinition des compétences des directions générales de la Commission, elles ne l'en obligeront pas moins à se restructurer.

## 4. Exécution du budget de l'Office

### 4.1. Infrastructures

Lancée en 1999 sur l'initiative du propriétaire de l'immeuble Mercier, la rénovation de ce bâtiment s'est poursuivie au cours de l'année 2000, mais à un rythme qui n'est pas conforme au calendrier convenu au début de l'opération, qui devait s'étaler sur trois ans. L'accord entre l'Office et le propriétaire prévoit un loyer réduit pendant la durée de la rénovation, qui prendra encore au moins trois ans.

En l'an 2000, l'entrée de l'immeuble a été réaménagée. Un bureau témoin a été rénové avec les différentes solutions proposées par le propriétaire pour permettre à l'Office d'effectuer certains choix de finitions. Les ateliers ont fait l'objet d'une rénovation complète, celle de la salle informatique est en cours.

À la fin de 2000, en l'absence d'un calendrier fiable pour la suite des travaux, l'Office a sommé le propriétaire d'en revoir l'organisation et de renforcer la surveillance du chantier. À la date de clôture de ce rapport, le dossier reste en souffrance. Cette situation est préjudiciable pour le bon fonctionnement de l'Office et, cumulée avec l'exiguïté des locaux à la disposition de l'Office, elle est susceptible de poser un problème majeur au plus tard lors de futurs élargissements.

Les inventaires «amiante» annuels réalisés par la Commission étant non destructifs par obligation légale, il est possible que la présence d'amiante soit révélée à l'occasion de travaux importants. C'est ce qui s'est produit en janvier 2001 au bâtiment Mercier. À cette occasion, l'Office a clairement signifié au propriétaire qu'il attendait de sa part une plus grande vigilance quant aux travaux à risques et un strict respect des dispositions légales en matière de manipulation et/ou d'enlèvement de matériaux contenant de l'amiante, sachant que tous les travaux au bâtiment Mercier doivent être exécutés en conformité avec la législation luxembourgeoise afférente.

### 4.2. Comptabilité budgétaire

En 2000, le total des dépenses budgétaires s'élève à 55 882 256,37 euros. Par rapport aux crédits disponibles (56 575 000 euros), les dépenses globales représentent une exécution de 98,78 %, qui se décompose comme suit:

- 90,16 % (51 010 178,24 euros) en crédits de paiement;
- 8,61 % (4 872 078,13 euros) en crédits reportés de 2000 à 2001.

Le pourcentage global d'exécution est variable selon les titres, comme le montre le tableau figurant ci-après.

### Exécution budgétaire 2000

	Crédits disponibles	Dépenses 2000					
		Dépenses au 31 décembre 2000	%	Crédits reportés	%	Total	%
Titre 1	34 525 200	33 367 015,01	96,65	900 449,64	2,61	34 267 464,65	99,25
Titre 2	19 643 800	16 043 241,16	81,67	3 167 809,46	16,13	19 211 050,62	97,80
Titre 3	2 406 000	1 599 922,07	66,50	803 819,03	33,41	2 403 741,10	99,91
<b>Total</b>	<b>56 575 000</b>	<b>51 010 178,24</b>	<b>90,16</b>	<b>4 872 078,13</b>	<b>8,61</b>	<b>55 882 256,37</b>	<b>98,78</b>

Tout en restant à un niveau élevé, l'exécution budgétaire 2000 a été quelque peu affaiblie par le délai qu'a subi la procédure de nomination du nouveau directeur de la production ainsi que par le changement du directeur, qui n'est intervenu qu'au 1<sup>er</sup> août. En effet, une nomination plus rapide aurait permis la définition des investissements lourds à temps pour achever les procédures de consultation du marché.

Le budget 2000 a fait l'objet de six virements de crédits, dont les plus importants étaient au bénéfice du titre 3 (CELEX et assistance aux utilisateurs des produits électroniques) et du poste 2400 — affranchissement (ce dernier pour faire face aux augmentations des tarifs postaux).

Le tableau 36 à l'annexe 3 rappelle les dépenses de l'Office en 1999 et détaille l'exécution des dépenses du budget de l'exercice 2000. Le tableau 37 indique la répartition des dépenses de l'Office en 2000 entre les différents services. Le tableau 38 représente la facturation *pro forma* des prestations fournies par les différents services de l'Office aux institutions.

## 4.3. Comptabilité commerciale

### 4.3.1. Résultats d'exploitation

#### 4.3.1.1. Bilan au 31 décembre 2000 (annexe 3, tableau 39)

##### a) Actif

Au 31 décembre 2000, les montants disponibles sur les comptes bancaires s'élevaient à 10 798 272,21 euros (en 1999, 7 033 173,36 euros), dont 2 619 048,82 euros sur des comptes bancaires libellés en devises (en 1999, 2 905 030,74 euros) et 8 179 223,39 euros sur des comptes libellés en euros (en 1999, 4 128 142,62 euros).

Les créances restant à encaisser s'élèvent à 3 925 048,66 euros (en 1999, 8 517 210,16 euros). Ce chiffre représente 25,05 % du montant de la facturation nette en 2000, contre 50,05 % en 1999. Durant l'exercice 2000, l'Office a encaissé un montant de 20 511 348,71 euros de recettes nettes (dont environ 2 597 774,72 euros par chèques et 167 698,67 euros par cartes de crédit), contre 16 085 694,88 euros en 1999 (+ 27,51 %). Les recettes encaissées représentent 130,91 % du chiffre d'affaires net (94,53 % en 1999). Cela s'explique principalement par le fait qu'environ 30 % des ventes facturées à la fin de 1999 sont arrivés à échéance en 2000.

##### b) Passif

Les paiements reçus de la clientèle en attente d'imputation s'élèvent à 634 467,79 euros (en 1999, 2 441 254,09 euros).

Le solde du résultat des ventes à verser aux institutions bénéficiaires, plus élevé que d'habitude, s'élevait, au terme de l'exercice 2000, à 10 163 804,42 euros (en 1999, 4 591 919,27 euros).

#### **4.3.1.2. Compte d'exploitation au 31 décembre 2000 (annexe 3, tableau 40)**

En 2000, la vente brute facturée se monte à 21 227 585,07 euros, contre 23 578 923,67 euros en 1999, soit une diminution de 9,97 %. Le produit net facturé, quant à lui, enregistre une baisse de 7,92 % pour atteindre 15 668 318,05 euros (en 1999, 17 015 754,47 euros).

Les remises commerciales accordées se chiffrent à 5 596 629,44 euros, ce qui représente 26,36 % du chiffre d'affaires brut de 2000 (28,04 % en 1999 et 30,22 % en 1998).

Le poste «clients insolvable» s'élève à 19 265,14 euros pour l'exercice 2000.

#### **4.3.2. Répartition des recettes de vente**

Les recettes de vente nettes distribuables aux institutions s'élèvent, pour 2000, à 20 511 348,71 euros. Ce montant se décompose comme suit:

##### **Répartition des recettes de vente**

	<i>(en euros)</i>
Montant net des factures établies en 2000:	
— à encaisser au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	8 517 210,16
— à encaisser au 31 décembre	3 925 048,66
Montant net des factures encaissées au 31 décembre 2000	<b>20 260 479,55</b>
Clients insolvable 2000	19 265,14
Charges	176 872,61
Produits	447 006,91
Total des recettes de vente nettes perçues en 2000	<b>20 511 348,71</b>
Total des recettes distribuables pour l'exercice 2000	<b>20 511 348,71</b>

Pour la répartition détaillée des recettes de vente, voir annexe 3, tableau 41.

Le détail des montants nets des factures établies et des recettes de vente perçues en 1998, en 1999 et en 2000 est repris à l'annexe 3 (voir tableaux 42 et 43).

Le bilan détaillé de l'Office figure à l'annexe 4. Des commentaires sur le réemploi dans le contexte de l'état prévisionnel de budget général 2002 sont repris à l'annexe 5.

## **5. Synthèse des travaux de l'auditeur interne**

Conformément aux actions de réforme décidées par la Commission, l'Office s'est doté, à la fin de 2000, d'un instrument d'audit en la personne d'un auditeur interne responsable vis-à-vis du directeur de l'Office. L'auditeur sera appelé à réaliser lui-même un certain nombre d'audits et fera appel en cas de besoin à des auditeurs externes spécialisés pour des sujets précis nécessitant des connaissances et de l'expérience dans un domaine particulier.

Une charte d'audit interne (voir annexe 6) ainsi qu'un plan d'audit interne pour l'année 2001 ont été élaborés.

Les conclusions et recommandations des rapports d'audit seront communiquées aux membres du comité de direction de l'Office. Dès 2001, une synthèse de ces rapports d'audit sera publiée dans le Rapport de gestion annuel.





## **Annexes**

**Annexe 1 — Organigramme de l'Office des publications au 16 mars 2001**

**Annexe 2 — Comités et sous-comités interinstitutionnels**

**Annexe 3 — Tableaux et graphiques**

**Annexe 4 — Bilan et comptes des résultats**

**Annexe 5 — État prévisionnel du budget général 2002 — Commentaires sur le réemploi**

**Annexe 6 — Charte de l'audit interne de l'Office des publications**



## Annexe 1 — Organigramme de l'Office des Publications au 16 mars 2001

Directeur général	T. L. Cranfield
Assistant du directeur général	L. Ceccarelli
Conseiller (responsable du secrétariat de comités interinstitutionnels)	A. Berger

*Directement rattachés au directeur général:*

1. Ressources	B. M. Reynolds
2. Infrastructures	F. Döll
3. Services auteurs	S. Brack

### **Direction de la production**

Directeur	J. Raybaut
1. Journal officiel	Y. Steinitz
2. Publications	R. Golinvaux
3. Accès au droit	Ph. Lebaube <sup>(1)</sup>
4. Multimédia	Ph. Lebaube <sup>(1)</sup>
5. Diffusion	J. Doggen

<sup>(1)</sup> Ad interim: l'un ou l'autre de ces postes fera l'objet d'un avis de vacances dans les trois mois suivant l'entrée en fonctions du directeur de la production.



## Annexe 2 — Comités et sous-comités interinstitutionnels

### INVENTAIRE DES GROUPE DE TRAVAIL/COMITÉS INTERINSTITUTIONNELS (au 31 décembre 2000)

TITRE COMPLET: groupe interinstitutionnel Lex ..... Acronyme: GIL  
INSTITUTIONS PARTICIPANTES: les institutions représentées au Comité de direction + BEI et en tant qu'observateur: la troïka du groupe «Informatique juridique» du Conseil  
PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: institution élue pour une durée d'au moins un an Tél. .... Service: .....  
SECRÉTARIAT ASSURÉ PAR: EUR-OP — OP/A/7-CELEX  
DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: pilotage du système d'accès aux textes juridiques [voir GIL(1999)01 final] ainsi que le Répertoire de la législation communautaire en vigueur  
INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP  
DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 23 septembre 1999, indications quant à la fréquence des réunions: trois à quatre fois par an

TITRE COMPLET: méthodologie (sous-groupe du groupe interinstitutionnel Lex) ..... Acronyme: .....  
INSTITUTIONS PARTICIPANTES: les institutions membres du GIL + BEI (observateur)  
PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: institution élue pour une durée d'au moins un an Tél. .... Service: .....  
SECRÉTARIAT ASSURÉ PAR: EUR-OP — OP/A/7-CELEX  
DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: couverture et contenu («méthodologie») du système d'accès aux textes juridiques [voir GIL(1999)11 final]  
INSTANCE SUPÉRIEURE: GIL  
DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 30 septembre 1999, indications quant à la fréquence des réunions: trois ou quatre fois par an (le groupe se réunit en temps utile avant les réunions du GIL)

TITRE COMPLET: comité de pilotage Eurovoc ..... Acronyme: .....  
 INSTITUTIONS PARTICIPANTES: Parlement européen (présidence), EUR-OP (secrétariat), Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, Cour de justice, Cour des comptes  
 PRÉSIDENTE ASSURÉE PAR: Parlement européen (M. Toornstra) Tél. .... Service: .....  
 SECRÉTARIAT ASSURÉ PAR: EUR-OP (équipe de maintenance Eurovoc — OP/A/7-CELEX)  
 DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: définitions des priorités, des travaux à réaliser, du calendrier global, de l'utilisation des ressources, etc.  
 INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP  
 DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 12 octobre 1999, indications quant à la fréquence des réunions: deux fois par an

TITRE COMPLET: comité de maintenance Eurovoc ..... Acronyme: .....  
 INSTITUTIONS PARTICIPANTES: EUR-OP + les institutions membres du comité de pilotage Eurovoc  
 PRÉSIDENTE ASSURÉE PAR: EUR-OP (M. H. Stjernquist) Tél. (352) 29 29-44104 Service: OP/A/7-CELEX  
 DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: mise en œuvre des travaux de maintenance (étude des propositions de mise à jour, vote et mise en chantier de la version 4 d'Eurovoc)  
 INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de pilotage Eurovoc  
 DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 13 septembre 2000, indications quant à la fréquence des réunions: quatre fois par an

TITRE COMPLET: comité de rédaction «Annuaire interinstitutionnel» ..... Acronyme: .....  
 INSTITUTIONS PARTICIPANTES: chaque institution qui publie son organigramme dans l'annuaire électronique et papier  
 PRÉSIDENTE ASSURÉE PAR: EUR-OP (M. H. Burghard) Tél. (352) 29 29-42134 Service: OP/A/3  
 DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: définition de la date de parution de la version papier, définition de la formule de répartition des frais de la publication et des frais informatiques pour la version électronique (base IDÉA), décisions sur tous les changements de contenu et les nouveaux développements  
 INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP  
 DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 1994, indications quant à la fréquence des réunions: une à deux fois par an, au moins une fois avant la parution de l'annuaire, version papier. Pour des questions ayant trait au contenu: communication par procédure écrite

TITRE COMPLET: groupe «Code de rédaction interinstitutionnel»..... Acronyme: .....

INSTITUTIONS PARTICIPANTES: juristes-linguistes du Conseil, de la Commission et du service de traduction/AGL, services de traduction du Conseil, de la Commission et du Parlement européen, Cour de justice, Cour des comptes, Comité économique et social, Comité des régions, EUR-OP (OP/A/2 et OP/A/3), un *Steering group* (+ onze sous-groupes — un pour chaque langue)

PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: EUR-OP (M. B. Lahure) Tél. (352) 29 29-42378 Service: OP/A/3

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: concertation interinstitutionnelle en vue de l'établissement et de la maintenance du *Code de rédaction interinstitutionnel* (en onze langues)

INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: février 1992, indications quant à la fréquence des réunions: *Steering group*: communication par procédure écrite; réunions ponctuelles si nécessaire. Sous-groupe: réunions ponctuelles

TITRE COMPLET: groupe de travail interinstitutionnel «Consolidation»..... Acronyme: .....

INSTITUTIONS PARTICIPANTES: Commission, EUR-OP, Parlement européen, Conseil, Cour de justice, Cour des comptes et CES-CdR

PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: M<sup>me</sup> D. De Ripaindel Tél. .... Service: secrétariat général (Commission)

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: suivre les activités de consolidation, codification, refonte. Déterminer la nature des produits à réaliser et à diffuser. Finaliser le programme de travail

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 20 janvier 1999, indications quant à la fréquence des réunions: une à quatre fois par an

TITRE COMPLET: comité interinstitutionnel «Publications multimédias — Outils et méthodes»..... Acronyme: .....

INSTITUTIONS PARTICIPANTES: toutes les institutions et organes assimilés

PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: EUR-OP (M. Ph. Lebaube) Tél. (352) 29 29-42855 Service: OP/A/5

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: élaboration de recommandations en matière d'outils et de méthodes pour la réalisation de publications multimédias (CD-ROM, site Internet, vidéo, service en ligne...). Coordination avec les équipes éditoriales et techniques des institutions pour l'intégration des travaux du comité. Rédaction et mise à jour du «Vade-mecum de la publication multimédia»

INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 8 juillet 1998, indications quant à la fréquence des réunions: au moins quatre fois par an

TITRE COMPLET: groupe de travail Eurolook interinstitutionnel ..... Acronyme: .....  
 INSTITUTIONS PARTICIPANTES: Parlement européen, Conseil, Comité économique et social, Cour des comptes, Commission, EUR-OP  
 PRÉSIDENCE ASSURÉE PAR: EUR-OP (M. F. Doll) Tél. (352) 29 29-42050 Service: OPOCE/2  
 DESCRIPTION SUCCINCTE DU MANDAT: définition des formats et des modalités d'échange de documents électroniques entre institutions et organismes communautaires. Harmonisation des normes de présentation (articulation de textes, abréviations, etc.) dans le respect de l'esprit de chaque langue, mais aussi des contraintes du multilinguisme. Coordination des procédures et des mécanismes de création et d'échange de documents  
 INSTANCE SUPÉRIEURE: comité de direction de l'EUR-OP  
 DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX: 1993, indications quant à la fréquence des réunions: au minimum deux par an

[Personne de contact: L. Ceccarelli, assistante: tél. (352) 29 29-42890]



## Annexe 3 — Tableaux et graphiques

### Liste des tableaux

#### Chapitre III — Production

1. Journal officiel: évolution du nombre de pages par série pour la période 1992-2000
2. Journal officiel: bilans 1999 et 2000
3. Journal officiel: volume de production 1999-2000
4. Répartition par pays des avis de marché publiés en 2000
5. Publications générales: répartition de la production par ordonnateur
6. Publications générales: ventilation par langue du nombre de pages corrigées
7. Base EUDOR: évolution du contenu et des commandes
8. Base DBREF: répartition par type de publication
9. Édition électronique: répartition des produits par institution ordonnatrice
10. Édition électronique: évolution du nombre de dossiers par institution ordonnatrice
11. Édition électronique: nombre de dossiers traités
12. EUR-Lex: indicateurs de fréquentation en 2000
13. Journal officiel en ligne pour les institutions: indicateurs de fréquentation en 2000
14. EUR-Lex: ratio d'accès aux pages du site par version linguistique en 2000
15. «Service lecteurs» EUR-Lex: indicateurs

#### Chapitre IV — Diffusion

##### Généralités

16. Évolution des activités de diffusion et de stockage

##### Politique de vente et résultats obtenus

17. Journal officiel: évolution par langue des abonnements aux séries L et C: papier, CD-ROM
18. Journal officiel: évolution par langue des abonnements à la série S: CD-ROM
19. Périodiques autres que le Journal officiel: évolution des abonnements
20. Documents: évolution des abonnements
21. Monographies: nombre de nouveaux titres inscrits au catalogue
22. Périodiques autres que le Journal officiel: nombre de titres inscrits au catalogue
23. Facturation des produits hors ligne
24. Bases de données: évolution du nombre de contrats gérés directement par l'Office
25. a) Facturation des licences «Bases de données»  
b) Nombre de contrats de licence en vigueur au 31 décembre 2000
26. Facturation des produits électroniques en ligne

### **Réseaux de distribution**

27. Participation directe de l'Office aux foires
28. Représentation de l'Office par des tiers lors des foires
29. Diffusion des catalogues

## **Chapitre V — Exécution du budget**

### **Gestion financière**

30. Journal officiel: prestations facturées en 2000
31. Journal officiel 2000: répartition des pages produites, par institution
32. Journal officiel: pages facturées, exercice 2000 — Reports de production 1999 et production 2000, par institution
33. Publications générales: nombre de dossiers ouverts

### **Gestion du personnel**

34. Effectifs 1999 et 2000
35. Procédures administratives

### **Exécution du budget de l'Office**

36. Exécution du budget (exercice 2000)
37. Comptabilité analytique: dépenses de l'Office en 2000
38. Facturation 2000 pro forma (ventilation globale des coûts de l'EUR-OP par institution)
39. Bilan de l'activité commerciale au 31 décembre 2000
40. Compte d'exploitation au 31 décembre 2000
41. Répartition des recettes de vente du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2000
42. Montant net des factures établies en 1998, en 1999 et en 2000
43. Montant net des recettes de vente perçues en 1998, en 1999 et en 2000

### *Liste des graphiques*

1. Évolution de la production au Journal officiel (1986-2000)
2. Indices de fréquentation TED
3. Indices de fréquentation CELEX
4. Indices de fréquentation EUR-Lex

## Chapitre III — Production

Tableau 1 — Journal officiel: évolution du nombre de pages par série pour la période 1992-2000 (toutes versions linguistiques confondues)

Série	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
JO L	198 252	194 796	240 896	198 736	215 688	220 012	232 368	227 876	240 520
JO C <sup>(1)</sup>	155 400	151 652	189 216	152 120	246 996	247 000	285 586	230 811	225 602
OCVV	—	—	—	244	388	497	518	878	957
OHMI	—	—	—	680	1 900	14 286	60 812	66 768	71 601

<sup>(1)</sup> Ces chiffres prennent en compte les numéros du Journal officiel de l'exercice dont la parution effective n'a lieu qu'au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

Tableau 2 — Journal officiel: bilans 1999 et 2000

Série	1999			2000		
	Numéros	Pages	Pages/ numéro/ langue	Numéros	Pages	Pages/ numéro/ langue
JO L	345	227 876	60	336	240 520	65
JO C	434	230 811	48	458	225 602	44
OHMI:						
— JO <sup>(1)</sup>	15	2 254	150	14	2 201	157
— Bulletin <sup>(2)</sup>	104	64 514	620	104	69 400	667
OCVV <sup>(2)</sup>	7	878	125	7	957	137
<b>Total</b>	<b>850</b>	<b>526 333</b>		<b>919</b>	<b>538 680</b>	

<sup>(1)</sup> Publications multilingues (cinq langues).

<sup>(2)</sup> Publication multilingue (onze langues).

Tableau 3 — Journal officiel: volume de production 1999-2000

Volume produit	1999	2000	Évolution (en %)
Nombre de parutions	7 066	6 920	-2,07
Nombre de pages corrigées	259 154	247 461	-4,51
Nombre de pages non corrigées	396 968	302 452	-23,81

Tableau 4 — Répartition par pays des avis de marché publiés en 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	UE	EEE	US	JP	Autres	Total
<b>Institutions communautaires</b>																					
Parlement européen	13					7			85							105					105
Conseil de l'Union européenne	24															24					24
Commission européenne	1 050	13	67	15	55	10	26	226	230	44	5	2	4	3	17	1 767				3	1 770
Cour de justice des Communautés européennes									14							14					14
Cour des comptes européenne									3							3					3
Comité économique et social des Communautés européennes	2															2					2
Comité des régions																0					0
GEIE	30		18	1	13	13	1	11	3	4	1	2	1	6	8	112					112
FED	197								1	1						199				171	370
Phare, Tactis, PECO	500		15			2		4	4	7			3	4	9	548				503	1 051
BEI									10							10				171	181
BERD															13	13				20	33
BCE			17													17					17
<b>Communauté européenne</b>																					
<i>Travaux</i>																					
Préinformations	44	14	1 326	38	47	736	68	33	22	46	172	1	26	35	247	2 855	37				2 892
Procédures ouvertes	223	26	8 156	67	437	2 485	83	178	110	108	1 341	118	6	112	5	13 455	142				13 597
Procédures restreintes	9	58	296	4		716	89	85	14	91	7	7	76	38	504	1 987	20				2 007
Procédures restreintes accélérées	1	1	114		4	18	5	112	2	2	4	2	2	2	109	374					374
Procédures négociées	2		15			310	7		1	3	7	7	1	4	52	402	6				408
Procédures négociées accélérées			20	1		5		41			1	1			1	28					28
Avis de concession	8		3	5	26	27	1				1				8	122					122
Avis de concessionnaire			1			1					1				1	3					3
Marchés passés	75	12	4 675	13	367	1 825	43	269	153	77	690	16	36	71	212	8 534	32				8 566
Informations générales			1			1		19						1	2	24					24
Total des travaux	362	111	14 607	128	881	6 124	296	737	300	327	2 223	136	147	264	1 141	27 784	237			0	28 021
<i>Fournitures</i>																					
Préinformations	61	38	117	27	165	445	95	151	7	30	58	2	46	58	295	1 595	20				1 615
Procédures ouvertes	652	216	2 102	978	1 992	10 935	311	1 320	41	319	552	849	589	1 149	1 794	23 799	516			98	24 413
Procédures restreintes	51	255	386	142	5	1 510	53	798	2	211	9	2	54	39	3 098	6 615	20			12	6 647
Procédures restreintes accélérées	23	8	253	41	14	29	24	754	10	10	5	5	11	6	325	1 508	12				1 520
Procédures négociées	4		110		2	884	5	9	1	2	6	6	4	6	69	1 100	6				1 106
Procédures négociées accélérées			120	3	2	16		11		2	5	5	2		21	182	1				183
Marchés passés	302	340	1 524	54	1 544	7 466	147	1 385	38	340	365	83	420	714	2 662	17 384	197				17 581
Informations générales	1	1				1		4								7					7
Avis de présélection																					0
Total des fournitures	1 094	858	4 612	1 245	3 724	21 286	635	4 432	89	912	1 000	941	1 126	1 972	8 264	52 190	772			110	53 072

Tableau 4 (suite) — Répartition par pays des avis de marché publiés en 2000

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	UE	EEE	US	JP	Autres	Total
<i>Services</i>																					
Avis de concours	19	31	120	3	13	896	3	49		3	30	24	6	4	4	1 205	29				1 234
Résultats de concours	1	6	36		4	225	1	20	1	1	9	9		2	8	323	6				329
Préinformations	118	88	191	44	136	758	78	135	3	57	66	1	15	62	684	2 456	32				2 468
Procédures ouvertes	736	217	1 050	395	1 803	7 222	142	1 637	5	267	305	331	192	900	572	15 774	281				16 055
Procédures restreintes	72	637	250	30	40	2 438	80	819	4	281	20	1	87	106	3 007	7 872	60				7 932
Procédures restreintes accélérées	22	5	87	12	19	41	13	919		21	8	4	7	5	351	1 514	8				1 522
Procédures négociées	126	28	909	17	9	2 107	120	39	5	71	129	2	19	63	658	4 302	69				4 371
Procédures négociées accélérées	43		258	3	1	18	4	36		4	8	1	1	3	75	455	3				458
Marchés passés	392	499	1 334	102	1 398	6 578	106	1 527	4	587	245	30	153	920	2 308	16 183	107				16 290
Informations générales	1		37	1		4		64		4	3				3	117					117
Total des services	1 530	1 511	4 272	607	3 423	20 287	547	5 245	22	1 296	823	403	480	2 065	7 670	50 181	595				50 776
<i>Secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications (EETT)</i>																					
Systèmes de qualification	54	70	165	1	12	96	32	150		44	53	47		21	101	846	22				868
Avis de concours			1			13		1			2	1				18					18
Résultats de concours	1		2			7		1								11					11
Avis périodiques	174	51	303	94	32	646	48	244	35	13	100	2	7	44	182	1 975	38				2 013
Procédures ouvertes	121	19	653	192	534	479	11	268	5	18	37	85	29	107	31	2 589	44				2 633
Procédures restreintes	29	52	123	16	31	376	7	344		66	5	7	22	22	147	1 247	8				1 255
Procédures négociées	284	158	1 119	7	122	914	145	488	6	119	224	5	50	185	602	4 428	78				4 506
Marchés passés	218	156	1 297	51	393	1 854	118	1 249	14	96	239	15	37	144	590	6 471	96				6 567
Informations générales	2	1	8					10		5					1	27					27
Total EETT	883	507	3 671	361	1 124	4 385	361	2 755	60	361	660	162	145	523	1 654	17 612	286				17 898
Informations et avis divers			27					1							3	31					48
Indications complémentaires et rectificatifs	339	148	1 066	454	402	2 403	89	864	21	199	418	242	19	253	729	7 646	46			1	7 693
Total 2000	6 024	3 148	28 372	2 811	9 622	54 517	1 955	14 275	842	3 151	5 130	1 888	1 925	5 090	19 508	158 258	1 936			917	161 221
Total 1999 (US et JP exclus) (1)	5 661	2 542	26 700	2 816	8 662	45 805	1 492	15 058	702	2 915	4 840	1 630	1 609	4 733	17 603	142 768	2 085			671	145 524
Total 1999	5 661	2 542	26 700	2 816	8 662	45 805	1 492	15 058	702	2 915	4 840	1 630	1 609	4 733	17 603	142 768	2 085	6 809	10 527	671	162 861
Croissance 2000/1999 en % (US et JP exclus)	+ 6,41	+ 23,84	+ 6,26	- 0,18	+ 11,08	+ 19,02	+ 31,03	- 5,20	+ 19,94	+ 8,10	+ 5,99	+ 15,83	+ 19,64	+ 7,54	+ 10,82	+ 10,85	- 7,15			+ 36,66	+ 10,79

(1) Les avis US et JP ne sont plus publiés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Tableau 5 — Publications générales: répartition de la production par ordonnateur

Institution/agence	Pages corrigées			Pages non corrigées		
	1999	2000	Évolution (en %)	1999	2000	Évolution (en %)
Parlement européen	3 079	843	- 72,62	63 570	30 656	- 51,78
Conseil	6 460	9 431	+ 45,99	9 910	10 615	+ 7,11
Commission <sup>(1)</sup>	124 578	126 469	+ 1,52	265 759	203 149	- 23,56
Cour de justice	114 724	105 401	- 8,13	32 942	37 974	+ 15,28
Cour des comptes	2 777	54	- 98,06	0	66	+ 66,00
CES/CdR	1 874	324	- 82,71	7 503	2 502	- 66,65
BEI	162	228	+ 40,74	2 370	2 755	+ 16,24
Agences décentralisées	5 500	4 711	- 14,35	14 914	14 735	- 1,20
<b>Total</b>	<b>259 154</b>	<b>247 461</b>	<b>- 4,51</b>	<b>396 968</b>	<b>302 452</b>	<b>- 23,81</b>

<sup>(1)</sup> Dans ces chiffres sont incluses 779 pages corrigées et 4 334 pages non corrigées pour la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin ainsi que 35 pages corrigées et 204 pages non corrigées pour l'Institut universitaire européen de Florence.

Tableau 6 — Publications générales: ventilation par langue du nombre de pages corrigées

Langue	1999	2000	Évolution (en %)
ES	21 226	18 475	- 12,96
DA	21 595	18 474	- 14,45
DE	26 939	28 675	+ 6,44
EL	20 207	16 990	- 15,92
EN	34 550	42 310	+ 22,46
FR	29 842	30 868	+ 3,44
GA	0	38	+ 38,00
IT	22 205	19 264	- 13,24
NL	19 186	11 840	- 38,29
PT	21 984	21 381	- 2,74
FI	20 339	18 678	- 8,17
SV	20 813	20 292	- 2,50
Autres langues	268	176	- 34,33
<b>Total</b>	<b>259 154</b>	<b>247 461</b>	<b>- 4,51</b>

Tableau 7 — Base EUDOR: évolution du contenu et des commandes

Collection	Nombre de pages chargées		
	Cumulatif au 31 décembre 2000	2000	1999
JO L	4 651 850	243 767	607 825
JO C	3 379 596	227 573	648 446
JOP <sup>(1)</sup>	139 859	0	0
CECA	9 658	0	0
Documents COM	2 362 257	265 005	484 916
Droit dérivé	214 069	139	53 575
Consleg	146 629	39 807	18 562
MTF	8 885	2 033	1 641
Eurostat	215 497	20 851	46 026
PE doc. A4	504 387	0	98 271
PE doc. A5	96 788	82 083	14 695
Conseil addendum	15 432	2 739	3 066
Conseil relevés	4 908	2 464	3 113
Jurisprudence	418 428	418 428	0
<b>Total</b>	<b>12 170 707</b>	<b>1 304 899</b>	<b>1 980 136</b>
Nombre de commandes		44 481	94 976
Nombre de pages livrées		1 159 768	2 119 450

<sup>(1)</sup> JO publiés entre le 24 avril 1958 et le 31 décembre 1967.

Tableau 8 — Base DBREF: répartition par type de publication

Collection	Publications		Titres	
	Cumulatif	2000	Cumulatif	2000
CECA	564	0	3 889	0
COM	80 749	10 727	79 361	9 790
Consleg	6 527	2 301	13 427	2 197
Droit dérivé	108	2	18 358	0
JO C	84 853	5 670	1 402 919	71 016
JO L	91 543	4 457	1 353 758	87 632
JOP	6 484	0	45 953	0
MTF	1 268	287	944	5
PE doc. A4	22 549	0	24 994	0
<b>Total</b>	<b>294 645</b>	<b>23 444</b>	<b>2 943 603</b>	<b>170 640</b>

Tableau 9 — Édition électronique: répartition des produits par institution ordonnatrice

Institution	Nombre de dossiers	Nombre de livrables	Ventilation par type de livrable							
			Études	Créations graphiques	Vidéos	CD-ROM		Sites Internet	Autres	À classer
						master	duplication			
Parlement européen	6	25				2	20	3		
Conseil	1	22			22					
Commission	78	780	6	3	1	251	405	107	7	
Cour de justice	3	3						1		2
Comité économique et social	1	0								
Comité des régions	0	0								
Agence européenne pour l'environnement	1	2					2			
Cedefop	1	1							1	
Fondation européenne de Dublin	1	1							1	
ETF	0	0								
OEDT	0	0								
OHMI	0	0								
OSHA	2	2						2		
<b>Total 2000</b>	<b>94</b>	<b>836</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>253</b>	<b>427</b>	<b>113</b>	<b>9</b>	<b>2</b>
<b>Total 1999</b>	<b>115</b>	<b>220</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>169</b>		<b>42</b>		
<b>Évolution (en %)</b>	<b>-18</b>	<b>+280</b>								

Tableau 10 — Édition électronique: évolution du nombre de dossiers par institution ordonnatrice

Institution	Nombre de dossiers				Variation 1999/2000 (en nombre de dossiers)	Variation 1999/2000 (en %)
	1997	1998	1999	2000		
Parlement européen	3	10	5	6	+1	+20
Conseil	8	2	2	1	-1	-50
Commission	56	131	101	78	-23	-22,8
Cour de justice	1	0	0	3	+3	—
Comité économique et social	0	0	1	1	0	—
Comité des régions	0	0	0	0	0	—
Agence européenne pour l'environnement	0	1	3	1	-2	-66,7
Cedefop	0	5	1	1	0	—
Fondation européenne de Dublin	1	1	1	1	0	—
ETF	0	0	1	0	-1	-100
OEDT	1	2	0	0	0	—
OHMI	1	1	0	0	0	—
OSHA	0	0	0	2	+2	—
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>153</b>	<b>115</b>	<b>94</b>	<b>-21</b>	<b>-18,3</b>



Tableau 11 — Édition électronique: nombre de dossiers traités

Dossiers	En cours				Clôturés			
	1997	1998	1999	2000	1997	1998	1999	2000
1997	71	48	13	9	23	35	4	5
1998		153	98	65		55	33	52
1999			115	72			43	56
2000			94					38
					% de dossiers clôturés			
					1997	1998	1999	2000
1997					32	82	87	94
1998						36	58	92
1999							37	86
2000								40

Tableau 12 — EUR-Lex: indicateurs de fréquentation en 2000

Nombre d'utilisateurs se connectant par jour	Entre 17 000 et 18 000
Nombre de JO et de pages sommaires consultés par jour	Entre 120 000 et 180 000
Nombre de documents JO téléchargés par jour	Entre 20 000 et 35 000
Ratio d'utilisation JO/législation en vigueur/textes consolidés/législation en préparation	En semaine: 30/50/8/12 Week-end: 10/65/10/15
Ratio par méthode d'accès aux documents (navigation/recherche par numéro/recherche plein texte)	86/12/2

Tableau 13 — Journal officiel en ligne pour les institutions: indicateurs de fréquentation en 2000

Nombre d'utilisateurs se connectant par jour	Entre 600 et 850
Nombre de JO et de pages sommaires consultés par jour	Entre 6 000 et 8 000
Nombre de documents JO téléchargés par jour	Entre 6 500 et 8 000

Tableau 14 — EUR-Lex: ratio d'accès aux pages du site par version linguistique en 2000

ES	DA	DE	EL	EN	FR	IT	NL	PT	FI	SV
13	3	12	3	24	15	14	6	4	3	3

Tableau 15 — «Service lecteurs» EUR-Lex: indicateurs

Pourcentage d'opinions positives exprimées sur le service EUR-Lex	85
Nombre de questions reçues par mois	450
Nombre d'interactions avec les lecteurs par mois	600
Pourcentage de questions liées à l'utilisation du site	< 30
Pourcentage de questions liées au contenu du site et aux politiques communautaires	> 70

## Chapitre IV — Diffusion

### Généralités

Tableau 16 — Évolution des activités de diffusion et de stockage

(en millions d'exemplaires)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Diffusion de base	55	42,7	54,4	46,8	60	81,3	56,6	50,1	48
Commandes	2,3	1,9	2,4	2,1 <sup>(1)</sup>	3,3 <sup>(1)</sup>	5,4 <sup>(1)</sup>	8,8 <sup>(1)</sup>	3,1 <sup>(1)</sup>	7,3 <sup>(1)</sup>
Stockage	12,2	12,2	13,6	14,9	22,2	32	29,7	29,5	32,9

<sup>(1)</sup> Ces chiffres sont à augmenter d'un nombre variable de Journaux officiels et de «Recueils de la jurisprudence» composant une collection, qui est comptabilisée comme un seul exemplaire.

### Politique de vente et résultats obtenus

Tableau 17 — Journal officiel: évolution par langue des abonnements aux séries L et C: papier, CD-ROM

Langue	Séries L et C Papier			Séries L & C CD-ROM		
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
ES	1 710	1 521	1 320	74	129	222
DA	398	323	260	36	20	51
DE	2 021	1 835	1 654	91	126	328
EL	239	216	169	11	26	64
EN	2 369	1 977	1 682	168	214	387
FR	2 613	2 321	2 017	124	229	433
IT	2 240	2 015	1 604	151	206	551
NL	865	788	681	51	30	85
PT	544	484	419	46	49	179
FI	211	155	116	4	12	20
SV	210	166	137	13	11	22
<b>Total</b>	<b>13 420</b>	<b>11 801</b>	<b>10 059</b>	<b>769</b>	<b>1 052</b>	<b>2 342</b>

Tableau 18 — Journal officiel: évolution par langue des abonnements à la série S: CD-ROM

Langue	Série S CD-ROM					
	1998	1999	2000	1998	1999	2000
	Produit multilingue, langue d'inscription					
	2 x	2 x	2 x	5 x	5 x	5 x
ES	142	172	161	31	47	37
DA	447	454	396	78	48	31
DE	2 228	2 566	2 463	82	82	72
EL	33	56	41	0	0	0
EN	1 779	1 857	1 729	417	373	305
FR	1 324	1 663	1 564	285	340	259
IT	421	519	413	401	338	246
NL	560	576	526	213	164	123
PT	59	71	81	0	2	4
FI	10	9	7	0	0	0
SV	61	39	33	2	1	0
<b>Total</b>	<b>7 064</b>	<b>7 982</b>	<b>7 414</b>	<b>1 509</b>	<b>1 395</b>	<b>1 077</b>

Tableau 19 — Périodiques autres que le Journal officiel: évolution des abonnements

Titre	1998	1999	2000	Évolution 1999/2000 (en %)	Remarques
<b>Parlement européen</b>					
Débats (édition papier)	223	206	—	—	Annulé en 2000
Débats (édition CD-ROM)	—	—	28	—	Nouveau en 2000
Liste des députés	27	30	42	+ 40,00	
Total	250	236	70	- 70,34	
<b>Commission</b>					
a) Publications générales					
— Bulletin des CE et suppléments	3 246	2 921	2 722	- 6,81	Dont 32 CD-ROM
— Marchés agricoles — Prix	108	94	25	- 73,40	
— Économie européenne et Suppléments A, B et C	2 359	2 231	2 056	- 7,84	
— SCAD Bulletin	52	42	—	—	Annulé en 2000
— Europe sociale et suppléments	1 455	492	463	- 5,89	
— Résultats de l'enquête de conjoncture	133	—	—	—	Annulé en 1998
— Terminologie et traduction	39	50	58	+ 16,00	
Total des publications générales	7 392	5 830	5 324	- 8,68	
b) Publications d'Eurostat					
— Statistiques en bref	571	768	813	+ 5,86	Dont 121 PDF
— ECU-SME information	287	—	—	—	Annulé en 1998
— Eurostatistiques	918	838	794	- 5,25	Dont 9 PDF
— Comptes nationaux trimestriels SEC	137	188	138	- 26,60	Dont 4 PDF
— Monnaie et finances — Données trimestrielles	200	—	—	—	Annulé en 1998
— Sidérurgie — Statistiques mensuelles	179	153	135	- 11,76	Dont 1 PDF
— Conjoncture services	67	—	—	—	Annulé en 1998
— Commerce extérieur — Statistiques mensuelles	311	297	285	- 4,04	Dont 8 PDF
— Prix agricoles, série sélectionnée de la banque de données Cronos	198	177	—	—	Annulé en 2000, remplacé par VXAS
— Énergie — Statistiques mensuelles	348	300	292	- 2,67	Dont 12 PDF
— Production agricole	458	416	—	—	Annulé en 2000, remplacé par VXAS
— Chômage — Bulletin mensuel	295	—	—	—	Annulé en 1998
— Panorama de l'industrie	226	234	231	- 1,28	Dont 1 PDF + 5 CD
— Ecustat	56	—	—	—	Annulé en 1998
— Balance des paiements	68	—	—	—	Annulé en 1998
— Economic Data Pocket Book	185	164	161	- 1,83	
— Chiffres clés	49	63	—	—	Annulé en 2000
— Asylum seekers	7	—	—	—	Annulé en 1998
— Research in official statistics	16	31	39	25,81	
— Money, Finance and the Euro	—	150	168	—	Dont 7 PDF + 2 CD
— Harmonised index of consumer prices	—	13	—	—	Annulé en 2000
— Panorama de l'UE	—	12	14	—	Aucune parution
— Agriculture — Statistiques trimestrielles (VXAS)	—	—	150	—	Nouveau en 2000
— Social statistics	—	—	5	—	Nouveau en 2000
— Panorama of European business	—	—	3	—	Nouveau en 2000
— Europroms CD-ROM	—	—	9	—	Nouveau en 2000
Total des publications d'Eurostat	4 576	3 804	3 237	- 14,91	
Total des publications de la Commission	11 968	9 634	8 561	- 11,14	

Titre	1998	1999	2000	Évolution 1999/2000 (en %)	Remarques
<b>Cour de justice</b>					
Fonction publique	197	28	34	+ 21,43	
Recueil de la jurisprudence + Fonction publique	451	582	557	- 4,30	
Recueil de la jurisprudence	1 857	1 800	1 791	- 0,50	
Total	2 505	2 410	2 382	- 1,16	
<b>Publications des agences</b>					
Cedefop — Formation professionnelle	2 186	1 989	1 898	- 4,58	
Bulletin officiel de l'OCVV	481	468	442	- 5,56	
Journal officiel de l'OHMI	1 398	1 369	1 292	- 5,62	
Bulletin OHMI (papier)	562	445	382	- 14,16	
Bulletin OHMI (CD-ROM)	—	107	127	+ 18,69	
Bulletin OHMI — Base cumulative	—	45	65	+ 44,44	
<b>Total général</b>	<b>19 350</b>	<b>16 703</b>	<b>15 219</b>	<b>- 8,88</b>	

Tableau 20 — Documents: évolution des abonnements

Titre	1998 (1)	1999 (1)	2000 (1)	Évolution 1999/2000 (en %)
<b>Commission</b>				
Documents COM				
— Abonnements globaux	398	491	332	- 32,38
— Abonnements microfiches	179	159	154	- 3,14
Décisions task-force «Concentrations»	67	68	57	- 16,18
Total	644	718	543	- 24,37
<b>Comité économique et social</b>				
Avis				
— Abonnements globaux	119	110	94	- 14,55
— Abonnements microfiches	112	98	93	- 5,10
Total	231	208	187	- 10,10
<b>Comité des régions</b>				
Avis				
— Abonnements globaux	4	3	3	0,00
<b>Total général</b>	<b>879</b>	<b>929</b>	<b>733</b>	<b>- 21,10</b>

(1) Ces chiffres comprennent les abonnements interinstitutionnels.

Tableau 21 — **Monographies: nombre de nouveaux titres inscrits au catalogue (classés par institution)**

Institution	1999	2000
Toutes institutions	—	3
Parlement européen	42	39
Conseil de l'Union européenne	37	26
Commission européenne <sup>(1)</sup>	1 119	1 160
Secrétariat général		22
DG Entreprises		35
DG Affaires économiques et financières		11
DG Concurrence		13
DG Emploi et affaires sociales		60
DG Agriculture		19
DG Énergie et transports		84
DG Environnement		54
DG Recherche		306
CCR (Geel, Ispra, Karlsruhe, Séville, Petten, DG)		32
DG Société de l'information		36
DG Pêche		8
DG Marché intérieur		110
DG Politique régionale		20
DG Fiscalité et union douanière		4
DG Éducation et culture		83
DG Santé et protection des consommateurs		1
DG Relations extérieures		13
DG Commerce		4
DG Développement		3
Office d'aide humanitaire		1
Eurostat		158
DG Personnel et administration		10
DG Budget		7
Office européen de lutte antifraude		2
Service commun «Interprétation-conférences»		1
Office des publications		49
Bureaux (Bonn, Luxembourg, Dublin, Londres, Lisbonne, Washington)		14
Cour de justice	10	27
Cour des comptes	5	2
Comité économique et social	1	—
Comité des régions	20	1
Banque européenne d'investissement	6	3
Écoles européennes	—	2
Médiateur européen	1	1
Institut universitaire européen, Florence	4	6
Cercle culturel des institutions européennes	—	1
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail	10	62
Agence européenne pour l'environnement	44	42
Agence européenne pour l'évaluation des médicaments	1	3
Centre de traduction des organes de l'UE	2	2
Cedefop	37	50
Fondation européenne pour la formation	16	11
Fondation européenne de Dublin	41	30
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies	13	2
Office communautaire des variétés végétales	4	1
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur	7	6
Regroupement des agences (publication conjointe)	1	1
Office des publications officielles des CE	34	—
Agence d'approvisionnement d'Euratom	1	—
<b>Total</b>	<b>1 457</b>	<b>1 481</b>

<sup>(1)</sup> Ventilation par DG/services non comparable en raison de la restructuration des services de la Commission.

**Tableau 22 — Périodiques autres que le Journal officiel: nombre de titres inscrits au catalogue (classés par institution)**

Institution	1999	2000
Toutes institutions	1	1
Parlement européen	14	21
Conseil de l'Union européenne	—	1
Commission européenne <sup>(1)</sup>	117	148
Secrétariat général		13
DG Entreprises		13
DG Affaires économiques et financières		5
DG Concurrence		1
DG Emploi et affaires sociales		20
DG Agriculture		3
DG Énergie et transports		1
DG Environnement		2
DG Recherche		8
CCR (Séville, DG)		2
DG Société de l'information		3
DG Politique régionale		6
DG Fiscalité et union douanière		1
DG Éducation et culture		8
DG Santé et protection des consommateurs		1
DG Relations extérieures		1
Service commun des relations extérieures		1
DG Développement		2
Eurostat		39
DG Budget		3
Office des publications		10
Bureaux (Bonn, Luxembourg)		2
Ancienne DG X		3
Cour de justice	7	6
Comité des régions	1	2
Banque européenne d'investissement	4	1
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail	—	5
Cedefop	2	2
Fondation européenne pour la formation	—	1
Fondation européenne de Dublin	5	5
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies	1	1
Office communautaire des variétés végétales	1	1
Office de l'harmonisation dans le marché intérieur	29	10
Office des publications officielles des CE	10	—
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>205</b>

<sup>(1)</sup> Ventilation par DG/services non comparable en raison de la restructuration des services de la Commission.

Tableau 23 — Facturation des produits hors ligne

Titre	1999 (en euros)	2000 (en euros)	Évolution 1999/2000 (en %)
CD-ROM JO S			
a) Abonnements deux éditions par semaine	1 146 450	1 064 453	- 7,15
b) Abonnements cinq éditions par semaine	528 430	388 649	- 26,45
c) Vente monographies	481	- 148	—
Total CD-ROM JO S	1 675 361	1 452 954	- 13,27
CD-ROM JO L & C			
a) Abonnements	95 256	267 300	+ 180,62
b) Vente monographies	17 452	42 940	+ 146,05
Total CD-ROM JO L & C	112 708	310 240	+ 175,26
CD-ROM/disquette JO L & C	8 662	24 924	+ 187,74
CD-ROM nomenclature combinée	3 111	4 502	+ 44,72
CD-ROM TARIC	1 229	4 502	+ 266,32
OHMI			
1. Bulletin OHMI			
— Abonnements CD-ROM	86 625	92 250	+ 6,50
— Ventes monographies Bulletin CD-ROM	440	—	- 100,00
2. EUROM CD-ROM			
— Abonnements EUROM CD-ROM	5 625	16 875	+ 200,00
3. Bulletin + EUROM CD-ROM			
— Abonnement Bulletin CD-ROM + EUROM CD	27 000	39 000	+ 44,45
4. Abonnements combinés			
— Bulletin papier + Bulletin CD-ROM	18 000	10 500	- 41,66
— Bulletin papier + EUROM CD-ROM	19 500	18 000	- 7,69
— Bulletin papier + CD-ROM + EUROM CD-ROM	16 875	26 250	+ 55,56
Total OHMI	174 065	202 875	+ 16,56
CD-ROM Comext	469 664	443 444	- 5,58
CD-ROM Europroms	15 155	28 079	+ 85,28
CD-ROM Statistical Yearbook	3 996	26 861	+ 572,20
CD-ROM Europe en chiffres	—	7 598	+ 100,00
Régions: Annuaire statistique 1999	—	29 272	+ 100,00
CD-ROM FT Eurofile	1 879	617	- 67,16
CD-ROM CORDIS <sup>(1)</sup>	11 366	335	- 97,05
CD-ROM Panorama of EU industry (éditions Value et Pro)	33 888	35 510	+ 4,79
Eurovoc sur CD-ROM	1 234	2 814	+ 128,04
CD-ROM Iuclid	—	7 940	+ 100,00
Autres CD-ROM et produits combinés			
— Eurostat	29 319	21 904	- 25,29
— Autres	7 110	9 496	+ 33,56
<b>Total</b>	<b>2 548 748</b>	<b>2 613 867</b>	<b>+ 2,56</b>

<sup>(1)</sup> Produit arrêté à la fin de 1999.



Tableau 24 — Bases de données: évolution du nombre de contrats gérés directement par l'Office

Client	1999	2000	Évolution (en nombre)
Carrefours ruraux	90	101	+ 11
BC-NET/BRE	11	9	- 2
CDE	395	418	+ 23
Info-Point Europe	87	110	+ 23
Fournisseurs de données	2	2	—
EIC	190	233	+ 43
Gateways <sup>(1)</sup>	19	17	- 2
Autres réseaux de vente <sup>(2)</sup>	80	94	+ 14
Forum urbain pour le développement durable	17	17	—
Clients standard + client hors UE	159	164	+ 5
Représentations permanentes	12	12	—
Traducteurs <i>free lance</i>	175	219	+ 44
Universités	63	64	+ 1
Bibliothèques publiques	6	6	—
Autres	55	65	+ 10
<i>Flat fee</i> CELEX	223	399	+ 176
<i>Flat fee</i> RISC	1	0	- 1
<b>Total</b>	<b>1 585</b>	<b>1 930</b>	<b>+ 345</b>

<sup>(1)</sup> Le *gateway* néerlandais a été remplacé pendant l'année 2000.

<sup>(2)</sup> Accès pour les réseaux qui vendent *flat fee* CELEX et pour le nouveau réseau de *document delivery*.

Tableau 25 — a) Facturation des licences «Bases de données»

	1999 (en euros)	2000 (en euros)	Évolution (en %)
1. CELEX	400 560	401 099	+ 0,1
2. SCAD	870	1 910	+ 119,5
3. TED	249 174	277 743	+ 11,5
4. JO	- 2 367	- 1 547	—
Sous-total Office	648 237	679 205	+ 4,8
5. REGIO	1 695	420	- 75,2
6. New Cronos	100 342	140 902	+ 40,4
7. Comext	72 000	139 480	+ 93,7
8. Publications diverses	3 500	3 500	—
9. Royalties	11 393	—	—
Sous-total Eurostat	188 930	284 302	+ 50,5
10. RTC (DG Fiscalité et union douanière)	750	750	—
11. Business & Consumer Survey (DG Affaires économiques et financières)	2 600	2 750	+ 5,8
<b>Total</b>	<b>840 517</b>	<b>967 007</b>	<b>+ 15,0</b>

**b) Nombre de contrats de licence en vigueur au 31 décembre 2000**  
(entre parenthèses chiffres 1999)

CELEX	28	(26)
SCAD	4	(3)
TED	77	(58)
JO	0	(2)
REGIO	1	(1)
New Cronos	8	(9)
Comext	4	(3)
Publications Eurostat	1	(1)
RTC	1	(1)
Business & Consumer Survey	1	(1)
<b>Total</b>	<b>125</b>	<b>(105)</b>

**c) Remarques**

Les licences relatives à des produits d'Eurostat ainsi que le nombre croissant de preneurs de licence TED sont responsables de l'augmentation du volume facturé en 2000. Le nombre de licences CELEX a encore légèrement augmenté par rapport aux exercices précédents. Les problèmes de qualité des données JO qui perdurent expliquent que la facturation n'a pas évolué en proportion (remboursement des frais de licence payés par anticipation), même s'il y a plus de preneurs de licence.

Tableau 26 — Facturation des produits électroniques en ligne

Base	1999 (en euros)	2000 (en euros)	Évolution 1999/2000 (en %)
CELEX			
— Directe	34 120,28	27 632,30	- 19,02
— Gateway	115 776,51	129 810,26 <sup>(2)</sup>	+ 12,12 <sup>(2)</sup>
— Flat fee	222 285,00	284 860,00	+ 28,15
Total	372 181,79	442 302,56	18,84
EUDOR — document delivery MTF <sup>(1)</sup>			
— Directe	1,65	- 7,05	
— Gateway	56,00	29,67	
Total	57,65	22,62	- 60,76
EUDOR — document delivery JO <sup>(1)</sup>			
— Directe	1 164,66	- 2 197,58	
— Gateway	5 601,98	11 952,75	
Total	6 766,64	9 755,17	+ 44,17
EUDOR — document delivery document COM <sup>(1)</sup>			
— Directe	879,81	- 1 958,70	
— Gateway	5 746,69	8 107,42	
Total	6 626,50	6 148,72	- 7,21
EUDOR — document delivery Consleg <sup>(1)</sup>			
— Directe	420,30	255,00	
— Gateway	1 089,76	1 374,52	
Total	1 510,06	1 629,52	+ 7,91
EUDOR — document delivery rapports PE <sup>(1)</sup>			
— Directe	17,70	- 13,50	
— Gateway	3,96	106,18	
Total	21,66	92,68	+ 327,89
Total «Directe»	36 604,40	23 710,47	- 35,23
Total «Gateway»	128 274,90	151 380,80	+ 18,01
Flat fee CELEX	222 285,00	284 860,00	+ 28,15
<b>Total général</b>	<b>387 164,30</b>	<b>459 951,27</b>	<b>+ 18,80</b>

<sup>(1)</sup> Ces chiffres ne prennent pas en compte la facturation directe pour les commandes payées par carte bancaire qui totalisent 43 383 euros en 2000 (34 140 euros en 1999).

<sup>(2)</sup> La base de données TED est devenue gratuite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Un montant de 73 755,33 euros a été crédité pour les avances facturés aux gateways. Le montant de 1 284,28 euros a été crédité sur les autres bases qui sont devenues gratuites (ABEL, APC, ECLAS, Eurocron, INFO92, OIL, RAPID, SCAD, Sesame).

## Réseaux de distribution

Tableau 27 — Participation directe de l'Office aux foires

Événement	Lieu	Date
Foire du livre de Bruxelles	Bruxelles	22-27 février
Foire internationale de Luxembourg (printemps) <sup>(1)</sup>	Luxembourg	27 mai-4 juin
Frankfurter Buchmesse <sup>(1)</sup>	Francfort	18-23 octobre
Online information <sup>(1)</sup>	Londres	5-7 décembre

<sup>(1)</sup> Événement auquel ont participé plusieurs services de la Commission européenne.

Tableau 28 — Représentation de l'Office par des tiers lors des foires

Événement	Lieu	Date	Représenté par
Cairo International Bookfair	Le Caire	24 janvier-7 février	MEO
Salon du Livre de Paris	Paris	17-22 mars	Journal officiel
Salon IDT	Paris	23-25 mai	FLA Consultants
Documat	Bilbao	20-21 octobre	Mundi-Prensa
Biblioteka 2000	Bratislava	9-12 novembre	Centrum VTI SR
Documat 2000	Bilbao	20-21 octobre	Greendata
Journée d'information	Bruxelles	25 octobre	PF Consult
Bait Expo	Sofia	20-26 novembre	Interclip
Congrès des Maires de France	Paris	21-23 novembre	Journal Officiel

Tableau 29 — Diffusion des catalogues

Publication	1999	2000	Remarques
Catalogue des publications	82 000	63 000	Annuel
Publications clés de l'UE (extrait des catalogues de publications)	240 500	165 650	Annuel
Catalogue des documents	112 400	137 710	Mensuel + 1 cumulatif
Brochure bureaux de vente	—	2 900	
Répertoire des bases de données	11 400	9 800	Annuel
Catalogue Eurostat	11 400	4 000	Envoi sur demande
Cedefop	23 000	1 400	Envoi sur demande
<b>Total</b>	<b>482 700</b>	<b>384 460</b>	

# Chapitre V — Exécution du budget

## Gestion financière

Tableau 30 — Journal officiel: prestations facturées en 2000

	Parlement	Conseil	Commission		Cour de justice	Comité économique et social	Cour des comptes	Comité des régions	Autres	Total
			A-3400	B-5104						
(en euros)										
<i>Édition papier</i>										
Série L	803 927,85	4 683 728,33	14 133 887,75	0,00	10 783,47	0,00	0,00	22 774,55	68 633,07	19 723 755,02
Série C	391 727,26	928 567,63	4 405 027,26	0,00	748 992,28	287 463,39	390 552,17	182 032,40	2 008 744,01	7 535 236,40
Série S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total 1 (dont report)	1 195 655,11 54 600,31	5 612 295,96 1 045 773,73	18 538 915,01 4 956 388,91	0,00 479 902,76	759 775,75 322 551,83	287 463,39 103 341,73	390 552,17 321 361,10	204 806,95 94 472,20	269 527,08 63 200,37	27 258 991,42 7 441 592,94
<i>Produits divers</i>										
Transport/Conditionnement/Expédition	122 244,38	113 976,99	399 570,40	276 006,09	14 216,86	8 054,28	13 526,18	4 306,66	0,00	951 901,84
IOS	0,00	0,00	0,00	23 896 982,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 896 982,33
Tables	81 247,73	41 578,89	202 894,84	0,00	52 022,48	5 306,90	1 760,69	27,37	0,00	384 838,90
Édition électronique	208 618,94	151 203,75	541 545,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	901 367,75
Documents budgétaires	11 663,62	364 067,90	440 378,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	921 082,48
Microfilmage	23 138,40	19 179,24	70 538,89	0,00	2 412,45	1 657,65	2 029,29	304,61	0,00	119 260,53
CELEX	269 053,59	0,00	- 114 841,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 211,79
Eurovoc	278 099,78	26 368,94	128 044,27	0,00	36 191,51	0,00	0,00	38,97	0,00	468 743,47
Système d'indexation	19 957,29	29 423,65	143 080,29	0,00	39 354,43	1 083,21	359,39	36,52	0,00	233 294,78
SEI	675 347,64	76 966,78	509 902,64	983 288,65	2 524,31	1 791,49	1 865,52	91,27	0,00	2 251 778,10
Traités	55 575,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 575,33
Formex	1 965 337,17	192 630,77	658 480,54	0,00	23 932,90	15 622,86	23 857,49	6 305,58	0,00	2 886 167,31
APA	0,00	0,00	129 012,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 012,70
Produits informatiques divers	776 628,65	559 997,22	1 979 848,31	153 574,56	69 633,34	43 765,95	79 635,66	17 104,82	0,00	3 682 188,51
Syspub	437 325,22	458 707,39	1 895 057,32	0,00	73 779,01	36 442,61	57 795,41	16 800,50	0,00	2 973 907,46
Travaux de préparation	0,00	30 718,96	39 528,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 247,84
Travaux de correction et retrage	2 566,65	0,00	2 629,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 195,86
EUDOR	956 256,36	620 654,85	2 191 280,36	0,00	77 089,76	50 261,41	77 122,96	20 554,07	0,00	3 993 219,77
CD-ROM	16 827,55	18 139,87	60 224,20	1 037 148,44	2 243,15	1 434,51	2 370,71	709,64	0,00	1 139 098,07
EUR-Lex	296 185,69	154 366,16	528 953,62	0,00	19 186,37	12 545,64	19 029,73	4 970,22	0,00	1 035 237,43
Hausse contractuelles	7 282,17	8 218,58	26 846,74	0,00	1 013,69	640,94	1 104,60	350,02	0,00	45 456,74
Prestations diverses	70 013,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 293,70	0,00	0,00	212 307,26
MCM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nimeve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Répertoire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Consolidation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit dérivé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total 2 (dont report)	6 378 341,72 2 401 606,37	2 866 199,94 813 148,61	9 832 975,45 3 113 157,62	26 347 000,07 7 106 977,27	413 600,26 97 518,86	180 607,45 50 484,79	422 751,13 186 582,37	71 600,25 0,00	0,00 0,00	46 513 076,25 13 769 475,89
<b>Total général</b>	<b>7 573 996,83</b>	<b>8 478 495,90</b>	<b>28 371 890,44</b>	<b>26 347 000,07</b>	<b>1 173 376,01</b>	<b>468 070,84</b>	<b>813 303,50</b>	<b>276 407,20</b>	<b>269 527,08</b>	<b>73 772 067,67</b>
<b>Crédits 1999</b>	<b>2 456 206,68</b>	<b>1 858 922,34</b>	<b>8 069 546,53</b>	<b>7 586 880,03</b>	<b>420 070,69</b>	<b>153 826,52</b>	<b>507 943,47</b>	<b>94 472,20</b>	<b>63 200,37</b>	<b>21 211 068,83</b>
<b>Crédits 2000</b>	<b>5 117 790,15</b>	<b>6 619 573,56</b>	<b>20 302 343,91</b>	<b>18 760 120,04</b>	<b>753 305,32</b>	<b>314 244,32</b>	<b>305 359,83</b>	<b>181 935,00</b>	<b>206 326,71</b>	<b>52 560 998,84</b>

Tableau 30 (suite) — Journal officiel: prestations facturées en 2000

(en euros)

	Parlement	Conseil	Commission		Cour de justice	Comité économique et social	Cour des comptes	Comité des régions	Autres	Total
			A-3400	B-5304						
<i>Pages facturées</i>										
Série L	25 315	16 910	75 940	0	14 025	8 611	6 922	5 368	3 231	156 322
Série C	24 699	68 306	145 609	0	48	0	0	154	488	239 304
Série S	0	0	0	161 221	0	0	0	0	0	161 221
<b>Total</b>	<b>50 014</b>	<b>85 216</b>	<b>221 549</b>	<b>161 221</b>	<b>14 073</b>	<b>8 611</b>	<b>6 922</b>	<b>5 522</b>	<b>3 719</b>	<b>556 847</b>

Tableau 31 — Journal officiel 2000: répartition des pages produites, par institution

Séries L et C

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	2 282	22 386	814	1 939	829	6 529	5 478	5 313	580	13 152	3 588	10 132	73 022	93 941	- 20 919	- 22,27
Conseil	6 066	3 989	5 057	4 614	3 768	6 165	6 292	6 551	19 735	4 028	3 083	13 053	82 401	67 252	+ 15 149	+ 22,53
Commission	11 385	16 182	17 409	57 178	17 558	19 006	24 897	14 140	16 190	34 326	15 004	25 933	269 208	263 833	+ 5 375	+ 2,04
Cour de justice	792	821	924	953	953	836	671	894	620	704	1 144	839	10 151	8 556	+ 1 595	+ 18,64
Comité économique et social	0	1 188	528	836	660	528	1 056	0	844	0	0	803	6 443	6 160	+ 283	+ 4,59
Cour des comptes	0	264	1 584	924	1 100	792	484	308	0	616	308	4 708	11 088	5 976	+ 5 112	+ 85,54
Comité des régions	154	1 188	0	0	0	528	0	880	0	0	748	0	3 498	4 631	- 1 133	- 24,47
Autres	33	143	11	440	33	22	979	286	2 201	4 084	275	1 804	10 311	8 349	+ 1 962	+ 23,50
<b>Total</b>	<b>20 712</b>	<b>46 161</b>	<b>26 327</b>	<b>66 884</b>	<b>24 901</b>	<b>34 406</b>	<b>39 857</b>	<b>28 372</b>	<b>40 170</b>	<b>56 910</b>	<b>24 150</b>	<b>57 272</b>	<b>466 122</b>	<b>458 698</b>	<b>+ 7 424</b>	<b>+ 1,62</b>

Série L

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	289	20 974	110	408	784	12	1 199	418	517	704	154	745	26 314	23 538	+ 2 776	+ 11,79
Conseil	4 273	3 529	3 033	3 695	2 261	5 384	4 719	4 285	19 559	2 752	2 750	9 919	66 159	54 268	+ 11 891	+ 21,91
Commission	7 942	11 881	9 885	9 537	12 234	13 088	13 831	7 155	9 326	24 151	8 415	13 899	141 344	144 563	- 3 219	- 2,23
Cour de justice	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	0	88	99	37	+ 62	+ 167,57
Comité économique et social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+ 0	—
Cour des comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+ 0	—
Comité des régions	154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154	11	+ 143	—
Autres	22	0	0	0	33	0	704	242	254	3 897	33	1 265	6 450	5 503	+ 947	+ 17,21
<b>Total</b>	<b>12 680</b>	<b>36 384</b>	<b>13 028</b>	<b>13 640</b>	<b>15 312</b>	<b>18 484</b>	<b>20 464</b>	<b>12 100</b>	<b>29 656</b>	<b>31 504</b>	<b>11 352</b>	<b>25 916</b>	<b>240 520</b>	<b>227 920</b>	<b>+ 12 600</b>	<b>+ 5,55</b>

Tableau 31 (suite) — Journal officiel 2000: répartition des pages produites, par institution

## Série C

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	1 993	1 412	704	1 531	45	6 517	4 279	4 895	63	12 448	3 434	9 387	46 708	70 403	-23 695	-33,66
Conseil	1 793	460	2 024	919	1 507	781	1 573	2 266	176	1 276	333	3 134	16 242	12 984	+3 258	+25,09
Commission	3 443	4 301	7 524	47 641	5 324	5 918	11 066	6 985	6 864	10 175	6 589	12 034	127 864	119 270	+8 594	+7,21
Cour de justice	792	821	924	933	933	836	660	894	620	704	1 144	751	10 052	8 519	+1 533	+18,00
Comité économique et social	0	1 188	528	836	660	528	1 056	0	844	0	0	803	6 443	6 160	+283	+4,59
Cour des comptes	0	264	1 584	924	1 100	792	484	308	0	616	308	4 708	11 088	5 976	+5 112	+85,54
Comité des régions	0	1 188	0	0	0	528	0	880	0	0	748	0	3 344	4 620	-1 276	-27,62
Autres	11	143	11	440	0	22	275	44	1 947	187	242	539	3 861	2 846	+1 015	+35,66
<b>Total</b>	<b>8 032</b>	<b>9 777</b>	<b>13 299</b>	<b>53 244</b>	<b>9 589</b>	<b>15 922</b>	<b>19 393</b>	<b>16 272</b>	<b>10 514</b>	<b>25 406</b>	<b>12 798</b>	<b>31 356</b>	<b>225 602</b>	<b>230 778</b>	<b>-5 176</b>	<b>-2,24</b>

## Série S

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
<b>Nombre d'avis</b>	<b>12 142</b>	<b>14 059</b>	<b>15 588</b>	<b>13 933</b>	<b>13 081</b>	<b>11 775</b>	<b>14 551</b>	<b>14 130</b>	<b>12 515</b>	<b>13 629</b>	<b>13 507</b>	<b>12 311</b>	<b>161 221</b>	<b>162 861</b>	<b>-1 640</b>	<b>-1,01</b>



Tableau 32 — Journal officiel: pages facturées, exercice 2000 — Reports de production 1999 et production 2000, par institution

Séries L et C

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	1 771	0	1 991	242	244	0	3 489	11 224	275	1 589	28 985	204	50 014	111 082	- 61 068	- 54,98
Conseil	2 092	0	4 809	11 945	4 581	0	9 051	11 181	1 719	32 224	3 541	4 073	85 216	73 824	+ 11 392	+ 15,43
Commission	5 753	0	8 952	23 112	13 913	0	18 623	65 496	12 097	33 598	10 341	29 664	221 549	255 449	- 33 900	- 13,27
Cour de justice	3 696	0	0	1 956	803	0	1 738	1 939	33	2 368	616	924	14 073	4 264	+ 9 809	+ 230,04
Comité économique et social	0	0	0	2 968	0	0	1 716	1 496	0	1 595	836	0	8 611	6 809	+ 1 802	+ 26,46
Cour des comptes	0	0	0	660	14	0	2 728	0	0	0	2 068	1 452	6 922	9 218	- 2 296	- 24,91
Comité des régions	0	0	0	2 926	0	0	1 188	0	0	1 408	0	0	5 522	2 299	+ 3 223	+ 140,19
Autres	44	0	0	231	213	0	341	22	0	676	1 947	245	3 719	7 681	- 3 962	- 51,58
<b>Total</b>	<b>13 556</b>	<b>0</b>	<b>15 752</b>	<b>44 040</b>	<b>19 768</b>	<b>0</b>	<b>38 874</b>	<b>91 358</b>	<b>14 124</b>	<b>73 458</b>	<b>48 334</b>	<b>36 562</b>	<b>395 626</b>	<b>470 626</b>	<b>- 75 000</b>	<b>- 15,94</b>

Série L

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	11	0	0	231	198	0	1 331	609	242	1 551	20 372	154	24 699	22 180	+ 2 519	+ 11,36
Conseil	1 564	0	2 791	10 328	3 479	0	7 227	7 513	1 575	29 034	1 847	2 948	68 306	61 375	+ 6 931	+ 11,29
Commission	5 445	0	6 757	13 993	9 695	0	15 774	38 141	6 488	18 419	5 094	25 803	145 609	151 421	- 5 812	- 3,84
Cour de justice	0	0	0	0	0	0	4	33	11	0	0	0	48	0	+ 48	—
Comité économique et social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+ 0	—
Cour des comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+ 0	—
Comité des régions	0	0	0	154	0	0	0	0	0	0	0	0	154	11	+ 143	—
Autres	44	0	0	22	0	0	0	0	0	375	0	47	488	3 302	- 2 814	- 85,22
<b>Total</b>	<b>7 064</b>	<b>0</b>	<b>9 548</b>	<b>24 728</b>	<b>13 372</b>	<b>0</b>	<b>24 336</b>	<b>46 296</b>	<b>8 316</b>	<b>49 379</b>	<b>27 313</b>	<b>28 952</b>	<b>239 304</b>	<b>238 289</b>	<b>+ 1 015</b>	<b>+ 0,43</b>

Tableau 32 (suite) — Journal officiel: pages facturées, exercice 2000 — Reports de production 1999 et production 200, par institution

## Série C

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Parlement	1 760	0	1 991	11	46	0	2 158	10 615	33	38	8 613	50	25 315	88 902	-63 587	-71,52
Conseil	528	0	2 018	1 617	1 102	0	1 824	3 668	144	3 190	1 694	1 125	16 910	12 449	+4 461	+35,83
Commission	308	0	2 195	9 119	4 218	0	2 849	27 355	5 609	15 179	5 247	3 861	75 940	104 028	-28 088	-27,00
Cour de justice	3 696	0	0	1 956	803	0	1 734	1 906	22	2 368	616	924	14 025	4 264	+9 761	+228,92
Comité économique et social	0	0	0	2 968	0	0	1 716	1 496	0	1 595	836	0	8 611	6 809	+1 802	+26,46
Cour des comptes	0	0	0	660	14	0	2 728	0	0	0	2 068	1 452	6 922	9 218	-2 296	-24,91
Comité des régions	0	0	0	2 772	0	0	1 188	0	0	1 408	0	0	5 368	2 288	+3 080	+134,62
Autres	0	0	0	209	213	0	341	22	0	301	1 947	198	3 231	4 379	-1 148	-26,22
<b>Total</b>	<b>6 292</b>	<b>0</b>	<b>6 204</b>	<b>19 312</b>	<b>6 396</b>	<b>0</b>	<b>14 538</b>	<b>45 062</b>	<b>5 808</b>	<b>24 079</b>	<b>21 021</b>	<b>7 610</b>	<b>156 322</b>	<b>232 337</b>	<b>-76 015</b>	<b>-32,72</b>

## Série S (par avis)

Institution	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2000	Rappel 1999	Évolution	Évolution relative (en %)
Commission B-5304	12 142	14 059	15 588	13 933	13 081	11 775	14 551	14 130	12 515	13 629	13 507	12 311	161 221	162 951	-1 730	-1,06
<b>Total</b>	<b>12 142</b>	<b>14 059</b>	<b>15 588</b>	<b>13 933</b>	<b>13 081</b>	<b>11 775</b>	<b>14 551</b>	<b>14 130</b>	<b>12 515</b>	<b>13 629</b>	<b>13 507</b>	<b>12 311</b>	<b>161 221</b>	<b>162 951</b>	<b>-1 730</b>	<b>-1,06</b>

Tableau 33 — Publications générales: nombre de dossiers ouverts

Type de dossier	1999	2000
Périodiques	166	187
Petits travaux	25	13
Isolés (y compris documents publiés et documents COM)	2 019	1 558
<b>Total</b>	<b>2 210</b>	<b>1 758</b>

## Gestion du personnel

Tableau 34 — Effectifs 1999 et 2000

Catégorie et grade	Emplois permanents	
	1999	2000
A 1	—	1
A 2	2 <sup>(1)</sup>	1
A 3	1	3
A 4	5	7
A 5	10	7
A 6	10	10
A 7	12	16
A 8	—	—
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>45</b>
B 1	33	39
B 2	58	46
B 3	75	75
B 4	58	58
B 5	29	29
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>247</b>
C 1	34	40
C 2	35	29
C 3	32	32
C 4	36	37
C 5	30	35
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>173</b>
D 1	28	28
D 2	19	21
D 3	18	8
D 4	—	—
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>57</b>
<b>Total général</b>	<b>525</b>	<b>522 <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup></b>

<sup>(1)</sup> En 1999, la direction de l'Office est assurée par un fonctionnaire de grade A 1 à titre personnel.

<sup>(2)</sup> Dont deux emplois d'assistant technique et d'assistant de secrétariat.

<sup>(3)</sup> L'occupation à mi-temps de certains emplois peut être compensée par l'engagement d'autres agents dans la limite du solde d'emplois ainsi libérés par catégorie.

Tableau 35 — Procédures administratives

Personnel	Nombre
<b>Fonctionnaires</b>	
<i>A. Arrivées</i>	
1. Nomination de fonctionnaires stagiaires:	
— par voie de concours général	10
— par voie de concours interne	0
2. Mutation vers l'Office	15
3. Transfert vers l'Office	8
4. Mise à la disposition de l'Office	0
5. Détachement à l'Office	0
6. Réintégration:	
— après mise en disponibilité	0
— après congé de convenance personnelle	3
— après service militaire	0
— après détachement au CLP	0
— après détachement	0
<i>B. Départs</i>	
1. Mutation vers une autre DG	12
2. Transfert vers une autre institution	2
3. Congé de convenance personnelle:	
— octroi	6
— prorogation de l'exercice 1999 sur l'exercice 2000	4
4. Congé pour service militaire:	
— octroi	0
— prorogation de l'exercice 1999 sur l'exercice 2000	0
5. Mise à la disposition d'une autre DG:	
— octroi	0
— prorogation de l'exercice 1999 sur l'exercice 2000	0
6. Détachement de l'Office	0
7. Mise en disponibilité	0
8. Invalidité	4
9. Dégagement	0
10. Mise à la retraite	5
11. Démission	0
12. Retrait d'emploi dans l'intérêt du service	0
13. Licenciement pour insuffisance professionnelle	0
14. Décès	1
<i>C. Divers</i>	
1. Promotions:	
— dans la carrière	37
— hors carrière	31
— vers une autre catégorie:	
● par voie de concours interne	6
● par voie de concours externe	0
2. Nomination	0
3. Intérim:	
— octroi	0
— prorogation de l'exercice 1999 sur l'exercice 2000	0
4. Mi-temps et temps partiel:	
— octroi	14
— prorogation de l'exercice 1999 sur l'exercice 2000	28
5. Mobilité au sein de l'Office	8

Personnel	Nombre
<b>Agents temporaires</b>	
<i>A. Arrivées</i>	
1. Engagement à durée déterminée:	
— nouvel engagement	4
— renouvellement	14
2. Engagement à durée indéterminée:	
— nouvel engagement	0
— renouvellement	0
<i>B. Départs</i>	
1. Fin de contrat	8
2. Titularisation, lauréats de concours	0
3. Démission	1
4. Décès	0
<b>Agents auxiliaires</b>	
<i>A. Arrivées</i>	
1. Engagement à durée déterminée:	
— nouvel engagement	20
— renouvellement	0
2. Engagement à durée indéterminée:	
— nouvel engagement	0
— renouvellement	0
<i>B. Départs</i>	
1. Fin de contrat	20
2. Titularisation, lauréats de concours	0
3. Démission	0
4. Décès	0

## Exécution du budget de l'Office

Tableau 36 — Exécution du budget (exercice 2000)

Poste	Intitulé	Crédits 2000			Dépenses 2000			Crédits annulés 2000		Dépenses 1999
		Crédits initiaux	Virements	Crédits décaissés	Dépenses au 31.12.2000	Crédits reportés	Dépenses totales	Crédits annulés 2000		
								Montants	%	
1100	Traitements de base	23 050 000	199 000	23 249 000	23 242 683,94	0,00	23 242 683,94	6 316,06	0,03	22 548 200,00
1101	Allocations familiales	2 600 000	-42 000	2 558 000	2 556 951,91	0,00	2 556 951,91	1 048,09	0,04	2 511 694,39
1102	Indemnités de département et d'expatriation	3 167 000	-3 000	3 164 000	3 155 940,67	0,00	3 155 940,67	8 059,33	0,25	3 060 875,25
1103	Indemnités de secrétariat	205 000	20 000	225 000	221 061,66	0,00	221 061,66	3 938,34	1,75	211 904,48
	Total article 110	29 022 000	174 000	29 196 000	29 176 638,18	0,00	29 176 638,18	19 361,82	0,07	28 332 674,12
1110	Agents auxiliaires	340 000	185 000	525 000	525 000,00	0,00	525 000,00	0,00	0,00	657 817,96
1120	Perfectionnement professionnel	92 000	0	92 000	47 881,83	23 101,87	70 983,70	21 016,30	22,84	133 337,04
1130	Risques de maladie	784 000	30 000	814 000	802 506,93	0,00	802 506,93	11 493,07	1,41	779 153,10
1131	Risques d'accident	180 000	2 000	182 000	181 636,00	0,00	181 636,00	364,00	0,20	176 457,31
1132	Risques de chômage	6 000	0	6 000	5 727,48	0,00	5 727,48	272,52	4,54	7 244,71
	Total article 113	970 000	32 000	1 002 000	989 870,41	0,00	989 870,41	12 129,59	1,21	962 855,12
1140	Allocations de naissance/décès	500	1 000	1 500	793,24	0,00	793,24	706,76	47,12	594,93
1141	Frais de voyage, congés annuels	460 000	0	460 000	420 916,64	0,00	420 916,64	39 083,36	8,50	410 437,61
1147	Indemnités pour service continu, etc.	49 000	6 000	55 000	53 534,44	0,00	53 534,44	1 465,56	2,66	53 839,28
	Total article 114	509 500	7 000	516 500	475 244,32	0,00	475 244,32	41 255,68	7,99	464 871,82
1150	Heures supplémentaires	55 000	-6 000	49 000	40 240,27	0,00	40 240,27	8 759,73	17,88	47 089,37
	Total article 115	55 000	-6 000	49 000	40 240,27	0,00	40 240,27	8 759,73	17,88	47 089,37
1174	Correcteurs <i>free lance</i>	1 730 000	-335 000	1 395 000	961 099,37	433 900,63	1 395 000,00	0,00	0,00	1 410 000,00
1175	Prestations extérieures	86 000	120 000	206 000	158 177,32	47 822,68	206 000,00	0,00	0,00	187 000,00
	Total article 117	1 816 000	-215 000	1 601 000	1 119 276,69	481 723,31	1 601 000,00	0,00	0,00	1 597 000,00
1181	Frais de voyage	20 000	0	20 000	5 551,77	14 448,23	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1182	Indemnités d'installation, etc.	60 000	8 000	68 000	67 271,38	728,62	68 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1183	Frais de déménagement	77 000	-19 000	58 000	25 380,68	32 619,32	58 000,00	0,00	0,00	92 000,00
1184	Indemnités journalières temporaires	87 000	0	87 000	73 936,30	13 063,70	87 000,00	0,00	0,00	40 000,00
	Total article 118	244 000	-11 000	233 000	172 140,13	60 859,87	233 000,00	0,00	0,00	232 000,00

(en euros)



Tableau 36 (suite) — Exécution du budget (exercice 2000)

Poste	Intitulé	Crédits 2000			Dépenses 2000			Crédits annulés 2000		Dépenses 1999
		Crédits initiaux	Virements	Crédits délégués	Dépenses au 31.12.2000	Crédits reportés	Dépenses totales	Montants	%	
2100	Exploitation du centre informatique	2 080 000	0	2 080 000	1 567 346,93	512 426,36	2 079 773,29	226,71	0,01	2 077 500,00
2120	Prestations de personnel d'exploitation informatique	3 090 000	120 000	3 210 000	1 910 972,81	1 133 260,25	3 044 233,06	165 766,94	5,16	2 996 453,53
	Total chapitre 21	5 170 000	120 000	5 290 000	3 478 319,74	1 645 686,61	5 124 006,35	165 993,65	3,14	5 073 953,53
2200	Premier équipement technique	204 000	220 000	424 000	64 268,59	281 483,17	345 751,76	78 248,24	18,45	169 198,38
2202	Location des installations techniques	725 000	-317 100	407 900	356 483,31	51 223,39	407 806,70	93,30	0,02	563 854,42
2203	Entretien des installations techniques	284 000	20 000	304 000	193 495,91	86 757,48	280 253,39	23 746,61	7,81	271 106,10
2204	Matériel bureautique	3 000	0	3 000	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
	Total article 220	1 216 000	-77 100	1 138 900	614 247,81	422 564,04	1 036 811,85	102 088,15	8,96	1 007 158,90
2210	Premier équipement de mobilier	71 500	10 000	81 500	50 032,57	31 467,43	81 500,00	0,00	0,00	81 474,42
2213	Entretien du mobilier	500	0	500	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00
	Total article 221	72 000	10 000	82 000	50 032,57	31 967,43	82 000,00	0,00	0,00	81 974,42
2230	Achat de matériel de transport	20 000	10 000	30 000	0,00	0,00	0,00	30 000,00	100,00	22 802,08
2232	Location de matériel de transport	37 000	0	37 000	31 456,57	4 243,43	35 700,00	1 300,00	3,51	37 000,00
2233	Entretien du matériel de transport	24 500	5 000	29 500	20 835,52	8 664,48	29 500,00	0,00	0,00	24 500,00
	Total article 223	81 500	15 000	96 500	52 292,09	12 907,91	65 200,00	31 300,00	32,44	84 302,08
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	9 200	-1 400	7 800	4 017,11	3 782,89	7 800,00	0,00	0,00	7 700,00
2251	Matériel de bibliothèque, documentation	1 500	1 400	2 900	0,00	2 310,00	2 310,00	590,00	20,34	1 000,00
2252	Abonnements aux journaux et aux périodiques	4 600	0	4 600	3 849,40	750,60	4 600,00	0,00	0,00	4 600,00
2253	Abonnements aux agences de presse	1 500	0	1 500	1 462,57	0,00	1 462,57	37,43	2,50	1 264,26
2254	Frais de reliure, etc.	9 000	2 100	11 100	7 770,00	3 330,00	11 100,00	0,00	0,00	12 321,00
	Total article 225	25 800	2 100	27 900	17 099,08	10 173,49	27 272,57	627,43	2,25	26 885,26
	Total chapitre 22	1 395 300	-50 000	1 345 300	733 671,55	477 612,87	1 211 284,42	134 015,58	9,96	1 200 320,66

(en euros)



2300	Papeterie et fournitures de bureau	1 009 000	-302 400	706 600	505 525,62	186 054,80	691 580,42	15 019,58	2,13	1 016 000,00
2330	Frais de contentieux	1 000	0	1 000	0,00	0,00	0,00	1 000,00	100,00	0,00
2350	Assurances diverses	500	2 400	2 900	366,25	2 333,75	2 700,00	200,00	6,90	500,00
2351	Tenues de service	20 000	0	20 000	6 358,16	10 456,44	16 794,60	3 205,40	16,03	20 000,00
2352	Frais de réunions internes	4 000	0	4 000	3 120,98	879,02	4 000,00	0,00	0,00	3 900,00
2353	Travaux de manutention et de déménagement	58 000	0	58 000	4 395,87	9 978,13	14 374,00	43 626,00	75,22	18 000,00
2359	Autres dépenses de fonctionnement	500	0	500	200,78	299,22	500,00	0,00	0,00	3 000,00
	Total article 235	83 000	2 400	85 400	14 442,04	23 926,56	38 368,60	47 031,40	55,07	45 400,00
	Total chapitre 23	1 093 000	-300 000	793 000	519 967,66	209 981,36	729 949,02	63 050,98	7,95	1 061 400,00
2400	Affranchissement de la correspondance	6 012 000	350 000	6 362 000	6 273 537,54	88 462,46	6 362 000,00	0,00	0,00	6 610 000,00
2410	Téléphone, etc.	356 000	0	356 000	192 620,17	163 379,83	356 000,00	0,00	0,00	398 261,54
	Total chapitre 24	6 368 000	350 000	6 718 000	6 466 157,71	251 842,29	6 718 000,00	0,00	0,00	7 008 261,54
2500	Réunions et convocations	56 000	0	56 000	42 108,66	13 891,34	56 000,00	0,00	0,00	56 371,25
	Total chapitre 25	56 000	0	56 000	42 108,66	13 891,34	56 000,00	0,00	0,00	56 371,25
	Total titre 2	19 943 800	-300 000	19 643 800	16 043 241,16	3 167 809,46	19 211 050,62	432 749,38	2,20	19 471 377,15
3410	Publications à caractère général	10 000	0	10 000	739,64	8 074,36	8 814,00	1 186,00	11,86	8 339,00
3412	Vulgarisation et promotion des publications	266 000	0	266 000	178 709,58	87 212,92	265 922,50	77,50	0,03	240 899,49
	Total article 341	276 000	0	276 000	179 449,22	95 287,28	274 736,50	1 263,50	0,46	249 238,49
3430	Diffusion de bases de données	30 000	0	30 000	27 488,89	2 511,11	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00
3431	CELEX	1 400 000	200 000	1 600 000	1 245 881,38	354 118,62	1 600 000,00	0,00	0,00	1 417 705,00
3432	Production de bases de données	100 000	0	100 000	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	99 606,00
3434	Outils communautaires multimédias	220 000	0	220 000	23 015,00	196 574,00	219 589,00	411,00		200 000,00
3435	Assistance aux utilisateurs de produits électroniques	80 000	100 000	180 000	124 087,58	55 328,02	179 415,60	584,40		
	Total article 343	1 830 000	300 000	2 130 000	1 420 472,85	708 531,75	2 129 004,60	995,40	0,05	1 727 311,00
	Total chapitre 34	2 106 000	300 000	2 406 000	1 599 922,07	803 819,03	2 403 741,10	2 258,90	0,09	1 976 569,49
	Total titre 3	2 106 000	300 000	2 406 000	1 599 922,07	803 819,03	2 403 741,10	2 258,90	0,09	1 976 569,49
	<b>Total général</b>	<b>56 575 000</b>	<b>0</b>	<b>56 575 000</b>	<b>51 010 178,24</b>	<b>4 872 078,13</b>	<b>55 882 256,37</b>	<b>692 743,63</b>	<b>1,22</b>	<b>54 947 545,61</b>

Tableau 37 — Comptabilité analytique: dépenses de l'Office en 2000

(en euros)

Poste	Intitulé	Direction/ Secrétariat	OPOCE 1			OPOCE 2					
			Personnel	Budget et comptabilité	Gestion du personnel	Personnel	Gestion des projets	Support utilisateurs	Exploitation	Formats et systèmes documentaires	Services généraux
1100	Traitements de base	601 986	195 239	483 448	271 939	323 073	569 446	434 638	425 341	232 427	897 168
1101	Allocations familiales	66 225	21 478	53 185	29 916	35 542	62 645	47 815	46 792	25 570	98 698
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	81 739	26 510	65 644	36 925	43 868	77 321	59 016	57 754	31 559	121 819
1103	Indemnités de secrétariat	4 819	1 813	12 048	4 178	4 819	1 172	8 445	6 610	1 172	1 746
	Total article 110	754 769	245 040	614 324	342 958	407 302	710 583	549 914	536 497	290 727	1 119 432
1110	Agents auxiliaires	56 753				9 608					18 165
	Total article 111	56 753				9 608					18 165
1120	Perfectionnement professionnel	1 448	92	1 512		348	3 052	1 952	4 401	4 564	4 003
	Total article 112	1 448	92	1 512		348	3 052	1 952	4 401	4 564	4 003
1130	Risques de maladie	20 785	6 741	16 692	9 389	11 155	19 661	15 007	14 686	8 025	30 977
1131	Risques d'accident	4 704	1 526	3 778	2 125	2 525	4 450	3 397	3 324	1 816	7 011
1132	Risques de chômage, agents temporaires			545					1 910		
	Total article 113	25 489	8 267	21 015	11 514	13 680	24 112	18 403	19 919	9 841	37 988
1140	Allocations de naissance/décès	21	7	16	9	11	19	15	15	8	31
1141	Frais de voyage, congés annuels	10 902	3 536	8 755	4 925	5 851	10 312	7 871	7 703	4 209	16 247
1147	Indemnités pour service continu					33 116					
	Total article 114	10 922	3 542	8 772	4 934	38 978	10 332	7 886	7 717	4 217	16 278
1150	Heures supplémentaires										40 164
	Total article 115										40 164
1174	Correcteurs <i>free lance</i>										
1175	Prestations extérieures		2 760	2 678	3 090			2 534			15 203
	Total article 117		2 760	2 678	3 090			2 534			15 203
1181	Frais de voyage	518	168	416	234	278	490	374	366	200	772
1182	Indemnités d'installation	1 761	571	1 414	796	945	1 666	1 272	1 244	680	2 625
1183	Frais de déménagement	1 502	487	1 206	679	806	1 421	1 085	1 061	580	2 239
1184	Indemnités journalières temporaires	2 253	731	1 810	1 018	1 209	2 132	1 627	1 592	870	3 358
	Total article 118	6 035	1 957	4 846	2 726	3 239	5 709	4 357	4 264	2 330	8 994
1190	Coefficients correcteurs	10 070	3 266	8 087	4 549	5 404	9 525	7 270	7 115	3 888	15 007
	Total article 119	10 070	3 266	8 087	4 549	5 404	9 525	7 270	7 115	3 888	15 007
	Total chapitre 11	865 485	264 924	661 234	369 772	478 558	763 313	592 317	579 913	315 568	1 275 234
1300	Frais de missions, de déplacements	23 385	6 494	4 896	646	3 910	8 228	6 902	5 032	5 984	33 116
	Total chapitre 13	23 385	6 494	4 896	646	3 910	8 228	6 902	5 032	5 984	33 116
1400	Fonctionnement cantine	116	35	87	48	63	100	78	76	42	170
1401	Transformation cantine	401	122	299	166	217	347	269	263	144	588
	Total chapitre 14	517	157	386	215	279	447	347	339	186	758
1520	Fonctionnaires nationaux, internationaux détachés										
	Total chapitre 15										
1610	Relations sociales entre le personnel	884	269	659	367	478	764	593	579	318	1 295
1620	Autres interventions sociales	192	58	143	80	104	166	129	126	69	281
1630	Centre de la petite enfance	9 549	2 901	7 119	3 959	5 156	8 246	6 404	6 252	3 437	13 983
	Total chapitre 16	10 625	3 228	7 922	4 405	5 738	9 175	7 126	6 956	3 824	15 559
1701	Frais de réception et de représentation	4 600									
	Total chapitre 17	4 600									
	Total titre 1	904 613	274 803	674 438	375 037	488 485	781 163	606 692	592 240	325 562	1 324 667
2000	Loyers	87 500	26 581	65 236	36 276	47 249	75 559	58 683	57 285	31 490	128 130
2010	Assurances	193	59	144	80	104	166	129	126	69	282
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	17 327	5 264	12 918	7 184	9 357	14 963	11 621	11 344	6 236	25 373
2030	Nettoyage et entretien	12 104	3 677	9 024	5 018	6 536	10 452	8 118	7 924	4 356	17 725
2040	Aménagement des locaux	2 137	649	1 593	886	1 154	1 845	1 433	1 399	769	3 129
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	19 164	5 822	14 288	7 945	10 349	16 549	12 853	12 547	6 897	28 063
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	3 383	1 028	2 523	1 403	1 827	2 922	2 269	2 215	1 218	4 955
	Total chapitre 20	141 808	43 079	105 726	58 791	76 575	122 456	95 106	92 840	51 036	207 656

(en euros)

Poste	Intitulé	Direction/ Secrétariat	OPOCE 1			OPOCE 2					
			Personnel	Budget et comptabilité	Gestion du personnel	Personnel	Gestion des projets	Support utilisateurs	Exploitation	Formats et systèmes documentaires	Services généraux
2100	Exploitation du centre informatique								2 079 773		
2120	Prestations de personnel d'exploitation informatique								3 044 233		
	Total chapitre 21								5 124 006		
2200	Premier équipement en matériel et installations techniques	9 127	2 773	6 805	3 784	4 929	7 882	6 121	5 976	3 285	13 366
2202	Location de matériel et d'installations techniques	10 766	3 270	8 026	4 463	5 813	9 296	7 220	7 048	3 874	15 764
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques	7 398	2 247	5 516	3 067	3 995	6 389	4 962	4 844	2 663	10 834
2204	Matériel bureautique	79	24	59	33	43	68	53	52	29	116
	Total article 220	27 370	8 315	20 406	11 347	14 780	23 635	18 356	17 919	9 850	40 080
2210	Premier équipement de mobilier	2 151	654	1 604	892	1 162	1 858	1 443	1 409	774	3 151
2213	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	13	4	10	5	7	11	9	9	5	19
	Total article 221	2 165	658	1 614	897	1 169	1 869	1 452	1 417	779	3 170
2230	Achat de matériel de transport										
2232	Location de matériel de transport										
2233	Entretien, exploitation et réparation du matériel de transport										29 500
	Total article 223										29 500
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	124	47	171	93	93	155	155	140	62	513
2251	Matériel de bibliothèque, documentation	37	14	51	28	28	46	46	41	18	152
2252	Abonnements aux journaux et aux périodiques	73	27	101	55	55	92	92	82	37	302
2253	Abonnements aux agences de presse	23	9	32	17	17	29	29	26	12	96
2254	Frais de reliure et de conservation										
	Total article 225	258	97	354	193	193	322	322	290	129	1 063
	Total chapitre 22	29 793	9 069	22 374	12 438	16 142	25 827	20 130	19 626	10 758	73 813
2300	Papeterie et fournitures de bureau	2 700	1 037	3 735	2 025	2 025	3 458	3 375	3 037	1 350	11 139
	Total article 230	2 700	1 037	3 735	2 025	2 025	3 458	3 375	3 037	1 350	11 139
2350	Assurances diverses										
2351	Tenues de service, vêtements de travail	16 795									
2352	Frais divers de réunions internes	4 000									
2353	Travaux de manutention et de déménagement										14 374
2359	Autres dépenses de fonctionnement	8	3	11	6	6	10	10	9	4	33
	Total article 235	20 803	3	11	6	6	10	10	9	4	14 407
	Total chapitre 23	23 502	1 040	3 745	2 031	2 031	3 468	3 385	3 046	1 354	25 545
2400	Affranchissement de la correspondance										
2410	Téléphone, télégraphe, télex, télévision	5 673	2 127	7 801	4 255	4 255	7 092	7 092	6 382	2 837	23 402
	Total chapitre 24	5 673	2 127	7 801	4 255	4 255	7 092	7 092	6 382	2 837	23 402
2500	Réunions et convocations en général										
	Total chapitre 25										
	Total titre 2	200 777	55 315	139 646	77 515	99 003	158 842	125 712	5 245 902	65 984	330 417
3410	Publications à caractère général										
3412	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications										
	Total article 341										
3430	Diffusion de bases de données										
3431	CELEX										
3432	Production de bases de données										
3434	Outils communautaires multimédias										
3435	Assistance aux utilisateurs de produits électroniques										
	Total article 343										
	Total chapitre 34										
	Total titre 3										
	<b>Total général</b>	<b>1 105 390</b>	<b>330 119</b>	<b>814 084</b>	<b>452 553</b>	<b>587 488</b>	<b>940 005</b>	<b>732 404</b>	<b>5 838 142</b>	<b>391 547</b>	<b>1 655 084</b>

Tableau 37 (suite) — Comptabilité analytique: dépenses de l'Office en 2000

(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/1				OP/A/2					OP/A/3
		Personnel	Gestion des contrats	Planning	Production	Personnel	Fabrication	Correction	Développement et méthodes	Consolidation	Personnel + Code de rédaction
1100	Traitements de base	381 180	701 929	271 939	251 021	488 096	1 568 881	2 198 758	244 048	260 318	397 450
1101	Allocations familiales	41 934	77 220	29 916	27 615	53 696	172 594	241 888	26 848	28 638	43 724
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	51 757	95 309	36 925	34 084	66 275	213 026	298 552	33 137	35 347	53 967
1103	Indemnités de secrétariat	4 178	8 445	5 438	5 880	5 991	3 006		2 365	1 172	4 819
	Total article 110	479 050	882 903	344 218	318 600	614 058	1 957 508	2 739 198	306 399	325 474	499 960
1110	Agents auxiliaires						133 193	77 910			
	Total article 111						133 193	77 910			
1120	Perfectionnement professionnel	390			3 932		1 249	8 674	1 966	1 988	99
	Total article 112	390			3 932		1 249	8 674	1 966	1 988	99
1130	Risques de maladie	13 161	24 236	9 389	8 667	16 853	54 169	75 917	8 426	8 988	13 723
1131	Risques d'accident	2 979	5 485	2 125	1 962	3 814	12 260	17 183	1 907	2 034	3 106
1132	Risques de chômage, agents temporaires		2 182								
	Total article 113	16 140	31 903	11 514	10 629	20 667	66 430	93 100	10 334	11 022	16 829
1140	Allocations de naissance/décès	13	24	9	9	17	54	75	8	9	14
1141	Frais de voyage, congés annuels	6 903	12 712	4 925	4 546	8 839	28 412	39 819	4 420	4 714	7 198
1147	Indemnités pour service continu										
	Total article 114	6 916	12 736	4 934	4 554	8 856	28 465	39 894	4 428	4 723	7 211
1150	Heures supplémentaires										
	Total article 115										
1174	Correcteurs <i>free lance</i>						127 224	382 928			
1175	Prestations extérieures		25 070				96 326				
	Total article 117		25 070				223 550	382 928			
1181	Frais de voyage	328	604	234	216	420	1 350	1 892	210	224	342
1182	Indemnités d'installation	1 115	2 054	796	734	1 428	4 590	6 433	714	762	1 163
1183	Frais de déménagement	951	1 752	679	626	1 218	3 915	5 487	609	650	992
1184	Indemnités journalières temporaires	1 427	2 627	1 018	940	1 827	5 873	8 230	914	974	1 488
	Total article 118	3 821	7 037	2 726	2 516	4 893	15 728	22 042	2 447	2 610	3 984
1190	Coefficients correcteurs	6 376	11 741	4 549	4 199	8 165	26 243	36 779	4 082	4 354	6 648
	Total article 119	6 376	11 741	4 549	4 199	8 165	26 243	36 779	4 082	4 354	6 648
	Total chapitre 11	512 693	971 390	367 942	344 431	656 638	2 452 365	3 400 524	329 655	350 171	534 732
1300	Frais de missions, de déplacements	14 212		748	2 448	27 744	10 812	10 404	4 114	4 658	5 576
	Total chapitre 13	14 212		748	2 448	27 744	10 812	10 404	4 114	4 658	5 576
1400	Fonctionnement cantine	68	126	48	45	89	320	443	43	46	70
1401	Transformation cantine	237	436	166	156	307	1 106	1 532	150	159	243
	Total chapitre 14	305	563	214	201	396	1 426	1 975	193	205	313
1520	Fonctionnaires nationaux, internationaux détachés										
	Total chapitre 15										
1610	Relations sociales entre le personnel	522	961	365	343	677	2 438	3 376	330	351	535
1620	Autres interventions sociales	113	209	79	75	147	529	733	72	76	116
1630	Centre de la petite enfance	5 631	10 382	3 940	3 707	7 314	26 326	36 455	3 567	3 792	5 775
	Total chapitre 16	6 266	11 552	4 385	4 125	8 139	29 293	40 564	3 969	4 220	6 426
1701	Frais de réception et de représentation										
	Total chapitre 17										
	Total titre 1	533 476	983 505	373 288	351 206	692 918	2 493 896	3 453 467	337 932	359 254	547 046
2000	Loyers	51 601	95 130	36 107	33 971	67 023	241 225	334 040	32 687	34 749	52 914
2010	Assurances	114	210	80	75	148	531	736	72	77	117
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	10 218	18 838	7 150	6 727	13 272	47 769	66 149	6 473	6 881	10 478
2030	Nettoyage et entretien	7 138	13 160	4 995	4 699	9 272	33 369	46 209	4 522	4 807	7 320
2040	Aménagement des locaux	1 260	2 323	882	830	1 637	5 891	8 157	798	849	1 292
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	11 302	20 836	7 908	7 440	14 680	52 834	73 162	7 159	7 611	11 589
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	1 995	3 679	1 396	1 314	2 592	9 328	12 917	1 264	1 344	2 046
	Total chapitre 20	83 628	154 175	58 517	55 055	108 623	390 946	541 370	52 975	56 317	85 756

(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/1				OP/A/2					OP/A/3
		Personnel	Gestion des contrats	Planning	Production	Personnel	Fabrication	Correction	Développement et méthodes	Consolidation	Personnel + Code de rédaction
2100	Exploitation du centre informatique										
2120	Prestations de personnel d'exploitation informatique										
	Total chapitre 21										
2200	Premier équipement en matériel et installations techniques	5 383	9 923	3 766	3 544	6 991	25 163	34 845	3 410	3 625	5 520
2202	Location de matériel et d'installations techniques	6 349	11 704	4 442	4 180	8 246	29 679	41 099	4 022	4 275	6 510
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques	4 363	8 044	3 053	2 872	5 667	20 396	28 244	2 764	2 938	4 474
2204	Matériel bureautique	47	86	33	31	61	218	302	30	31	48
	Total article 220	16 141	29 757	11 294	10 626	20 965	75 456	104 490	10 225	10 870	16 552
2210	Premier équipement de mobilier	1 269	2 339	888	835	1 648	5 931	8 214	804	854	1 301
2213	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	8	14	5	5	10	36	50	5	5	8
	Total article 221	1 277	2 353	893	840	1 658	5 968	8 264	809	860	1 309
2230	Achat de matériel de transport										
2232	Location de matériel de transport										
2233	Entretien, exploitation et réparation du matériel de transport										
	Total article 223										
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	93	233	93	280	124	482	637	78	78	109
2251	Matériel de bibliothèque, documentation	28	69	28	83	37	143	189	23	23	32
2252	Abonnements aux journaux et aux périodiques	55	137	55	165	73	284	376	46	46	64
2253	Abonnements aux agences de presse	17	44	17	52	23	90	119	15	15	20
2254	Frais de reliure et de conservation										
	Total article 225	193	483	193	580	258	999	1 321	161	161	226
	Total chapitre 22	17 611	32 594	12 381	12 047	22 881	82 423	114 074	11 194	11 891	18 086
2300	Papeterie et fournitures de bureau	2 025	5 063	1 867	6 076	2 700	10 463	13 839	1 687	1 687	2 362
	Total article 230	2 025	5 063	1 867	6 076	2 700	10 463	13 839	1 687	1 687	2 362
2350	Assurances diverses	2 700									
2351	Tenues de service, vêtements de travail										
2352	Frais divers de réunions internes										
2353	Travaux de manutention et de déménagement										
2359	Autres dépenses de fonctionnement	6	15	6	18	8	31	41	5	5	7
	Total article 235	2 706	15	6	18	8	31	41	5	5	7
	Total chapitre 23	4 731	5 078	1 873	6 093	2 708	10 494	13 879	1 692	1 692	2 369
2400	Affranchissement de la correspondance										
2410	Téléphone, télégraphe, télex, télévision	4 255	10 637	4 255	12 765	5 673	21 984	29 076	3 546	3 546	4 964
	Total chapitre 24	4 255	10 637	4 255	12 765	5 673	21 984	29 076	3 546	3 546	4 964
2500	Réunions et convocations en général										
	Total chapitre 25										
	Total titre 2	110 225	202 485	77 026	85 961	139 885	505 847	698 399	69 407	73 446	111 175
3410	Publications à caractère général										
3412	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications										
	Total article 341										
3430	Diffusion de bases de données										
3431	CELEX										
3432	Production de bases de données										
3434	Outils communautaires multimédias										
3435	Assistance aux utilisateurs de produits électroniques										
	Total article 343										
	Total chapitre 34										
	Total titre 3										
	<b>Total général</b>	<b>643 702</b>	<b>1 185 989</b>	<b>450 314</b>	<b>437 166</b>	<b>832 802</b>	<b>2 999 743</b>	<b>4 151 866</b>	<b>407 339</b>	<b>432 700</b>	<b>658 221</b>

Tableau 37 (suite) — Comptabilité analytique: dépenses de l'Office en 2000

(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/3				OP/A/4					
		Correction	Développement et méthodes	Bureau graphique	Opérations techniques	Personnel, budget, programmes de publications	Produits officiels	Information/Promotion	Licences/Coédition	Logistique	Document delivery
1100	Traitements de base	2 124 381	139 456	248 697	1 464 289	341 667	920 410	518 312	302 155	499 718	341 667
1101	Allocations familiales	233 705	15 342	27 359	161 088	37 587	101 255	57 020	33 240	54 974	37 587
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	288 453	18 936	33 769	198 824	46 392	124 975	70 377	41 027	67 853	46 392
1103	Indemnités de secrétariat			1 813	10 876	3 006	28 296	10 257	1 172	9 616	4 819
	Total article 110	2 646 540	173 733	311 637	1 835 078	428 653	1 174 937	655 967	377 594	632 161	430 466
1110	Agents auxiliaires	86 888		9 713	17 535		18 480				
	Total article 111	86 888		9 713	17 535		18 480				
1120	Perfectionnement professionnel	7 042	1 015	2 520	4 919			390		618	
	Total article 112	7 042	1 015	2 520	4 919			390		618	
1130	Risques de maladie	73 349	4 815	8 587	50 558	11 797	31 779	17 896	10 433	17 254	11 797
1131	Risques d'accident	16 602	1 090	1 944	11 443	2 670	7 193	4 050	2 361	3 905	2 670
1132	Risques de chômage, agents temporaires			273				545			
	Total article 113	89 951	5 905	10 803	62 001	14 467	38 972	22 492	12 794	21 159	14 467
1140	Allocations de naissance/décès	73	5	8	50	12	31	18	10	17	12
1141	Frais de voyage, congés annuels	38 472	2 525	4 504	26 518	6 187	16 668	9 386	5 472	9 050	6 187
1147	Indemnités pour service continu										
	Total article 114	38 544	2 530	4 512	26 568	6 199	16 700	9 404	5 482	9 067	6 199
1150	Heures supplémentaires										
	Total article 115										
1174	Correcteurs <i>free lance</i>	800 451			37 247						
1175	Prestations extérieures				4 676	5 397			7 086	15 306	8 137
	Total article 117	800 451			41 923	5 397			7 086	15 306	8 137
1181	Frais de voyage	1 828	120	214	1 260	294	792	446	260	430	294
1182	Indemnités d'installation	6 215	408	728	4 284	1 000	2 693	1 516	884	1 462	1 000
1183	Frais de déménagement	5 301	348	621	3 654	853	2 297	1 293	754	1 247	853
1184	Indemnités journalières temporaires	7 952	522	931	5 481	1 279	3 445	1 940	1 131	1 871	1 279
	Total article 118	21 296	1 398	2 493	14 679	3 425	9 227	5 196	3 029	5 010	3 425
1190	Coefficients correcteurs	35 535	2 333	4 160	24 494	5 715	15 396	8 670	5 054	8 359	5 715
	Total article 119	35 535	2 333	4 160	24 494	5 715	15 396	8 670	5 054	8 359	5 715
	Total chapitre 11	3 726 246	186 914	345 838	2 027 196	463 857	1 273 711	702 119	411 040	691 679	468 409
1300	Frais de missions, de déplacements	14 620	6 120	2 754	6 664	12 376	10 200	21 726	15 742	8 500	12 784
	Total chapitre 13	14 620	6 120	2 754	6 664	12 376	10 200	21 726	15 742	8 500	12 784
1400	Fonctionnement cantine	486	25	45	264	62	167	94	55	91	63
1401	Transformation cantine	1 680	87	157	913	214	577	325	192	314	216
	Total chapitre 14	2 166	112	202	1 178	276	744	419	247	405	279
1520	Fonctionnaires nationaux, internationaux détachés										
	Total chapitre 15										
1610	Relations sociales entre le personnel	3 703	191	345	2 013	471	1 271	716	422	693	476
1620	Autres interventions sociales	804	41	75	437	102	276	156	92	150	103
1630	Centre de la petite enfance	39 981	2 063	3 726	21 737	5 090	13 722	7 736	4 561	7 483	5 143
	Total chapitre 16	44 488	2 296	4 146	24 187	5 664	15 269	8 608	5 075	8 327	5 723
1701	Frais de réception et de représentation										
	Total chapitre 17										
	Total titre 1	3 787 520	195 442	352 940	2 059 225	482 172	1 299 923	732 872	432 104	708 911	487 195
2000	Loyers	366 352	18 904	34 138	199 181	46 639	125 736	70 888	41 796	68 570	47 124
2010	Assurances	807	42	75	439	103	277	156	92	151	104
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	72 547	3 744	6 760	39 443	9 236	24 899	14 038	8 277	13 579	9 332
2030	Nettoyage et entretien	50 679	2 615	4 722	27 533	6 452	17 393	9 806	5 782	9 486	6 519
2040	Aménagement des locaux	8 946	462	834	4 864	1 139	3 071	1 731	1 021	1 675	1 151
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	80 239	4 140	7 477	43 625	10 215	27 539	15 526	9 154	15 018	10 321
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	14 166	731	1 320	7 702	1 803	4 862	2 741	1 616	2 652	1 822
	Total chapitre 20	593 736	30 638	55 327	322 807	75 586	203 778	114 886	67 737	111 130	76 373

(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/3				OP/A/4					
		Correction	Développement et méthodes	Bureau graphique	Opérations techniques	Personnel, budget, programmes de publications	Produits officiels	Information/Promotion	Licences/Coédition	Logistique	Document delivery
2100	Exploitation du centre informatique										
2120	Prestations de personnel d'exploitation informatique										
	Total chapitre 21										
2200	Premier équipement en matériel et installations techniques	38 215	1 972	3 561	20 777	4 865	13 116	7 395	4 360	7 153	4 916
2202	Location de matériel et d'installations techniques	45 074	2 326	4 200	24 506	5 738	15 470	8 722	5 142	8 437	5 798
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques	30 976	1 598	2 886	16 841	3 943	10 631	5 994	3 534	5 798	3 984
2204	Matériel bureautique	332	17	31	180	42	114	64	38	62	43
	Total article 220	114 597	5 913	10 679	62 305	14 589	39 331	22 174	13 074	21 449	14 741
2210	Premier équipement de mobilier	9 008	465	839	4 898	1 147	3 092	1 743	1 028	1 686	1 159
2213	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	55	3	5	30	7	19	11	6	10	7
	Total article 221	9 063	468	845	4 928	1 154	3 111	1 754	1 034	1 696	1 166
2230	Achat de matériel de transport										
2232	Location de matériel de transport										
2233	Entretien, exploitation et réparation du matériel de transport										
	Total article 223										
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	622	31	78	466	78	342	186	93	171	109
2251	Matériel de bibliothèque, documentation	184	9	23	138	23	101	55	28	51	32
2252	Abonnements aux journaux et aux périodiques	367	18	46	275	46	202	110	55	101	64
2253	Abonnements aux agences de presse	117	6	15	87	15	64	35	17	32	20
2254	Frais de reliure et de conservation										
	Total article 225	1 289	64	161	966	161	709	387	193	354	226
	Total chapitre 22	124 949	6 445	11 684	68 199	15 904	43 150	24 314	14 301	23 500	16 132
2300	Papeterie et fournitures de bureau	13 501	675	1 687	19 116	1 687	7 425	4 051	2 025	3 713	2 362
	Total article 230	13 501	675	1 687	19 116	1 687	7 425	4 051	2 025	3 713	2 362
2350	Assurances diverses										
2351	Tenues de service, vêtements de travail										
2352	Frais divers de réunions internes										
2353	Travaux de manutention et de déménagement										
2359	Autres dépenses de fonctionnement	40	2	5	30	5	22	12	6	11	7
	Total article 235	40	2	5	30	5	22	12	6	11	7
	Total chapitre 23	13 541	677	1 692	19 146	1 692	7 447	4 063	2 031	3 724	2 369
2400	Affranchissement de la correspondance										
2410	Téléphone, télégraphe, télex, télévision	28 366	1 418	3 546	21 275	3 546	15 602	8 510	4 255	7 801	4 964
	Total chapitre 24	28 366	1 418	3 546	21 275	3 546	15 602	8 510	4 255	7 801	4 964
2500	Réunions et convocations en général					56 000					
	Total chapitre 25					56 000					
	Total titre 2	760 593	39 178	72 250	431 426	152 728	269 977	151 773	88 324	146 154	99 839
3410	Publications à caractère général						8 814				
3412	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications							265 923			
	Total article 341						8 814	265 923			
3430	Diffusion de bases de données						30 000				
3431	CELEX										
3432	Production de bases de données										
3434	Outils communautaires multimédias										
3435	Assistance aux utilisateurs de produits électroniques						179 416				
	Total article 343						209 416				
	Total chapitre 34						218 230	265 923			
	Total titre 3						218 230	265 923			
	<b>Total général</b>	<b>4 548 113</b>	<b>234 620</b>	<b>425 189</b>	<b>2 490 651</b>	<b>634 900</b>	<b>1 788 130</b>	<b>1 150 567</b>	<b>520 429</b>	<b>855 065</b>	<b>587 033</b>

Tableau 37 (suite) — Comptabilité analytique: dépenses de l'Office en 2000

(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/5	OP/A/6			OP/A/7			Exécution (°)
		Édition électronique et diffusion Internet	Personnel, budget et planning	Diffusion/ Distribution	Impression	Personnel	Bases de données	CELEX	
1100	Traitements de base	825 115	611 283	1 703 689	1 236 511	37 188	388 153	341 667	23 242 684
1101	Allocations familiales	90 772	67 248	187 425	136 030	4 091	42 701	37 587	2 556 952
1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	112 036	83 001	231 330	167 896	5 050	52 704	46 392	3 155 941
1103	Indemnités de secrétariat	1 813	13 883	22 084	15 695	1 813	5 438	2 365	221 062
	Total article 110	1 029 736	775 414	2 144 528	1 556 132	48 142	488 996	428 012	29 176 638
1110	Agents auxiliaires	60 900					8 033	27 825	525 000
	Total article 111	60 900					8 033	27 825	525 000
1120	Perfectionnement professionnel	7 496	121	57	6 474	660			70 984
	Total article 112	7 496	121	57	6 474	660			70 984
1130	Risques de maladie	28 489	21 106	58 824	42 693	1 284	13 402	11 797	802 507
1131	Risques d'accident	6 448	4 777	13 314	9 663	291	3 033	2 670	181 636
1132	Risques de chômage, agents temporaires		273						5 727
	Total article 113	34 937	26 156	72 138	52 356	1 575	16 435	14 467	989 870
1140	Allocations de naissance/décès	28	21	58	42	1	13	12	793
1141	Frais de voyage, congés annuels	14 943	11 070	30 853	22 393	673	7 029	6 187	420 917
1147	Indemnités pour service continu		20 418						53 534
	Total article 114	14 971	31 509	30 911	22 435	675	7 043	6 199	475 244
1150	Heures supplémentaires			76					40 240
	Total article 115			76					40 240
1174	Correcteurs <i>free lance</i>	47 151							1 395 000
1175	Prestations extérieures	3 502	6 036		2 925		5 274		206 000
	Total article 117	50 653	6 036		2 925		5 274		1 601 000
1181	Frais de voyage	710	526	1 466	1 064	32	334	294	20 000
1182	Indemnités d'installation	2 414	1 788	4 984	3 618	109	1 136	1 000	68 000
1183	Frais de déménagement	2 059	1 525	4 251	3 086	93	969	853	58 000
1184	Indemnités journalières temporaires	3 089	2 288	6 377	4 628	139	1 453	1 279	87 000
	Total article 118	8 272	6 128	17 079	12 396	373	3 891	3 425	233 000
1190	Coefficients correcteurs	13 802	10 225	28 498	20 684	622	6 493	5 715	388 788
	Total article 119	13 802	10 225	28 498	20 684	622	6 493	5 715	388 788
	Total chapitre 11	1 220 766	855 588	2 293 287	1 673 401	52 046	536 164	485 644	33 500 765
1300	Frais de missions, de déplacements	27 751	714	2 278	6 732	1 734	2 584	7 412	340 000
	Total chapitre 13	27 751	714	2 278	6 732	1 734	2 584	7 412	340 000
1400	Fonctionnement cantine	162	111	298	218	7	70	64	4 400
1401	Transformation cantine	561	385	1 031	755	24	242	221	15 200
	Total chapitre 14	723	496	1 329	973	31	312	286	19 600
1520	Fonctionnaires nationaux, internationaux détachés								
	Total chapitre 15								
1610	Relations sociales entre le personnel	1 236	848	2 272	1 663	53	533	488	33 500
1620	Autres interventions sociales	268	184	493	361	12	116	106	7 272
1630	Centre de la petite enfance	13 344	9 152	24 534	17 957	575	5 758	5 270	361 728
	Total chapitre 16	14 848	10 183	27 300	19 981	640	6 407	5 864	402 500
1701	Frais de réception et de représentation								4 600
	Total chapitre 17								4 600
	Total titre 1	1 264 087	866 982	2 324 194	1 701 087	54 451	545 467	499 205	34 267 465
2000	Loyers	122 270	83 860	224 810	164 539	5 267	52 761	48 286	3 314 555
2010	Assurances	269	185	495	362	12	116	106	7 300
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	24 213	16 606	44 518	32 583	1 043	10 448	9 562	656 369
2030	Nettoyage et entretien	16 914	11 601	31 099	22 761	729	7 299	6 680	458 512
2040	Aménagement des locaux	2 986	2 048	5 490	4 018	129	1 288	1 179	80 943
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	26 780	18 367	49 238	36 038	1 154	11 556	10 576	725 962
2090	Autres dépenses afférentes aux immeubles	4 728	3 243	8 693	6 363	204	2 040	1 867	128 170
	Total chapitre 20	198 160	135 909	364 344	266 665	8 536	85 508	78 256	5 371 811



(en euros)

Poste	Intitulé	OP/A/5	OP/A/6			OP/A/7			Exécution (¹)
		Édition électronique et diffusion Internet	Personnel, budget et planning	Diffusion/ Distribution	Impression	Personnel	Bases de données	CELEX	
2100	Exploitation du centre informatique								2 079 773
2120	Prestations de personnel d'exploitation informatique								3 044 233
	Total chapitre 21								5 124 006
2200	Premier équipement en matériel et installations techniques	12 754	8 748	23 451	17 164	549	5 504	5 037	345 752
2202	Location de matériel et d'installations techniques	15 044	10 318	27 660	20 244	648	6 491	5 941	407 807
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques	10 338	7 091	19 008	13 912	445	4 461	4 083	280 253
2204	Matériel bureautique	111	76	203	149	5	48	44	3 000
	Total article 220	38 247	26 232	70 322	51 469	1 647	16 504	15 104	1 036 812
2210	Premier équipement de mobilier	3 006	2 062	5 528	4 046	130	1 297	1 187	81 500
2213	Entretien, utilisation et réparation de mobilier	18	13	34	25	1	8	7	500
	Total article 221	3 025	2 075	5 562	4 071	130	1 305	1 195	82 000
2230	Achat de matériel de transport								
2232	Location de matériel de transport			35 700					35 700
2233	Entretien, exploitation et réparation du matériel de transport								29 500
	Total article 223			35 700					65 200
2250	Fonds de bibliothèque, achats de livres	218	202	699	513	16	124	93	7 800
2251	Matériel de bibliothèque, documentation	64	60	207	152	5	37	28	2 310
2252	Abonnements aux journaux et aux périodiques	128	119	412	302	9	73	55	4 600
2253	Abonnements aux agences de presse	41	38	131	96	3	23	17	1 463
2254	Frais de reliure et de conservation				11 100				11 100
	Total article 225	451	419	1 450	12 163	32	258	193	27 273
	Total chapitre 22	41 723	28 725	113 033	67 703	1 810	18 067	16 492	1 211 284
2300	Papeterie et fournitures de bureau	4 726	4 388	15 215	524 291	346	2 700	2 024	691 580
	Total article 230	4 726	4 388	15 215	524 291	346	2 700	2 024	691 580
2350	Assurances diverses								2 700
2351	Tenues de service, vêtements de travail								16 795
2352	Frais divers de réunions internes								4 000
2353	Travaux de manutention et de déménagement								14 374
2359	Autres dépenses de fonctionnement	14	13	45	33	1	8	6	500
	Total article 235	14	13	45	33	1	8	6	38 369
	Total chapitre 23	4 740	4 401	15 260	524 324	347	2 708	2 030	729 949
2400	Affranchissement de la correspondance			6 362 000					6 362 000
2410	Téléphone, télégraphe, télex, télévision	9 928	9 219	31 912	23 402	709	5 673	4 255	356 000
	Total chapitre 24	9 928	9 219	6 393 912	23 402	709	5 673	4 255	6 718 000
2500	Réunions et convocations en général								56 000
	Total chapitre 25								56 000
	Total titre 2	254 550	178 254	6 886 549	882 094	11 402	111 956	101 032	19 211 051
3410	Publications à caractère général								8 814
3412	Dépenses de vulgarisation et de promotion des publications								265 923
	Total article 341								274 737
3430	Diffusion de bases de données								30 000
3431	CELEX							1 600 000	1 600 000
3432	Production de bases de données						100 000		100 000
3434	Outils communautaires multimédias	219 589							219 589
3435	Assistance aux utilisateurs de produits électroniques								179 416
	Total article 343	219 589					100 000	1 600 000	2 129 005
	Total chapitre 34	219 589					100 000	1 600 000	2 403 741
	Total titre 3	219 589					100 000	1 600 000	2 403 741
	<b>Total général</b>	<b>1 738 227</b>	<b>1 045 236</b>	<b>9 210 743</b>	<b>2 583 181</b>	<b>65 852</b>	<b>757 423</b>	<b>2 200 237</b>	<b>55 882 256</b>

(¹) Ces chiffres peuvent varier légèrement par rapport aux chiffres du tableau «Exécution du budget (exercice 2000)» à cause du mécanisme des arrondis.

Tableau 38 — Facturation 2000 pro forma (ventilation globale des coûts de l'EUR-OP par institution)

Institution	OP/A/2 — Journal officiel		OP/A/3 — Publications			OP/A/5 — Édition électronique et diffusion Internet		OP/A/6 — Imprimerie			OP/A/7 — CELEX et BD		Exécution (coût, en euros)	%
	Pages produites		Pages produites			Dossiers (activités pondérées) (en %)	Coût (en euros)	Ateliers (heures, en %)	Matières (coût, en %)	Coût (en euros)	Bases de données (coût, en euros)	CELEX (coût, en euros)		
	Nombre	Coût (en euros)	Corrigées	Fabriquées	Coût (en euros)									
Parlement	73 022	2 605 807	843	31 499	627 367	4,26	114 774	0,00	0,00	0	130 589	750 009	4 228 546	7,56688
Conseil	82 401	2 940 498	9 431	20 046	571 792	3,51	94 567	0,68	0,22	103 422	131 710	270 716	4 112 705	7,35959
Commission	269 208	9 606 749	126 469	326 113	8 779 144	89,47	2 410 517	89,25	96,01	14 781 261	1 134 630	1 717 009	38 429 310	68,76836
Cour de justice	10 184	363 418	105 401	143 375	4 825 734	0,66	17 782	4,48	3,54	718 958	103 891	197 271	6 227 054	11,14317
Comité économique et social	6 443	229 920	0	0	0	0,31	8 352	0,00	0,00	0	10 284	45 980	294 536	0,52707
Cour des comptes	11 088	395 678	54	120	3 375	0,00	0	0,14	0,12	22 636	2 044	15 616	439 349	0,78620
Comité des régions	3 498	124 827	324	2 826	61 103	0,00	0	0,00	0,00	0	18 853	16 912	221 696	0,39672
Autres	10 278	366 773	4 939	25 934	598 872	1,79	48 227	5,45	0,11	799 170	116 021	0	1 929 061	3,45201
<b>Total</b>	<b>466 122</b>	<b>16 633 670</b>	<b>247 461</b>	<b>549 913</b>	<b>15 467 387</b>	<b>100,00</b>	<b>2 694 218</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>16 425 447</b>	<b>1 648 022</b>	<b>3 013 512</b>	<b>55 882 256</b>	<b>100,00</b>

## Exécution 2000 — Ventilation globale des coûts de l'EUR-OP par institution

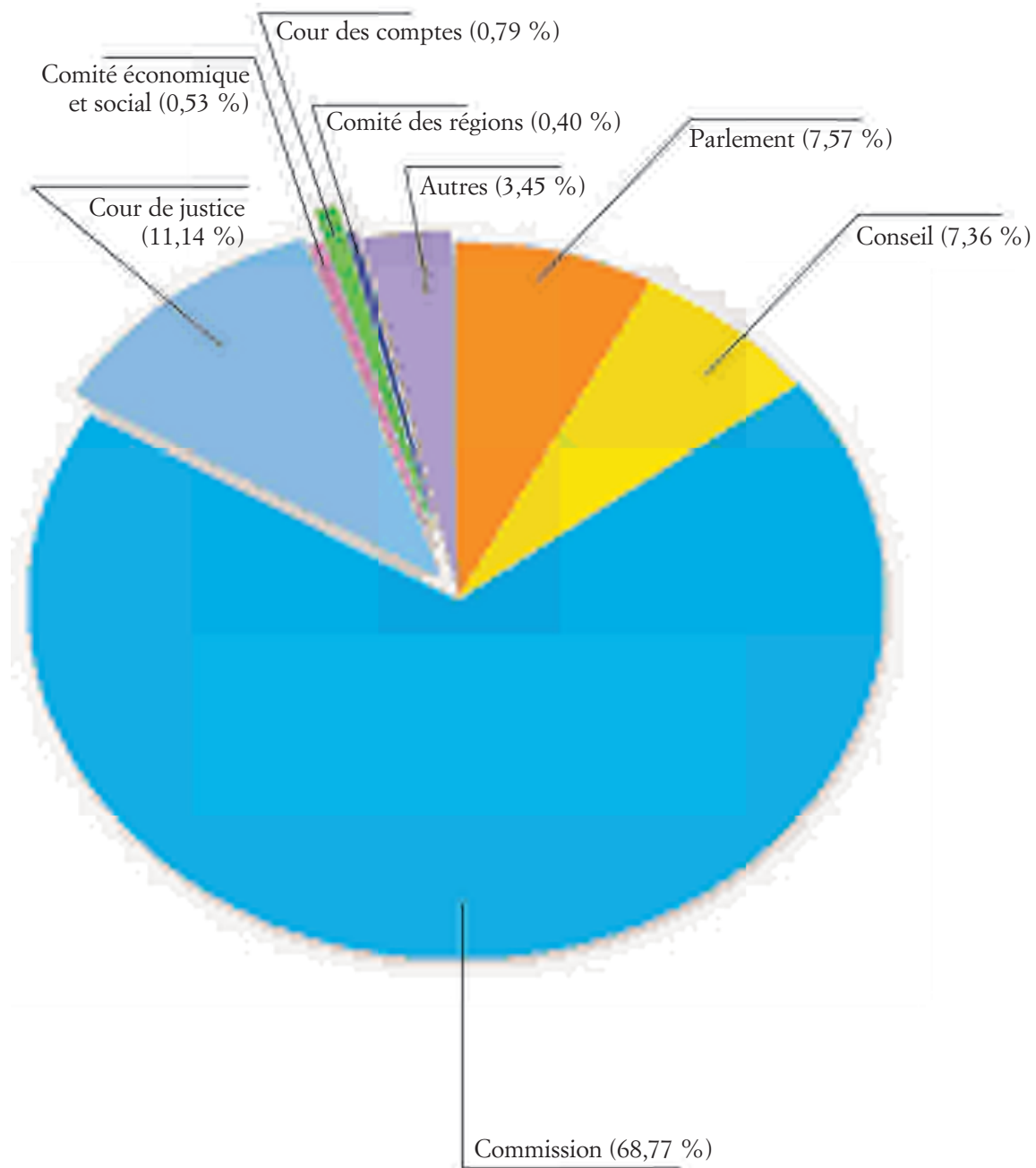


Tableau 39 — Bilan de l'activité commerciale au 31 décembre 2000

	Actif		Passif		(en euros)	
	Intitulé	1999	2000	Intitulé		1999
Créances commerciales:						
— réseau de vente		7 622 124,49	3 239 747,75	Dettes à court terme:	2 300 000,45	450 737,88
— clients directs		553 842,87	320 609,29	— clients: avances et acomptes	139 906,42	176 578,57
— créances douteuses		341 242,80	364 691,62	— comptes d'attente	1 347,22	7 151,34
		8 517 210,16	3 925 048,66	— débours non identifiés	2 441 254,09	634 467,79
Comptes à vue:				Recettes restant à encaisser pour le compte des institutions au 31 décembre	8 517 210,16	3 925 048,66
— en euros		4 128 142,62	8 179 223,39			
— en devises		2 905 030,74	2 619 048,82	Résultats des ventes à verser aux institutions	4 591 919,27	10 163 804,42
<b>Total</b>		<b>15 550 383,52</b>	<b>14 723 320,87</b>	<b>Total</b>	<b>15 550 383,52</b>	<b>14 723 320,87</b>

Tableau 40 — Compte d'exploitation au 31 décembre 2000

	Charges		Produits		(en euros)	
	Intitulé	1999	2000	Intitulé		1999
Remises		6 610 428,55	5 596 626,44	Ventes brutes facturées	23 578 923,67	21 227 585,07
Clients insolvables		3 307,84	19 265,14	Recettes diverses	3 115,63	2 762,99
Pertes de change		72 607,27	162 508,58	Bénéfices de change	54 036,22	151 186,42
Réajustement des comptes bancaires				Réajustement des comptes bancaires	87 751,21	27 945,89
Frais bancaires		14 217,80	14 364,03	Intérêts actifs	163 534,06	264 800,61
				Intérêts facturés	1 787,24	
Frais et avances remboursables		19 306,83	26 133,47	Frais et avances facturés	64 778,94	63 806,89
Recettes restant à encaisser au 31 décembre pour le compte des institutions		8 517 210,16	3 925 048,66	Recettes restant à encaisser au 1 <sup>er</sup> janvier pour le compte des institutions	7 368 846,36	8 517 210,16
Recettes encaissées à reverser aux institutions		16 085 694,88	20 511 348,71	<b>Total</b>	<b>31 322 773,33</b>	<b>30 255 298,03</b>
<b>Total</b>		<b>31 322 773,33</b>	<b>30 255 298,03</b>			

Tableau 41 — Répartition des recettes de vente du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2000

(en euros)

Ondomateur	Recettes encaissées au 31 décembre 2000					Prélèvements au titre du poste budgétaire 2400		Montant disponible pour 2000				
	Journal officiel	Autres périodiques	Produits électroniques	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres publications	Journal officiel	Autres périodiques	Produits électroniques	Autres publications	Total
Parlement	1 785 101,16	50 472,89		21 031,16	1 856 605,21	210 154,94		1 574 946,22	50 472,89		21 031,16	1 646 450,27
Cour de justice	155 816,03	423 496,48		27 271,98	606 584,49	19 140,58		136 675,45	423 496,48		27 271,98	587 443,91
Comité économique et social	214 451,05	70 597,84		3 020,44	288 069,33	24 140,49		190 310,56	70 597,84		3 020,44	263 928,84
Comité des régions		8 656,66		9 216,60	17 873,26				8 656,66		9 216,60	17 873,26
Cour des comptes	133 942,60			3 185,25	137 127,85	13 368,88		120 573,72			3 185,25	123 758,97
Conseil	1 304 505,89			18 850,79	1 323 356,68	150 449,11		1 154 056,78			18 850,79	1 172 907,57
Commission (*)	7 889 164,49	2 256 083,43	1 073 847,45	2 219 791,58	13 438 886,95	608 896,99		7 280 267,50	2 256 083,43	1 073 847,45	2 219 791,58	12 829 989,96
Agence européenne pour l'environnement			418,31	17 232,95	17 651,26					418,31	17 232,95	17 651,26
Cedefop		22 599,41	391,39	31 399,68	54 390,48				22 599,41	391,39	31 399,68	54 390,48
Fondation européenne (Dublin)			868,96	13 243,62	14 112,58					868,96	13 243,62	14 112,58
OHMI		1 357 996,14	301 694,29	2 908,54	1 662 598,97				1 357 996,14	301 694,29	2 908,54	1 662 598,97
OCVV		49 116,90		235,69	49 352,59				49 116,90		235,69	49 352,59
Divers			1 378,12	7 188,82	8 566,94					1 378,12	7 188,82	8 566,94
EUR-OP		28 275,12	774 244,85	233 652,14	1 036 172,11				28 275,12	774 244,85	233 652,14	1 036 172,11
<b>Total</b>	<b>11 482 981,22</b>	<b>4 267 294,87</b>	<b>2 152 843,37</b>	<b>2 608 229,24</b>	<b>20 511 348,71</b>	<b>1 026 150,99</b>		<b>10 456 830,23</b>	<b>4 267 294,87</b>	<b>2 152 843,37</b>	<b>2 608 229,24</b>	<b>19 485 197,72</b>

(\*) Sauf EUR-OP.

Tableau 41 (suite) — Répartition des recettes de vente du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2000

Ordonnateur	Recettes encaissées au 31 décembre 2000						Prélèvements au titre du poste budgétaire 2400		Montant disponible pour 2000					Total
	Journal officiel	Autres périodiques	Produits électroniques	Autres publications	Total	Journal officiel	Autres publications	Journal officiel	Autres périodiques	Produits électroniques	Autres publications	Total		
												Journal officiel	Autres publications	
Parlement	15,55	1,18		0,81	9,05	20,48		15,06	1,18		0,81	8,45		
Cour de justice	1,36	9,92		1,05	2,96	1,87		1,31	9,92		1,05	3,01		
Comité économique et social	1,87	1,65		0,12	1,40	2,35		1,82	1,65		0,12	1,35		
Comité des régions		0,20		0,35	0,09				0,20		0,35	0,09		
Cour des comptes	1,17			0,12	0,67	1,30		1,15			0,12	0,64		
Conseil	11,36			0,72	6,45	14,66		11,04			0,72	6,02		
Commission (*)	68,70	52,87	49,88	85,11	65,52	59,34		69,62	52,87	49,88	85,11	65,84		
Agence européenne pour l'environnement			0,02	0,66	0,09					0,02	0,66	0,09		
Cedefop		0,53	0,02	1,20	0,27				0,53	0,02	1,20	0,28		
Fondation européenne (Dublin)			0,04	0,51	0,07					0,04	0,51	0,07		
OHMI		31,82	14,01	0,11	8,11				31,82	14,01	0,11	8,53		
OCVV		1,15		0,01	0,24				1,15		0,01	0,25		
Divers			0,06	0,28	0,04					0,06	0,28	0,04		
EUR-OP		0,66	35,96	8,96	5,05				0,66	35,96	8,96	5,32		
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>		<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	

(\*) Sauf EUR-OP.

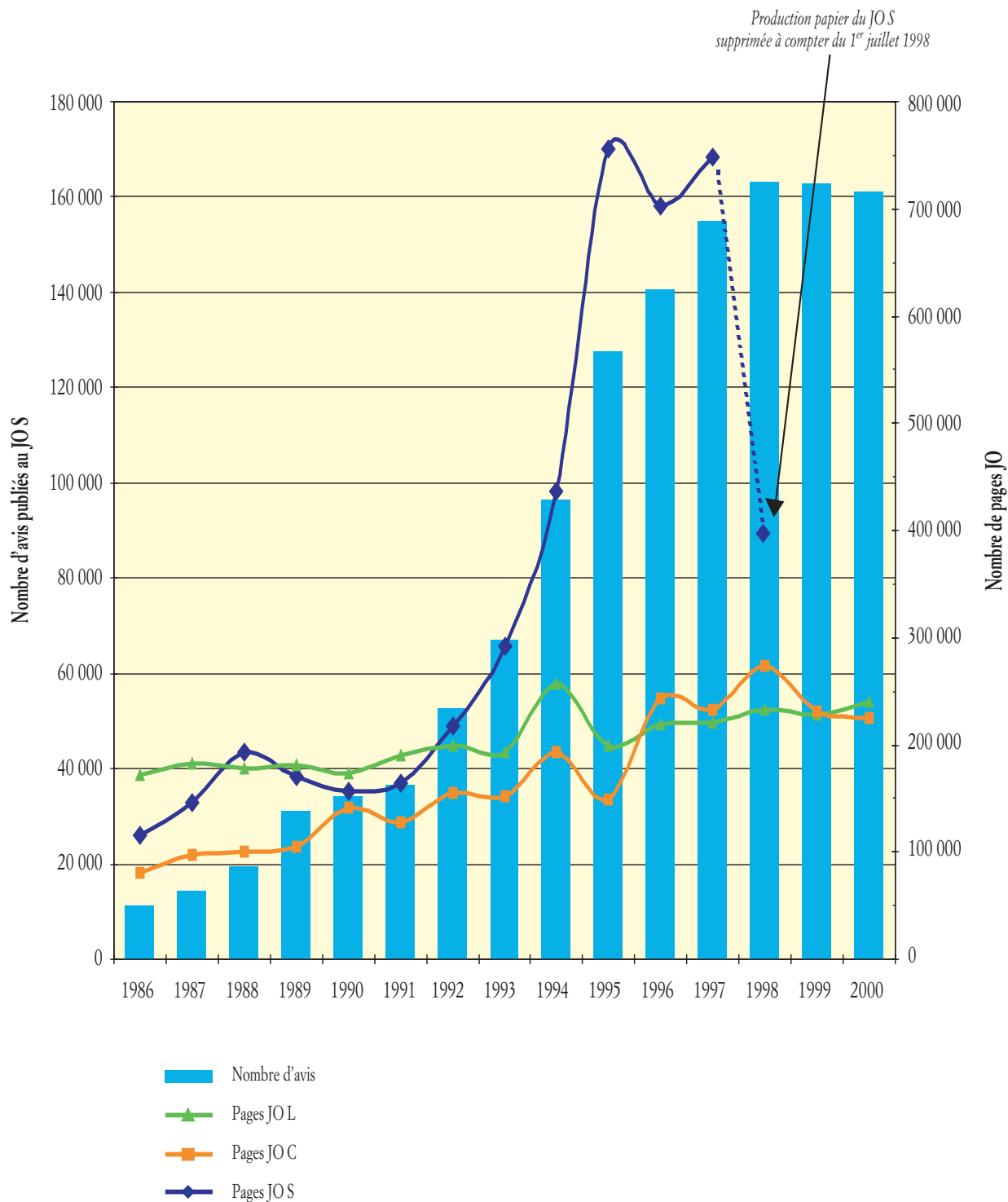
Tableau 42 — Montant net des factures établies en 1998, en 1999 et en 2000

	1998		1999		2000	
	Écus	%	Euros	%	Euros	%
JO L, C et S	14 127 724,87	83,03	10 647 227,76	67,95	8 530 438,14	54,44
Autres périodiques	3 280 142,96	19,28	2 478 173,67	15,82	2 768 210,86	17,67
Publications électroniques	2 731 484,38	16,05	1 801 795,25	11,50	2 063 946,12	13,17
Autres publications	1 789 102,05	10,51	2 088 557,79	13,33	2 305 722,93	14,72
<b>Total</b>	<b>21 928 454,26</b>	<b>128,87</b>	<b>17 015 754,47</b>	<b>108,60</b>	<b>15 668 318,05</b>	<b>100,00</b>

Tableau 43 — Montant net des recettes de vente perçues en 1998, en 1999 et en 2000

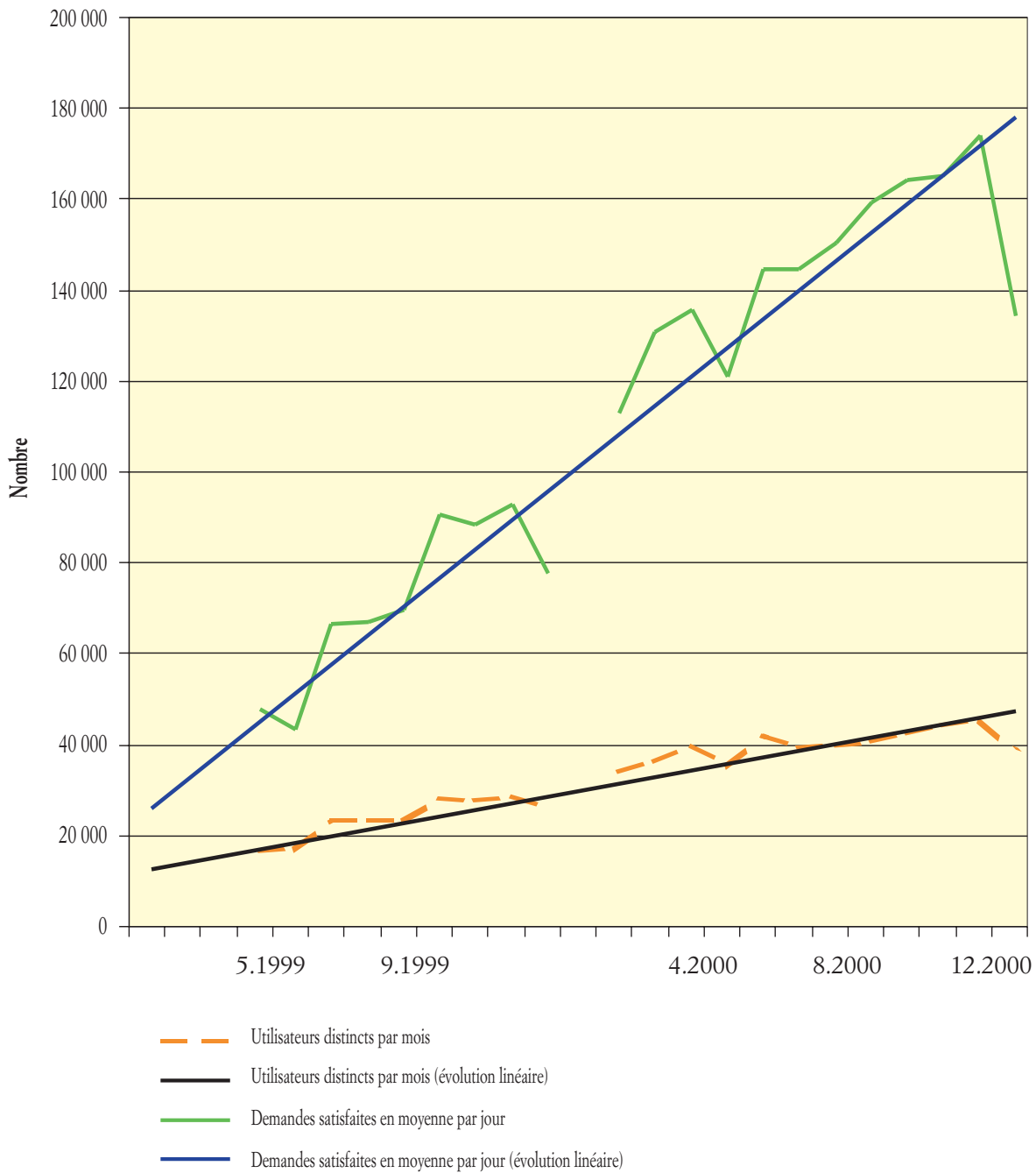
	1998		1999		2000	
	Écus	%	Euros	%	Euros	%
JO L, C et S	12 097 709,90	75,21	10 359 350,09	50,51	11 482 981,22	55,98
Autres périodiques	3 034 651,03	18,87	2 048 625,06	9,99	4 267 294,87	20,80
Publications électroniques	3 173 245,00	19,73	1 761 149,33	8,59	2 152 843,37	10,50
Autres publications	1 691 867,07	10,52	1 916 570,40	9,34	2 608 229,24	12,72
<b>Total</b>	<b>19 997 473,00</b>	<b>124,32</b>	<b>16 085 694,88</b>	<b>78,42</b>	<b>20 511 348,71</b>	<b>100,00</b>

## Graphique 1 — Évolution de la production au Journal officiel (1986-2000)

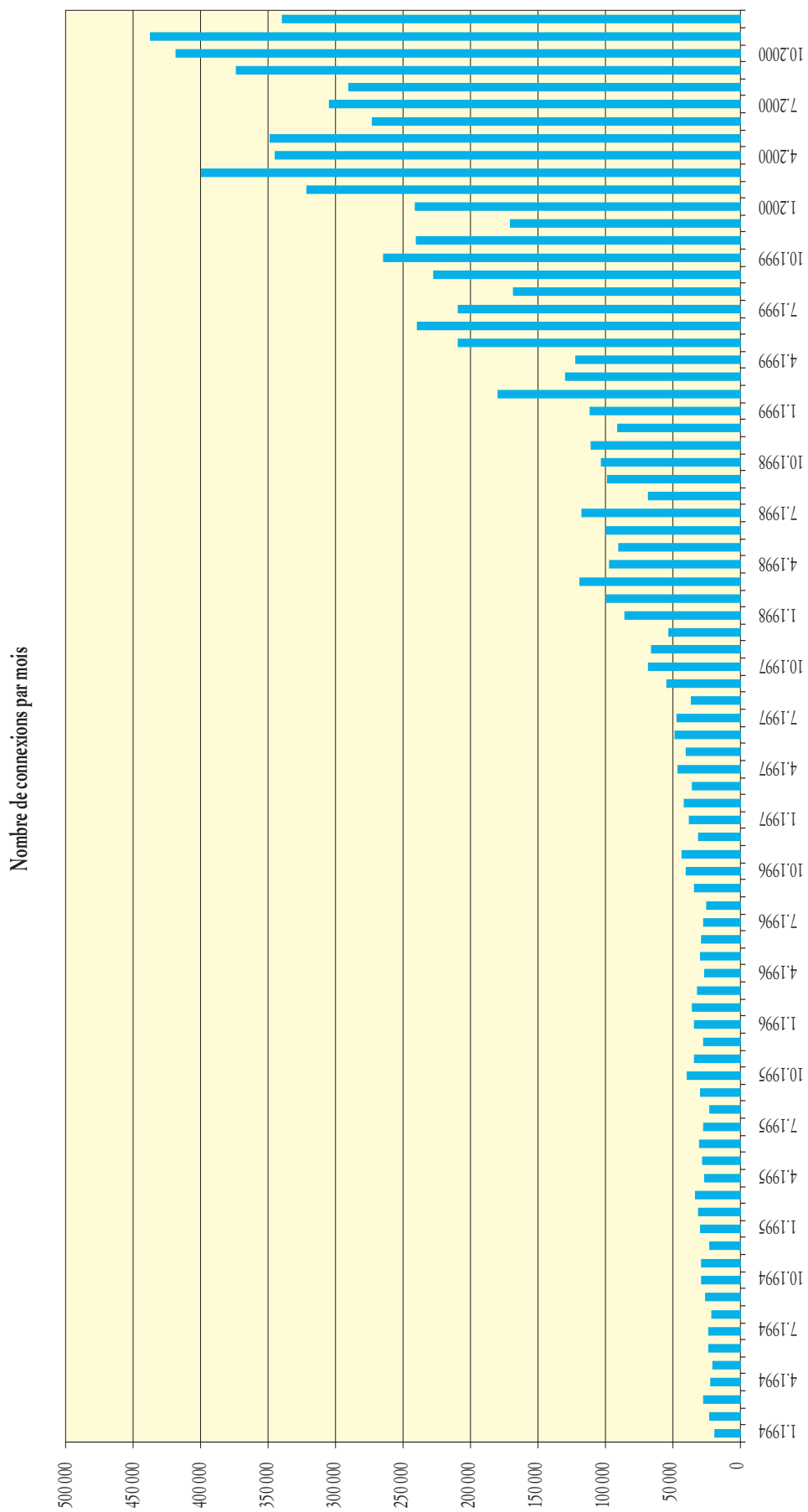




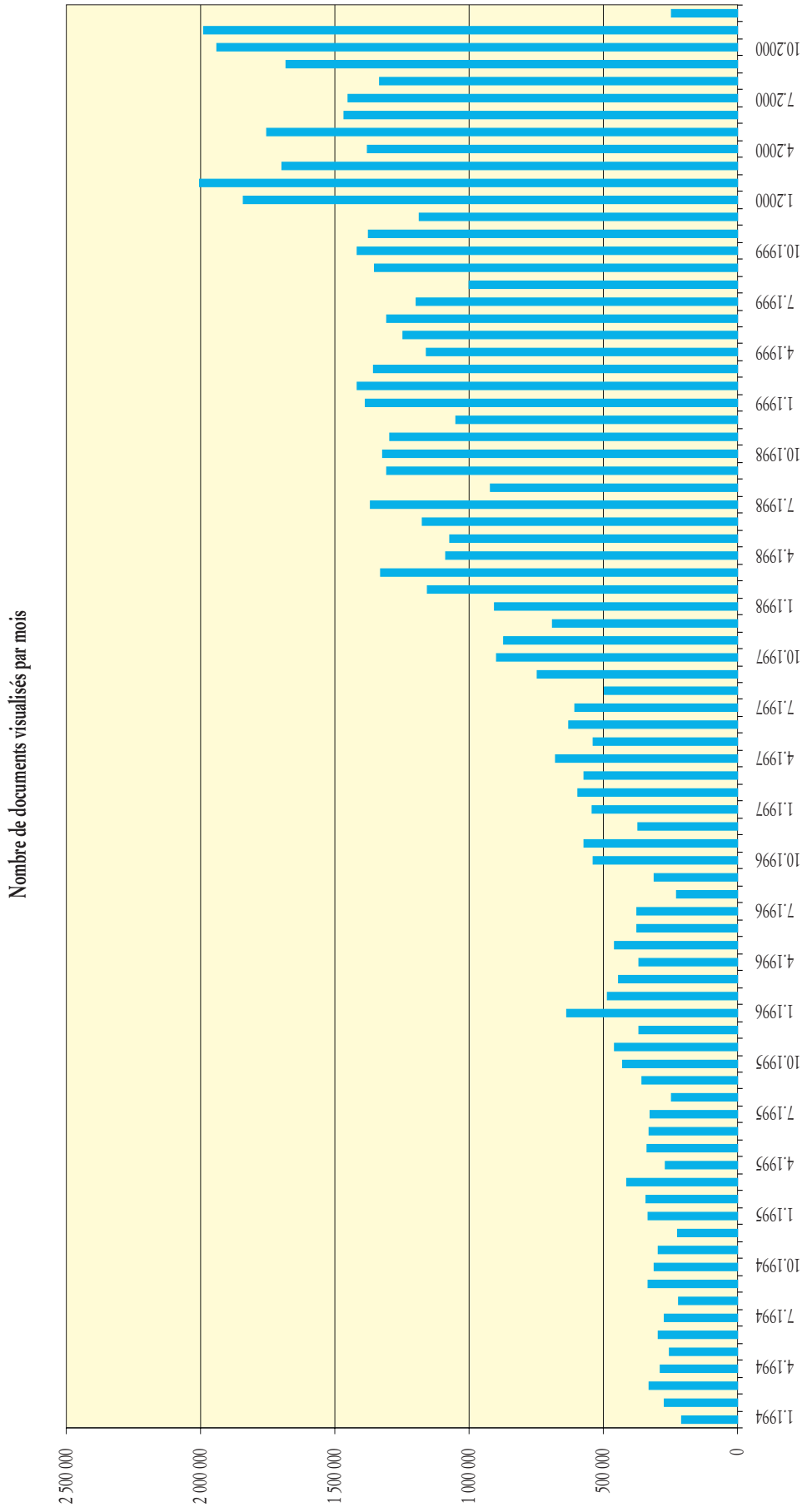
## Graphique 2 — Indices de fréquentation TED



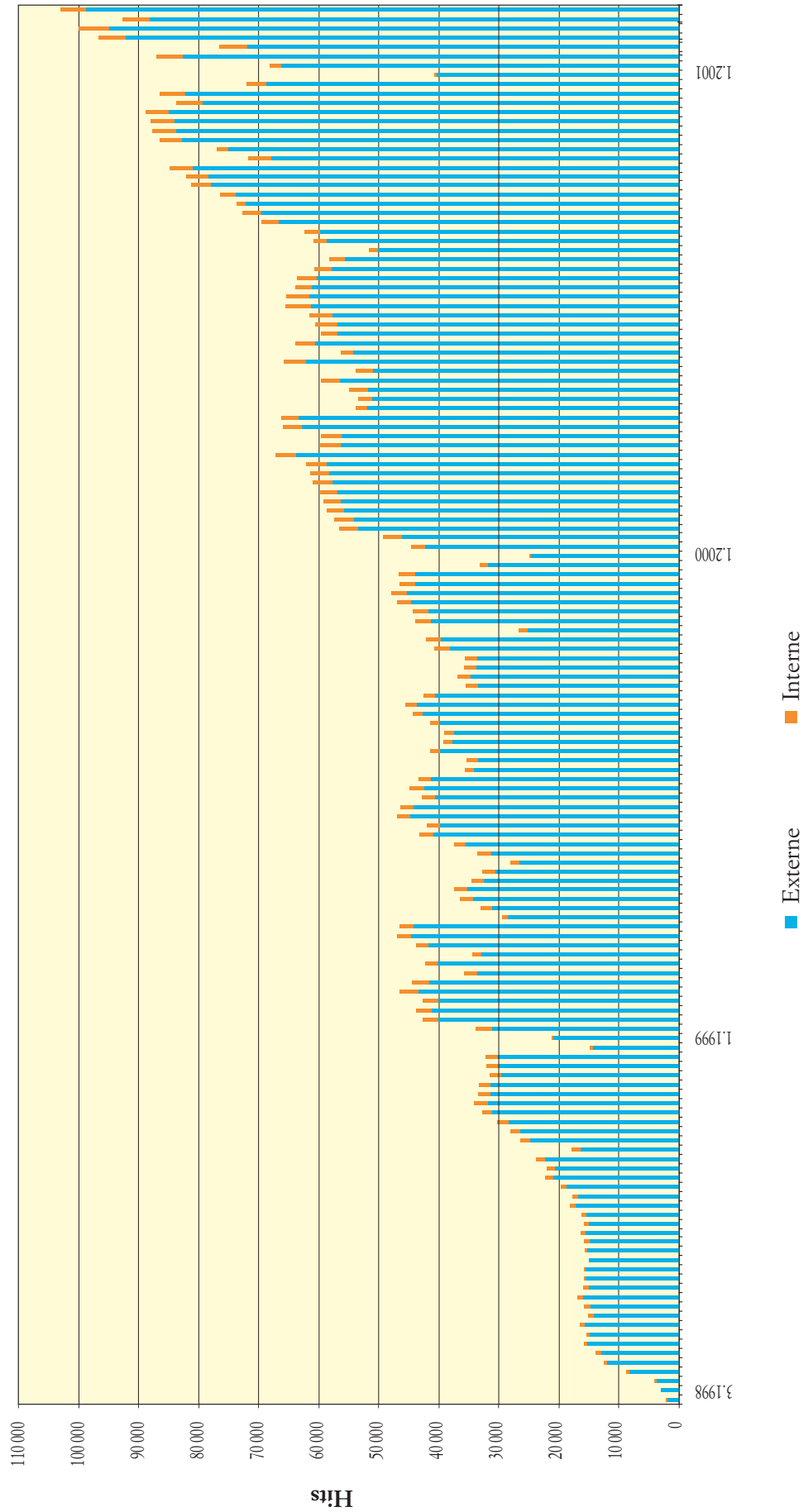
### Graphique 3 — Indices de fréquentation CELEX



**Graphique 3 (suite) —  
Indices de fréquentation CELEX**



**Graphique 4 —  
Indices de fréquentation EUR-Lex**



## Annexe 4 — Bilan et comptes des résultats

### Note d'accompagnement

Le bilan financier de l'Office des publications regroupe les résultats de sa gestion commerciale, caractérisée par la vente, pour le compte des autres institutions, du Journal officiel, de publications et de bases de données, les résultats des opérations liées à l'impression du Journal officiel pour lesquelles l'Office bénéficie d'un fonds de roulement constitué par des apports en provenance des institutions ainsi que les valeurs des stocks, immobilisations corporelles et incorporelles destinés à son fonctionnement.

Toutefois, étant donné que la comptabilisation des opérations liées au budget propre de l'EUR-OP est gérée par la comptabilité de la Commission, les frontières entre le bilan de l'Office et celui de la Commission sont encore mal définies et feront l'objet, cette année, d'une étude en collaboration avec les services de la DG Budget.

Conformément aux dispositions des modalités d'exécution du règlement financier, la Commission doit pratiquer des amortissements pour chaque bien à l'exception des terrains. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et par année complète (le «prorata temporis» n'est pas d'application). Pour la première fois, les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles ont été pris en compte. La valeur des immobilisations incorporelles et corporelles actée au bilan de l'Office est une valeur nette, calculée après amortissement.

#### Actif

(en euros)

II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 258 727,60

Le montant inscrit au bilan représente le coût d'acquisition de logiciels spécifiques acquis (graphiques...).

Budget EUR-OP	144 830,22
Budget JO	<u>113 897,38</u>
	<u>258 727,60</u>

III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 3 652 693,94

B. Installations, machines et outillages 35 433,10

Il s'agit du matériel de télécommunication.

Budget EUR-OP	15 955,21
Budget JO	<u>19 437,89</u>
	<u>35 433,10</u>

C. Mobilier et parc automobile 1 403 709,62

Mobilier	1 371 230,68
Transport	14 486,04
Audio-visuel	<u>17 992,90</u>
	<u>1 403 709,62</u>

D. Matériel informatique 1 806 330,74

Budget EUR-OP	734 270,50
Budget JO	<u>1 072 060,24</u>
	<u>1 806 330,74</u>

E. *Location-financement et droits similaires* 470 220,48

Le montant correspond à la valeur en capital de matériel d'imprimerie acquis en crédit-bail.

VI. STOCKS 5 111 409,43

A. *Fournitures de bureau et autres biens consommables*

Fournitures de bureau	19 381,87
Composants informatiques	14 028,00
Atelier d'imprimerie	532 948,80
Papier, cartons, boîtes...	318 893,08
	<u>885 251,75</u>

C. *Stocks de l'Office des publications*

Publications détenues par l'EUR-OP pour le compte des institutions (stock vente) (dont 24 072,70 pour l'EUR-OP)	4 226 157,68
	<u>4 226 157,68</u>

VII. CRÉANCES À COURT TERME 9 054 093,96

B. *Créances courantes* 9 054 093,96

3. Créances sur institutions et organismes  
communautaires 5 129 045,30

Cette rubrique met en évidence:

a) les créances de l'Office sur les institutions pour les opérations liées à l'impression du Journal officiel:

Parlement	2 143 768,85
Conseil	1 542 152,24
Commission	889 404,64
Cour de justice	127 628,18
Comité économique et social	122 526,58
Cour des comptes	17 273,87
Fondation de Dublin	29 405,93
Comité des régions	46 769,02
OHMI	14 379,05
EMEA	15 563,91
BCE	2 647,39
Fondation de Turin	10 805,49
Commission (JO S)	17 629,98
Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes	1 065,76
	<u>4 981 020,89</u>

b) les factures relatives aux productions apparentées  
au Journal officiel qui n'ont pas encore été ventilées  
et éventuellement refacturées: 148 024,41 <sup>(1)</sup>

5 129 045,30

(1) À ce stade, ce montant, provenant de la reprise du système JO COMP, ne peut être certifié. Toutefois, l'EUR-OP présentera un relevé détaillé pour réconciliation lors de la réunion du comité de direction prévue au mois de juin 2001.

4. Débiteurs divers	3 925 048,66
---------------------	--------------

Cette rubrique ne concerne que la comptabilité commerciale et correspond au solde des factures restant à encaisser par l'EUR-OP pour le compte des institutions:

— clientèle directe	624 062,24
— bureaux de vente, <i>gateways</i> ...	<u>3 300 986,42</u>
	<u>3 925 048,66</u>

IX. VALEURS DISPONIBLES	<b>32 049 362,49</b>
-------------------------	----------------------

Dans cette rubrique sont inscrits les soldes des comptes courants bancaires utilisés pour les opérations liées au Journal officiel et à la vente des publications.

Journal officiel	21 251 090,28
Vente JO et publications:	
— à vue en euros	8 179 223,39
— à vue en devises	<u>2 619 048,82</u>
	<u>10 798 272,21</u>
	<u>32 049 362,49</u>

X. COMPTES TRANSITOIRES	<b>0,00</b>
-------------------------	-------------

### Passif

(en euros)

I. CAPITAUX PROPRES	<b>3 926 326,40</b>
---------------------	---------------------

A. *Capital net résultant des ajustements économiques au bilan*

Cette rubrique met en évidence les actifs acquis par l'EUR-OP pour son propre compte:

— les immobilisations incorporelles (progiciels)	144 830,22
— les immobilisations corporelles:	
a) annuités payées du crédit-bail	316 248,45
b) biens inventoriés (centre autonome)	2 153 975,33
— les stocks:	
a) fournitures	885 251,75
b) stock publications «EUR-OP»	24 072,70
— le solde des recettes de vente à encaisser dont l'Office est l'institution bénéficiaire	<u>401 947,95</u>
	<u>3 926 326,40</u>

IV. DETTES À COURT TERME	<b>45 929 151,10</b>
--------------------------	----------------------

A. <i>Dettes sur emprunts à plus d'un an échéant dans l'année</i>	90 972,03
---	-----------

Il s'agit des annuités des crédits-bails à payer en 2001.

C. *Dettes courantes* 45 785 281,83

2. Institutions et organismes

Cette rubrique du passif représente:

— le fonds de roulement du Journal officiel	25 800 000,00
— l'avance sur paiement production «JO»	8 718,88
— le matériel informatique et télécom «JO»	1 091 498,13
— les logiciels spécifiques acquis «JO»	113 897,38
— les stocks de publications payantes détenus par l'EUR-OP pour le compte des institutions	4 202 084,98
— les intérêts créditeurs provenant du compte «JO» à reverser aux institutions	416 223,52
— le solde du produit des ventes <i>encaissées</i> qui sera reversé aux institutions au cours de 2001	9 892 994,50
— les ventes <i>restant à encaisser</i> au 31 décembre 2000 pour le compte des institutions	3 523 100,71
— les montants encaissés en attente d'imputation provenant de la clientèle commerciale	634 467,79 <sup>(1)</sup>
— les montants trop perçus à rembourser aux institutions dans le cadre de la production du «JO»	61 505,94
	<u>45 744 491,83</u>

3. Créditeurs divers

Sont inscrits dans cette rubrique:

— des factures à payer liées à la production du JO	<u>40 790,00</u> <sup>(2)</sup>
--	---------------------------------

D. *Autres dettes*

52 897,24

Il s'agit d'un montant versé indûment par la banque sur le compte du JO.

V. COMPTES TRANSITOIRES

**270 809,92**

Le montant inscrit dans cette rubrique correspond au solde des ventes *encaissées* au 31 décembre 2000, dont l'EUR-OP est bénéficiaire.

<sup>(1)</sup> Dont 96 499,49 euros provenant d'EUDOR — cartes bancaires (non ventilés).

<sup>(2)</sup> Il s'agit du solde de deux factures et d'une note de crédit antérieures au 31 décembre 1999.



## **Bilan consolidé**

**Bilan EUR-OP + JO****Actif***(en euros)*

		31 décembre 1999	31 décembre 2000
I	Frais d'établissement	0,00	0,00
II	Immobilisations incorporelles	498 561,95	258 727,60
III	Immobilisations corporelles	3 744 036,27	3 652 693,94
A	Terrains et constructions	0,00	0,00
B	Installations, machines et outillages	35 724,42	35 433,10
C	Mobilier et parc automobile	1 427 257,81	1 403 709,62
D	Matériel informatique	1 772 028,43	1 806 330,74
E	Location-financement et droits similaires	509 025,61	407 220,48
F	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
G	Immobilisations en cours et acomptes versés	0,00	0,00
IV	Immobilisations financières	0,00	0,00
A	Investissements dans des organismes liés	0,00	0,00
	1. Participations	0,00	0,00
	2. Créances	0,00	0,00
B	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
	1. Participations	0,00	0,00
	2. Créances	0,00	0,00
	3. Garanties et avances octroyées	0,00	0,00
	4. Autres	0,00	0,00
V	Créances à long terme	0,00	0,00
A	Prêts sur crédits budgétaires	0,00	0,00
B	Prêts sur fonds empruntés	0,00	0,00
C	Autres créances à long terme	0,00	0,00
VI	Stocks	5 897 387,29	5 111 409,43
A	Fournitures de bureau et autres biens consommables	1 031 875,50	885 251,75
B	Matériel scientifique	0,00	0,00
C	Stocks de l'Office des publications	4 865 511,79	4 226 157,68
VII	Créances à court terme	17 566 608,42	9 054 093,96
A	Créances à long terme échéant dans l'année	0,00	0,00
	1. Prêts sur crédits budgétaires	0,00	0,00
	2. Prêts sur fonds empruntés	0,00	0,00
	3. Autres créances à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00
B	Créances courantes	17 566 608,42	9 054 093,96
	1. Avances aux États membres	0,00	0,00
	2. Créances sur États membres	0,00	0,00
	a) FEOGA	0,00	0,00
	b) TVA payée et à récupérer auprès des États membres	0,00	0,00
	c) Autres créances sur États membres	0,00	0,00
	3. Créances sur institutions et organismes communautaires	9 049 398,26	5 129 045,30
	4. Débiteurs divers	8 517 210,16	3 925 048,66
C	Créances diverses	0,00	0,00
	1. Créances sur le personnel	0,00	0,00
	2. Autres	0,00	0,00
VIII	Placements de trésorerie	0,00	0,00
IX	Valeurs disponibles	24 064 910,53	32 049 362,49
X	Comptes transitoires	8 318,13	0,00
<b>Total</b>		<b>51 779 822,59</b>	<b>50 126 287,42</b>

## Bilan EUR-OP + JO

### Passif

(en euros)

		31 décembre 1999	31 décembre 2000
I	Capitaux propres	4 137 801,41	3 926 326,40
A	Résultats économique de l'exercice	4 137 801,41	- 211 475,01
	1. Résultat de l'exécution du budget	0,00	0,00
	2. Résultat des ajustements	4 137 801,41	- 211 475,01
B	Résultats reportés des exercices antérieurs	0,00	4 137 801,41
	Résultats des ajustements	0,00	4 137 801,41
C	Réserves	0,00	0,00
	1. Réserve de réévaluation	0,00	0,00
	2. Réserve des activités emprunt-prêt	0,00	0,00
II	Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
A	Provisions pour grosses réparations et gros entretien	0,00	0,00
B	Autres provisions pour risques et charges	0,00	0,00
III	Dettes à long terme	90 972,03	0,00
A	Dettes financières	0,00	0,00
B	Autres dettes à long terme	90 972,03	0,00
IV	Dettes à court terme	47 215 940,31	45 929 151,10
A	Dettes à long terme échéant dans l'année	180 559,14	90 972,03
B	Autres dettes financières à court terme	0,00	0,00
C	Dettes courantes	47 008 581,84	45 785 281,83
	1. États membres et pays de l'AELE créditeurs	0,00	0,00
	2. Institutions et organismes communautaires	44 567 327,75	45 744 491,83
	3. Crédits à reporter	0,00	0,00
	4. Crédoiteurs divers	2 441 254,09	40 790,00
D	Autres dettes	26 799,33	52 897,24
V	Comptes transitoires	335 108,84	270 809,92
	<b>Total</b>	<b>51 779 822,59</b>	<b>50 126 287,42</b>

**II. Immobilisations incorporelles***(en euros)*

	Logiciels informatiques
<i>A. Valeur d'acquisition</i>	
Au terme de l'exercice précédent	1 269 868,72
Ajustements	
Mutations de l'exercice:	
— acquisitions avant 2000	
— acquisitions de l'exercice	587 122,03
— cessions et désaffectations	- 159 180,80
— transferts d'une rubrique à une autre	
Au terme de l'exercice	<b>1 697 809,95</b>
<i>B. Plus-values</i>	
Au terme de l'exercice précédent	
Mutations de l'exercice:	
— actées	
— annulées à la suite de cessions	
— reclassement d'une rubrique à une autre	
Au terme de l'exercice	<b>0,00</b>
<i>C. Amortissements et réductions de valeur</i>	
Au terme de l'exercice précédent	771 306,77
Ajustements	
Mutations de l'exercice:	
— actés	826 956,38
— annulés à la suite de cessions et de désaffectations	- 159 180,80
— transférés d'une rubrique à une autre	
Au terme de l'exercice	<b>1 439 082,35</b>
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (A + B - C)	<b>258 727,60</b>

### III. Immobilisations corporelles

(en euros)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et parc automobile	Matériel informatique	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
<b>A. Valeur d'acquisition</b>							
Au terme de l'exercice précédent		250 952,18	5 673 895,54	6 206 984,82	814 441,00		
Ajustements			41 141,17	1 200,00			
Mutations de l'exercice:		24 157,09	69 965,96	2 308 109,87 <sup>(1)</sup>			
— acquisitions			— 153 663,96				
— cessions et désaffectations			— 56 245,42	— 2 443,00			
— variations dues au changement de seuil			— 409,34	2 033,22			
— transferts d'une rubrique à une autre		15 021,63		23 634,21			
— autres ajustements							
Au terme de l'exercice	<b>0,00</b>	<b>290 130,90</b>	<b>5 574 683,95</b>	<b>8 539 519,12</b>	<b>814 441,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>B. Plus-values</b>							
Au terme de l'exercice précédent							
Mutations de l'exercice:							
— actées							
— annulées							
— transférées d'une rubrique à une autre							
Au terme de l'exercice	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>C. Amortissements et corrections de valeur</b>							
Au terme de l'exercice précédent		215 227,76	4 246 637,73	4 434 956,39	305 415,39		
Ajustements		1 280,00	— 208 206,78	21 393,75			
Mutations de l'exercice:		26 871,17	324 917,34	2 254 808,88	101 805,13		
— actés			— 139 833,20				
— annulés à la suite de cessions et de désaffectations			— 206,06	1 628,42			
— transférés d'une rubrique à une autre		11 318,87	— 52 334,70	20 400,95			
Ajustements							
Au terme de l'exercice	<b>0,00</b>	<b>254 697,80</b>	<b>4 170 974,33</b>	<b>6 733 188,38</b>	<b>407 220,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (A + B - C)	<b>0,00</b>	<b>35 433,10</b>	<b>1 403 709,62</b>	<b>1 806 330,74</b>	<b>407 220,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(<sup>1</sup>) Dont 1 601 891,40 euros acquis avant le 31 décembre 1999 (budget JO) et inscrits au bilan pour la première fois cette année.

## III.1. Détail des immobilisations sous contrat de location-financement et autres droits similaires

(en euros)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et parc automobile	Matériel informatique	Immobilisations en cours et accomplies versés	Total
<i>A. Valeur d'acquisition</i>						
Au terme de l'exercice précédent			814 441,00			814 441,00
Ajustements						
Mutations de l'exercice:						
— acquisitions						
— cessions et désaffectations						
— variations dues aux modifications des seuils						
— transferts d'une rubrique à une autre						
— autres ajustements						
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	814 441,00	0,00	0,00	814 441,00
<i>B. Plus-values</i>						
Au terme de l'exercice précédent						
Mutations de l'exercice:						
— actées						
— annulées						
— transférées d'une rubrique à une autre						
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>C. Amortissements et corrections de valeur</i>						
Au terme de l'exercice précédent			305 415,39			305 415,39
Mutations de l'exercice:						
— actés			101 805,13			101 805,13
— annulés à la suite de cessions et de désaffectations						
— transférés d'une rubrique à une autre						
Correction de valeur						
Au terme de l'exercice	0,00	0,00	407 220,52	0,00		407 220,52
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (A + B - C)	0,00	0,00	407 220,48	0,00	0,00	407 220,48 (*)

(\*) Ce montant doit être égal au montant total de la colonne «Location-financement et droits similaires» du tableau III.

### III.2. Redevances restant à payer à la suite des contrats de location-financement et droits similaires

#### 1. Biens à inclure au bilan <sup>(1)</sup>

*(en euros)*

Poste du bilan	Redevances payées		Cumulées (A)	Redevances restant à payer		Valeur totale (A + B)
	De l'exercice			Jusqu'à un an	Plus de un an	
Terrains et constructions					0,00	0,00
Installations, machines et outillages	180 559,14		723 468,97	90 972,03	90 972,03	814 441,00
Mobilier et parc automobile					0,00	0,00
Matériel informatique					0,00	0,00
Immobilisations en cours					0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>180 559,14</b>		<b>723 468,97</b>	<b>90 972,03</b>	<b>90 972,03</b>	<b>814 441,00</b>

<sup>(1)</sup> Le montant total des redevances payées et des redevances restant à payer doit être égal à la valeur du bien repris dans le bilan (tableau des immobilisations, p. 133).

### III.3. Redevances restant à payer à la suite des contrats de location

#### 1. Biens à inclure dans les engagements hors bilan

*(en euros)*

Poste du bilan	Redevances payées		Cumulées (A)	Redevances restant à payer		Valeur totale (A + B)
	De l'exercice			Jusqu'à un an	Plus de un an	
Terrains et constructions	3 423 160,57		12 320 014,81	3 558 074,45	69 166 859,36	85 024 948,62
Installations, machines et outillages	1 800,00		22 500,00		0,00	22 500,00
Mobilier et parc automobile					0,00	0,00
Matériel informatique	954 297,77		3 957 848,00	809 293,56	1 247 834,95	6 014 976,51
Immobilisations en cours					0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 379 258,34</b>		<b>16 300 362,81</b>	<b>4 347 368,01</b>	<b>70 414 694,31</b>	<b>91 062 425,13</b>

#### IV.B.3 et B.4. Détail des garanties et avances octroyées et autres immobilisations financières

(en euros)

Description	Valeur d'acquisition au 31 décembre 1999 (A)	Mutations de l'exercice (B)	Valeur d'acquisition au 31 décembre 2000 (C) = (A) + (B)	Réductions de valeur au 31 décembre 1999 (D)	Mutations de l'exercice (E)	Réductions de valeur au 31 décembre 2000 (F) = (D) + (E)	Valeur comptable nette au 31 décembre 2000 (G) = (C) - (F)
Garanties et avances octroyées							
1. Garanties							
2. Avances octroyées							
3. Fonds de garantie							
<b>Total garanties et avances octroyées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières							
<b>Total autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### V. Créances à long terme

(en euros)

	Montant > 1 an	Montant < 1 an	Créances en cours au 31 décembre 2000
A. Prêts sur crédits budgétaires			
Sous-total	0,00	0,00	0,00
B. Prêts sur fonds empruntés			
Sous-total	0,00	0,00	0,00
C. Autres créances à long terme			
Sous-total	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## VI. Stocks

(en euros)

Description	Valeur d'acquisition	Réductions de valeur (sur stock excédentaire, endommagé ou obsolète)	Valeur comptable nette
A. Fournitures de bureau	19 381,87		19 381,87
Autres biens consommables	865 869,88		865 869,88
Sous-total	885 251,75	0,00	885 251,75
B. Matériel scientifique			
Matériel scientifique de référence			
Matières fissiles			
Eau lourde			
Sous-total	0,00	0,00	0,00
C. Stock de publications	4 226 157,68		4 226 157,68
Sous-total	4 226 157,68	0,00	4 226 157,68
<b>Total</b>	<b>5 111 409,43</b>	<b>0,00</b>	<b>5 111 409,43</b>

## VIII. Placements à terme

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
1. Actions		
2. Titres à revenu fixe		
3. Comptes à terme:		
— échéance < 1 mois		
— échéance > 1 mois et < 1 an		
— échéance > 1 an		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IX. Valeurs disponibles

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
A. Comptes auprès du Trésor		
B. Comptes auprès des banques centrales		
C. Comptes des activités emprunt-prêt		
D. Comptes courants	24 064 910,53	32 049 362,49
E. Régies d'avances		
F. Caisses		
G. Transferts de fonds		
<b>Total</b>	<b>24 064 910,53</b>	<b>32 049 362,49</b>

## Correction de valeur

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Valeur disponibles		
Réduction de valeur		
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**X. Comptes transitoires**

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Intérêts à recevoir	8 318,13	0,00
Charges payées d'avance		
Écarts de conversion		
Autres charges à reporter et produits acquis		
<b>Total</b>	<b>8 318,13</b>	<b>0,00</b>

**Résultat des ajustements**

(en euros)

	31 décembre 2000
<b>Ajustements positifs</b>	
1. Diminution de charges: augmentation de l'actif	
a) Frais d'établissement	0,00
b) Immobilisations incorporelles	206 637,47
c) Immobilisations corporelles	692 159,66
d) Immobilisations financières	0,00
e) Prêts sur crédits budgétaires	0,00
f) Stocks	0,00
g) Autres dépenses	0,00
2. Reprises d'amortissements	
3. Reprises de réductions de valeur	
4. Reprises de provisions	
5. Produits à la suite des droits budgétaires acquis au cours de l'exercice et non recouvrés	
<b>Total des ajustements positifs (A)</b>	<b>898 797,13</b>
<b>Ajustements négatifs</b>	
1. Diminution de produits: diminution de l'actif	
a) Frais d'établissement	
b) Immobilisations incorporelles	
c) Immobilisations corporelles	
d) Immobilisations financières	
e) Prêts sur crédits budgétaires	
f) Stocks	247 623,66
g) Encaissements des droits constatés au cours des exercices précédents	53 437,43
2. Dotations aux amortissements	809 211,05
3. Dotations aux réductions de valeur	
4. Dotations aux amortissements et réductions de valeur exceptionnels	
5. Dotations aux provisions	
6. Charges non budgétaires	
<b>Total des ajustements négatifs (B)</b>	<b>1 110 272,14</b>
<b>Résultat des ajustements de l'exercice (A - B)</b>	<b>- 211 475,01</b>

**Résultat économique de l'exercice**

(en euros)

	31 décembre 2000
Résultat de l'exécution budgétaire	
Résultat des ajustements	- 211 475,01
<b>Résultat économique de l'exercice</b>	<b>- 211 475,01</b>

## II. Provisions pour risques et charges

(en euros)

Description	Provision au 31 décembre 1999	Mouvements de l'année	Provision au 31 décembre 2000
A. Grosses réparations		0,00	
B. Autres risques et charges		0,00	
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## III. Dettes à long terme

(en euros)

Description	31 décembre 1999	Mouvements de l'exercice	31 décembre 2000
A. Dettes financières: emprunts		0,00	
Sous-total	0,00	0,00	0,00
2. Autres dettes à long terme			
Crédit-bail <sup>(1)</sup>	90 972,03	- 90 972,03	0,00
Sous-total	90 972,03	- 90 972,03	0,00
<b>Total</b>	<b>90 972,03</b>	<b>- 90 972,03</b>	<b>0,00</b>

<sup>(1)</sup> Reclassement vers dettes à court terme.

## IV. Dettes à court terme

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Dettes financières:		
— comptes courants		
— régies d'avances		
— virements en instance		
A. Dettes à long terme échéant dans l'année	180 559,14	90 972,03
B. Autres dettes financières à court terme		
C. Dettes courantes		
2. Institutions et organismes communautaires	44 567 327,75	45 744 491,83
4. Crédoiteurs divers	2 441 254,09	40 790,00
D. Autres dettes	26 799,33	52 897,24
<b>Total</b>	<b>47 215 940,31</b>	<b>45 929 151,10</b>

## V. Comptes transitoires

(en euros)

Description	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Intérêts		
Recettes à imputer		
Réemploi à reporter	335 108,84	270 809,92
Réemploi à encaisser		
Écarts de conversion		
Autres charges à payer et produits à reporter		
<b>Total</b>	<b>335 108,84</b>	<b>270 809,92</b>

## Annexe 5 — État prévisionnel du budget général 2002 — Commentaires sur le réemploi

Poste	Intitulé	Budget 2000			Écart	Prévisions		Commentaires
		Prévisions	Réalisations 31 décembre 2000	Prévisions		Budget 2001	Budget 2002	
1100	Traitements de base	65 000	0,00	-65 000,00	100 000	100 000	—	
1120	Perfectionnement professionnel		48,59	48,59			—	
1141	Frais de voyages annuels		2 373,88	2 373,88			—	
1174	Correcteurs d'appoint	10 000	0,00	-10 000,00	10 000	10 000		Moins de prestations exceptionnelles effectuées que prévues pour les institutions en 2000 (variable d'une année à l'autre).
1175	Prestations extérieures	5 000	0,00	-5 000,00	5 000	5 000		Moins de prestations exceptionnelles effectuées que prévues pour les institutions en 2000 (variable d'une année à l'autre).
1300	Frais de missions	10 000	710,79	-9 289,21	10 000	10 000		Moins de missions de formation effectuées que prévues en 2000 (variable d'une année à l'autre).
2000	Loyers	670 000	858 920,14	188 920,14	670 000	670 000		La réalisation de ce poste dépend du nombre de publications stockées pour le compte des institutions.
2100	Exploitation du centre informatique	500	0,00	-500,00	500	500		Moins de prestations exceptionnelles effectuées que prévues pour les institutions en 2000 (variable d'une année à l'autre).
2120	Prestation de personnel informatique	50 000	4 480,00	-45 520,00	50 000	50 000		Moins de prestations exceptionnelles effectuées que prévues pour les institutions en 2000 (variable d'une année à l'autre).
2200	Achat de matériel technique	1 000	0,00	-1 000,00	500	500		—
2210	Achat de mobilier	500	0,00	-500,00	500	500		—
2230	Premier équipement en matériel de transport	1 000	0,00	-1 000,00	500	500		—
2233	Entretien du matériel de transport	500	1 860,39	1 360,39	500	500		—
2300	Papeterie/fournitures	130 000	63 939,50	-66 060,50	130 000	130 000		Le montant crédité varie en fonction des dépenses facturées aux institutions pour le papier consommé pour les travaux effectués pour celles-ci dans l'imprimerie de l'Office.

2400	Affranchissement de la correspondance	13 000 000	4 300 789,69	- 8 699 210,31	13 000 000	9 000 000	Il s'agit d'une simple estimation du volume de travail qui sera demandé à l'Office dans le domaine de la diffusion gratuite.
2410	Téléphone, etc.	46 000	32 711,25	- 13 288,75	42 000	25 000	Ce réemploi est lié aux appels facturés au personnel de l'Office (variable d'une année à l'autre). Le prix moyen des appels tend actuellement vers le bas.
3410	Publications à caractère général	300 000	186 887,46	- 113 112,54	200 000	200 000	Ce poste est lié aux retrages réellement faits et facturés — le montant prévu en 2002 est ajusté à la lumière du résultat 2000.
3412	Vulgarisation/promotion des publications	50 000	106 885,85	56 885,85	60 000	60 000	Récupération des contributions pour l'Info-Point Europe.
3430	Diffusion de bases de données	65 000	213 767,39	148 767,39	100 000	150 000	La réduction des recettes pour les bases de données a été moins forte que prévue — montant ajusté pour 2002 à la lumière du résultat 2000.
3431	CELEX	250 000	427 968,56	177 968,56	350 000	400 000	Comme prévu, le projet EUR-Lex a eu, dans un premier temps, un impact négatif sur les recettes de la base CELEX, mais la nouvelle version de CELEX et des formules d'abonnement plus attrayantes permettent d'ajuster les prévisions 2001 et 2002 vers le haut.
3432	Production de bases de données	5 000	0,00	- 5 000,00	5 000	5 000	—
3434	Réalisations multimédias	20 000	0,00	- 20 000,00	20 000	20 000	Pas de travaux exceptionnels pour les institutions en 2000.
3435	Assistance utilisateurs	70 000	0,00		70 000		Le comité de direction a décidé de ne pas autoriser la réutilisation d'une fraction des recettes de vente pour alimenter ce poste — prévision réduite à zéro en 2002.
	<b>Total du réemploi</b>	<b>14 749 500</b>	<b>6 201 343,49</b>	<b>- 8 548 156,51</b>	<b>14 824 500</b>	<b>10 837 500</b>	



## Annexe 6 — Charte de l'audit interne de l'Office des publications

Faisant suite aux conclusions du livre blanc sur sa réforme (action 81), la Commission européenne prépare la séparation des attributions du contrôle financier (article 24 du règlement financier) entre les contrôles traditionnels ex ante et la mission d'audit interne, qui est désormais confiée à un service d'audit interne (SAI) récemment créé; en outre, il est mis en place au sein de chaque direction générale une nouvelle fonction d'audit interne.

### 1. La mission

L'audit interne est une fonction indépendante et objective d'assurance et de conseil auprès du directeur général de l'Office des publications, responsable de la gestion saine et efficace des ressources. Sa raison d'être est d'apporter une valeur ajoutée et d'améliorer le fonctionnement de l'Office. L'audit interne doit aider l'Office à atteindre ses objectifs par une approche systématique et disciplinée d'évaluation et d'amélioration des procédés de gestion des risques, de contrôle et de fonctionnement.

L'indépendance permet aux auditeurs internes d'effectuer leurs travaux librement et objectivement. L'objectivité est une attitude mentale indépendante qui exige des auditeurs internes qu'ils exécutent leurs audits de façon à être honnêtement et sincèrement convaincus des résultats de leurs travaux et qu'ils ne fassent aucun compromis important sur la qualité. L'objectivité implique que les auditeurs internes ne subordonnent pas leur jugement sur les questions d'audit à celui de tiers.

Par conséquent, l'audit interne a pour mission:

- d'aider le directeur général et la direction de l'Office à maîtriser les risques et à vérifier le respect des règles;
- de fournir au directeur général un avis indépendant et objectif sur la qualité des systèmes de gestion et de contrôle interne;
- le cas échéant, de proposer des recommandations au directeur général en vue d'améliorer l'efficacité des opérations et de permettre l'utilisation optimale des ressources.

En outre, l'avis de l'audit interne doit être sollicité en cas de développement de nouveaux systèmes de gestion ou de contrôle (manuels ou automatiques) ou d'aménagements importants à des systèmes existants qui pourraient avoir un impact sur le système de contrôle interne de l'Office. Il est souhaitable que l'avis de l'audit interne soit émis à un stade préliminaire ou de manière continue lorsque des systèmes de grande envergure ou complexes sont concernés. Les chefs d'unité ne sont pas tenus de suivre les avis de l'audit interne car la fiabilité et la régularité des procédures opérationnelles et financières sont la responsabilité des chefs d'unité.

L'audit interne peut informer le directeur général des risques encourus si certaines des recommandations proposées, dans le cadre des audits réalisés ou des avis émis, devaient ne pas être prises en compte. C'est au directeur général qu'il appartient en dernier ressort d'accepter ou non et de mettre en œuvre ou non les constatations et recommandations de l'audit interne.

## 2. Les objectifs et la couverture de l'audit interne

Le contrôle des risques, le suivi des systèmes de contrôle (notamment les contrôles financier, opérationnel et de gestion) ainsi que la mesure de la performance, sur l'ensemble des activités de l'Office, constituent le champ d'activité de l'audit interne.

Par conséquent, l'audit interne doit s'assurer:

- de la fiabilité de la qualité, de l'intégrité et de la sécurité des informations opérationnelles et financières;
- de la protection et de la sauvegarde du patrimoine de l'Office (y compris les biens et le savoir-faire).

L'audit interne doit en outre veiller à:

- l'application correcte des procédures, des consignes, des règlements et des lois et, le cas échéant, il doit vérifier si les procédures et autres règles de fonctionnement sont en adéquation avec les opérations concernées;
- l'utilisation économique, efficace et efficiente des ressources;
- la régularité des opérations;
- la réalisation des objectifs fixés par le directeur général de l'Office.

## 3. L'organisation de l'audit interne

L'audit interne est directement rattaché au directeur général.

L'audit interne doit être autonome et indépendant, notamment en ce qui concerne les activités auditées.

L'audit interne doit avoir un accès sans entrave aux personnes, aux systèmes, aux documents et aux biens de l'Office dès lors qu'il le juge nécessaire pour l'exercice de ses fonctions. Toutefois, pour des documents liés à la gestion du personnel et relatifs à une personne physique (rapports de notation, certificats médicaux ou autres justificatifs fournis par un membre du personnel) l'autorisation explicite préalable devrait être fournie par le directeur général dans l'«ordre de mission» correspondant.

L'audit interne doit prendre en compte le travail des auditeurs externes (Cour des comptes et service d'audit interne de la Commission) en vue d'une couverture maximale et non redondante des activités.

Le service d'audit interne de la Commission peut émettre un avis sur la performance de l'audit interne de l'Office.

Le directeur général doit mesurer et évaluer au moins tous les trois ans les résultats des audits et prendre si nécessaire les mesures correctrices. Il informera le comité de direction des résultats obtenus par ces mesures.

## 4. La méthodologie adoptée

- 4.1. Le *plan général d'audit pour une année* est établi par le directeur général sur proposition de l'audit interne avant la fin de l'année précédente; il définit les missions d'audit à accomplir. Ce plan peut être modifié en cours d'exercice à la suite de besoins qui pourraient naître de priorités ou d'événements non prévisibles au moment de son établissement.

Le directeur général communiquera le plan d'audit pour information au comité de direction de l'Office.



- 4.2. Chaque audit sera déclenché par un «*ordre de mission*» émanant du directeur général et diffusé aux différents services concernés. Le directeur général doit au préalable disposer d'un document détaillant l'objectif recherché par l'audit, la démarche proposée pour l'accomplir, la liste des ressources prévues dans ce cadre, ainsi que le planning prévisionnel des travaux. Toutes ces informations seront développées à partir de ce qui aurait éventuellement déjà été énoncé dans le plan général.
- 4.3. Outre la planification, *chaque mission d'audit doit couvrir*:
- le recueil, l'analyse, l'évaluation, l'interprétation et la documentation des informations pour étayer les résultats de l'audit y compris le projet de conclusions;
  - la présentation aux audités des résultats sous forme de projet de rapport et de mesures à envisager à la suite des constatations faites;
  - la discussion du projet de rapport avec ces derniers, dans les plus brefs délais, dans le cadre d'une procédure contradictoire;
  - le rapport final des résultats, qui doit être remis au directeur général au plus tard un mois après la communication du projet de rapport aux audités. Le rapport final doit intégrer, le cas échéant, les réponses et les commentaires des audités. Le directeur général le diffusera à qui de droit.
- 4.4. Au début de chaque année, l'audit interne établira un *rapport sur la réalisation du programme de travail de l'année précédente*. Ce rapport devra aussi faire l'état du suivi des recommandations reprises dans les audits réalisés auparavant. Le rapport sera communiqué au comité de direction de l'Office au mois de février par le directeur général.

## 5. Les standards professionnels et le code d'éthique

Les missions d'audit devront être conduites avec compétence et dans le respect des standards professionnels d'audit interne ainsi que du code d'éthique généralement reconnu [en attendant le code d'éthique qui sera très probablement défini par le SAI (service d'audit interne de la Commission) et qui servira plus tard de référence, celui de l'IIA (Institute of Internal Auditors), s'appliquera].

Les membres de l'audit interne doivent être formés pour assurer correctement les travaux qui leur seront confiés.

L'audit interne doit être assuré sur la base de l'observation des faits réels, de l'indication explicite des normes employées et de la prise en compte du point de vue des audités dans le processus contradictoire.

Les auditeurs internes (personnel statutaire ou non) sont soumis à un devoir de réserve à l'égard de toutes les informations recueillies lors des missions d'audit réalisées. Ils sont également tenus de signaler formellement au directeur général tout risque de conflit d'intérêt entre leurs travaux dans le cadre d'une mission d'audit et des tâches ou des contacts professionnels assurés auparavant.

L'audit interne doit informer sans délai le directeur général ou, s'il l'estime utile, l'OLAF de tout dysfonctionnement grave tel que des cas de fraude, de corruption ou d'autres actions répréhensibles dont il aurait connaissance.



Commission européenne

**Rapport annuel de gestion 2000 de l'Office des publications officielles des Communautés européennes**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2001 — 145 p. — 21 x 29,7 cm



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg